

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

PSYCHOLOGIE
DU RIRE

PAR

L. DUGAS

Docteur ès lettres, agrégé de philosophie

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1902

PSYCHOLOGIE
DU RIRE

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

AUTRES OUVRAGES DE M. DUGAS

L'amitié antique, d'après les mœurs populaires et les théories des philosophes. 1 vol. in-8. 1894. 7 fr. 50

Le psittacisme et la pensée symbolique. 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 1895. 2 fr. 50

La timidité. Étude psychologique et morale. 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine.* 2^e éd. 1900. 2 fr. 50

PSYCHOLOGIE
DU RIRE

PAR

L. DUGAS

Docteur ès lettres, agrégé de philosophie.



PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1902

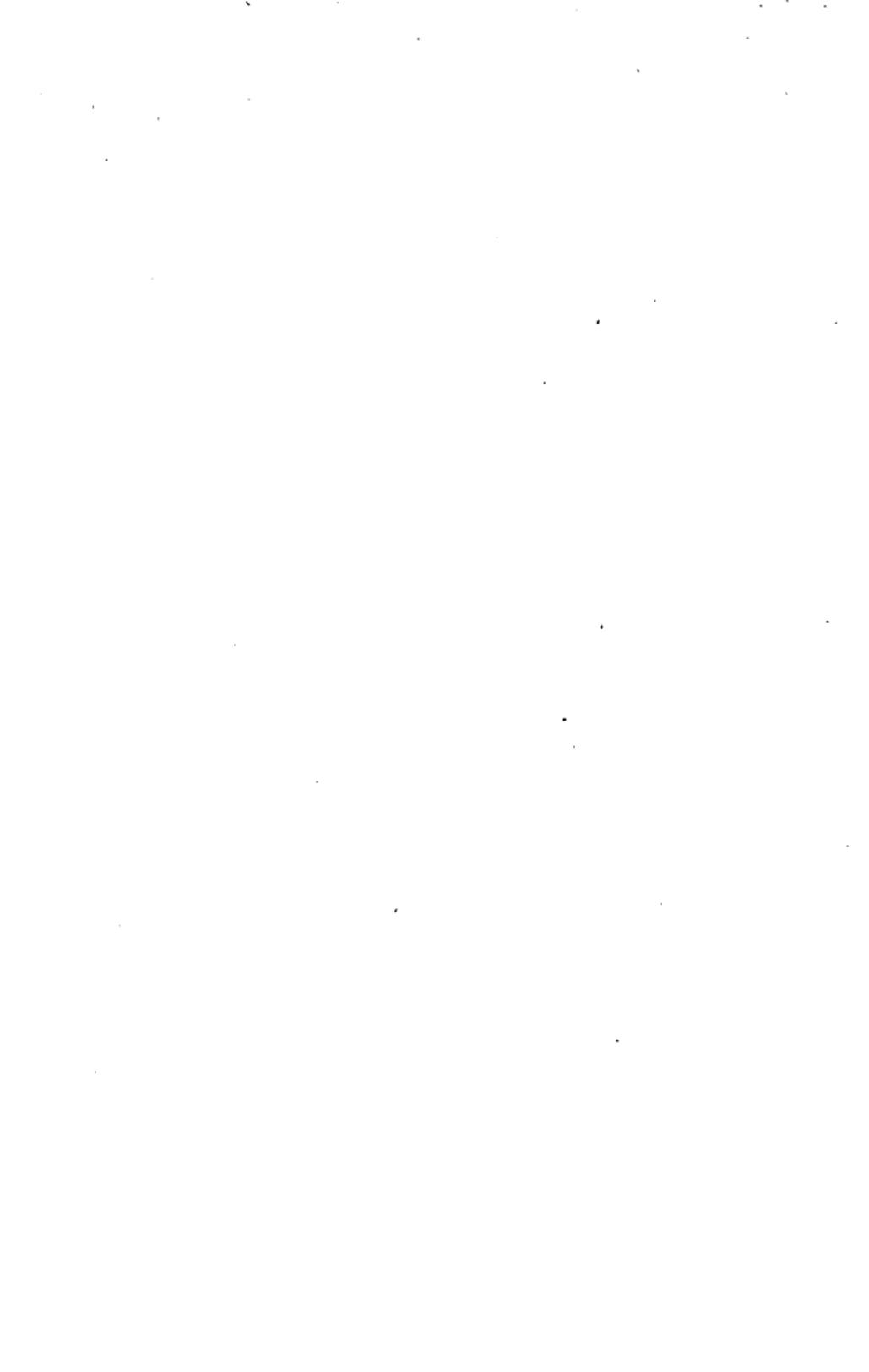
Tous droits réservés.

A M. TH. RIBOT

DIRECTEUR DE LA *Revue philosophique*.

Le présent livre est une de ces monographies, de ces enquêtes détaillées et abondantes sur une question déterminée et précise, dont vous avez dit souvent qu'il n'y aurait jamais trop, dont vous vous êtes plaint parfois qu'il n'y eût pas assez, et que vous ne vous êtes pas contenté de recommander, dont vous avez donné plus d'une fois l'exemple et le modèle. A ce titre, il pourrait déjà, quoique indirectement et de bien loin, s'autoriser de votre nom. Il est de plus inspiré de votre pensée. La thèse qui y est soutenue n'est que la confirmation d'une remarque que vous avez faite. « Le rire, avez-vous dit dans la Psychologie des sentiments, se manifeste dans des conditions si hétérogènes et si multiples, — sensations physiques, joie, contraste, surprise, bizarrerie, étrangeté, bassesse, etc., — que la réduction de toutes ces causes à une seule reste bien problématique. » Laissez-moi vous remercier, non seulement de m'avoir fourni une formule heureuse, pouvant servir d'épigraphe à ce livre, mais encore d'avoir accepté cette dédicace, laquelle est sans doute avant tout l'expression de mon respectueux attachement, mais ne laisse pas d'être aussi pour ce livre une recommandation et un titre d'honneur.

L. D.



PRÉFACE

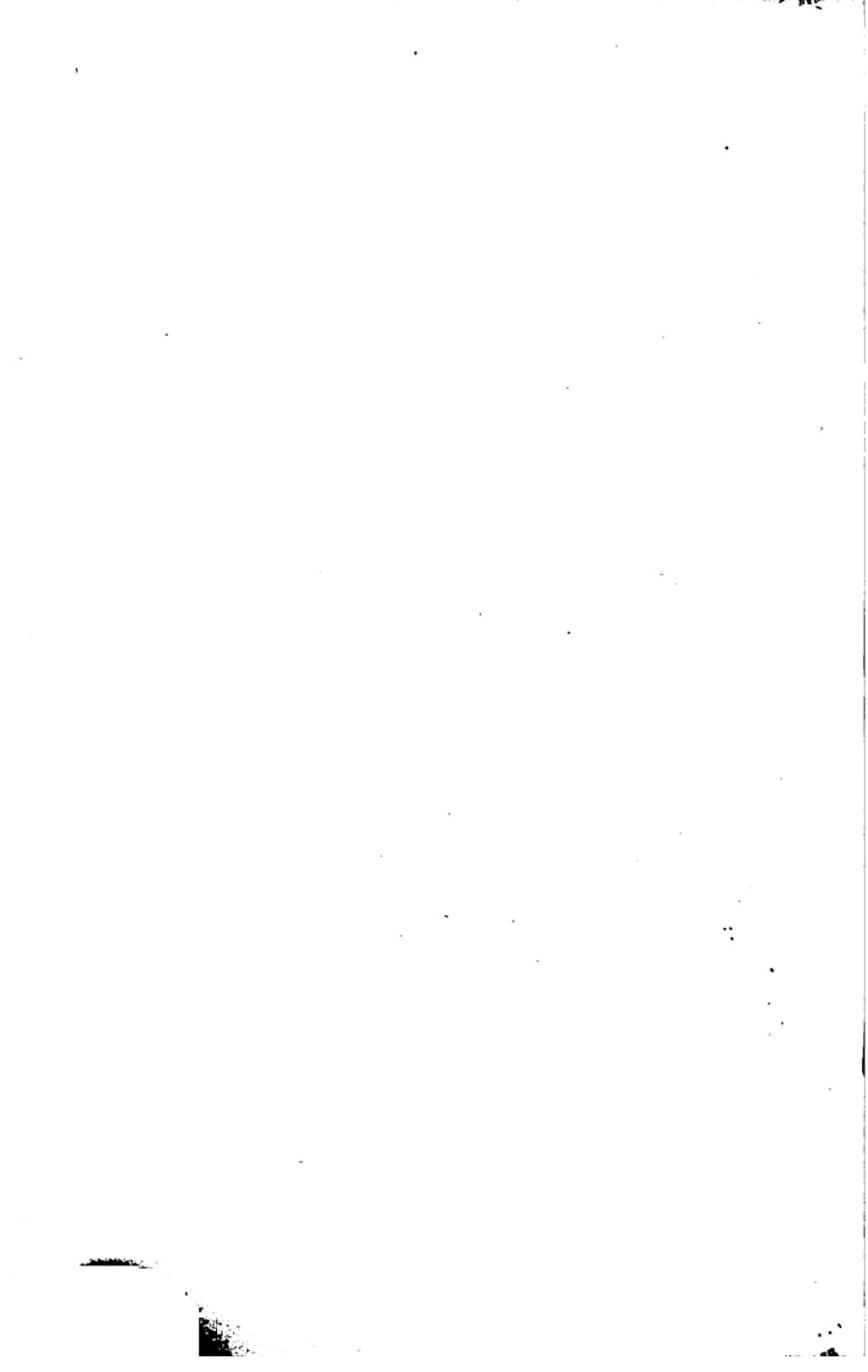
Maints philosophes, les uns après les autres, ont abordé le problème du rire. On dirait qu'ils s'ignorent ou ne veulent pas se connaître. Chacun d'eux prétend résoudre, à lui seul, à sa manière et selon ses forces, cette épineuse question, ou revendique au moins l'honneur de le tenter. Nous n'avions plus qu'un moyen d'être original, c'était de renoncer à l'être. Nous avons donc mis à contribution les diverses théories du rire; nous les avons considérées comme un fonds solide d'idées, d'aperçus et d'observations, qu'il fallait exploiter et mettre en œuvre d'abord. Nous ne les avons pas exposées toutefois à titre historique, nous ne les avons employées que comme documents; nous ne songions pas à les faire connaître, nous ne voulions que les utiliser. Nous n'avons pas fait œuvre d'éru-

dition; mais de critique, d'interprétation et de recherche. Nous sommes loin d'avoir puisé à toutes les sources d'information; ainsi nous avons systématiquement laissé de côté tout ce qui a été publié récemment sur la physiologie du sujet. Nous en avons usé librement avec les théories mêmes que nous consultions; nous les avons interprétées à notre point de vue, et, à l'occasion, remaniées et refondues.

A passer en revue des théories opposées, on devient à la fois tolérant et sceptique; on apprend à se dégager de toutes et à n'en exclure aucune. Chaque théorie apparaît comme possible, bien plus, comme vraie, mais à titre seulement d'indication et de tendance; on lui accorde la valeur d'une *thèse*, c'est-à-dire d'un point de vue, à la rigueur, soutenable et partiellement juste. On comprend dès lors le discrédit particulier qui s'attache à toutes thèses, si brillantes qu'elles soient, et l'humeur même qu'on ressent contre le talent qui s'y trouve dépensé; il est difficile en effet d'y voir autre chose que les « idées fixes » des gens d'esprit. Toutefois les thèses les plus paradoxales (l'originalité a ses limites) n'arrivent pas à être complètement fausses. Ce sont des « extraits » de vérité, des vérités « concentrées », « alambiquées », produits

de laboratoire non directement assimilables, parce qu'ils sont d'une « essence » trop pure ou d'un « degré » trop élevé; mais pour les rendre utilisables, je veux dire pour les faire accepter de la raison commune, il ne s'agit que de les diluer, de les étendre, d'en abaisser le degré.

Nous avons précisément essayé d'apporter à chaque théorie du rire les atténuations et restrictions nécessaires. Pour cela nous n'avons eu qu'à mettre chacune en regard de toutes les autres. Nous les avons non seulement corrigées ainsi, mais encore complétées les unes par les autres. Encore fallait-il les faire tenir toutes ensemble, et pour cela y aller de notre propre système. Ce système paraîtra sans doute bien modeste; il ne sera alors que plus conforme au but poursuivi, qui est de mettre une fois d'accord « le peuple et les habiles », c'est-à-dire de présenter une explication du rire qui ne paraisse pas au vulgaire, — non récusable ici comme incompetent, — stupéfiante à force de recherche et complètement brouillée avec l'expérience commune.



PSYCHOLOGIE DU RIRE

CHAPITRE PREMIER

I

LE RIRE EN GÉNÉRAL

LE RIRE NERVEUX ET LE RIRE IDÉO-ÉMOTIONNEL

Il n'est pas de fait plus banal et plus étudié que le rire; il n'en est pas qui ait eu le don d'exciter davantage la curiosité du vulgaire et celle des philosophes; il n'en est pas sur lequel on ait recueilli plus d'observations et bâti plus de théories, et avec cela il n'en est pas qui demeure plus inexpliqué. On serait tenté de dire avec les sceptiques ¹ qu'il faut être content de rire et ne pas chercher à savoir pourquoi on rit, d'autant que peut-être la réflexion tue le rire, et qu'il

1. A la tête de ces sceptiques se trouve Cicéron : *Quid sit risus, quo pacto concitetur, ubi sit, quo modo existat... nescire non pudet, ne ipsi quidem sciunt, qui pollicentur. De Orat., II.*

serait alors contradictoire qu'elle en découvrit les causes. Toutefois il faut préalablement s'enquérir si la question du rire est insoluble par elle-même, ou par la faute des philosophes qui l'auraient mal posée et embrouillée à plaisir.

Tout d'abord entendons-nous sur la nature du rire. Le rire est un phénomène psychologique et physiologique tout ensemble, et comporte ainsi deux interprétations et explications différentes.

Du point de vue physiologique il est vrai de dire avec Spencer : « Réduire en doctrine certaines des conditions (psychologiques) du rire, ce n'est pas expliquer les mouvements spéciaux qui, sous ces conditions, se produisent. Pourquoi, si nous avons un vif plaisir, ou si nous sommes frappés d'un contraste inattendu entre des idées, voit-on les muscles de notre face se contracter d'une certaine manière, ainsi que ceux de la poitrine ou de l'abdomen? Pour trouver à cette question une réponse telle quelle, il n'y a qu'un moyen : s'adresser à la physiologie ¹. »

Mais du point de vue psychologique, la remarque suivante de Lotze est également fondée. A coup sûr, « nous ne voyons rien sans l'intermédiaire des ondes lumineuses; mais le rire que provoque un spectacle comique n'est pas produit suivant des lois physiques, par irradiation des ondes lumineuses sur les nerfs de la rate. L'idée de ce que l'on voit, reçue dans le monde de la pensée, rencontre des tendances géné-

1. *Essais*, tr. Burdeau, t. I, p. 6, Paris, F. Alcan.

rales de l'esprit qui n'ont rien de commun avec le domaine physique, et produit enfin un état d'émotion, auquel la nature a primitivement lié une fonction naturelle, ici celle du rire¹. » Traduisons en clair langage français cette métaphysique allemande; la pensée de Lotze devient cette plaisanterie de Voltaire : « Ceux qui savent pourquoi cette espèce de joie, qui excite le rire, retire vers les oreilles le muscle zygomatique, l'un des treize muscles de la bouche, sont bien savants². »

Prévenons donc une grossière équivoque. Distinguons le rire, phénomène musculaire et nerveux, et le rire, phénomène émotionnel et mental. Alors que ces phénomènes seraient toujours associés, ils ne se ramèneraient pas l'un à l'autre et ne s'expliqueraient pas l'un par l'autre. Mais peut-être se produisent-ils séparément; peut-être y a-t-il un rire purement physique et nerveux, qui doit être rangé parmi les « réflexes », comme « le rire causé par le chatouillement, le froid, l'ingestion de certaines substances, le rire des hystériques, etc. » (Ribot). Il y a, en tout cas, un rire plus physique que psychique; tel serait, — en dehors des cas cités, si l'on admet qu'ils renferment un élément psychique, — le rire épais, sensuel, celui de la plaisanterie grasse. Inversement, il y a un rire tout intellectuel, ou du moins, plus intellectuel que physique, une gaité ou une malice qui n'éclate point, ou se révèle tout au plus

1. *Psychologie physiologique*, tr. Penjon. p. 86, Paris, F. Alcan.

2. *Dictionnaire philosophique*, art. RIRE.

par le rayonnement du visage, l'éclat et le pétillement du regard. En somme, ou le rire physique et le rire idéo-émotionnel existent l'un sans l'autre, ou, s'ils vont toujours ensemble, ils ne sont point en raison directe l'un de l'autre : ils sont donc de nature différente. Si, suivant la remarque de Spencer, on n'explique pas le rire, phénomène musculaire, en analysant les sentiments qui y sont liés, on ne pénètre pas non plus la nature psychologique du rire, en décomposant les mouvements qui l'accompagnent.

Réserve-t-on, comme le veut Voltaire, le nom de rire au rire qui est une émotion de l'âme, et non un simple mouvement des muscles? Même ainsi défini, le rire n'est pas simple. Non seulement il comporte des degrés différents d'intensité, comme le rire et le sourire (à supposer que le sourire ne soit qu'un rire ébauché ou réprimé), mais encore il comprend des espèces différentes : le rire joyeux et le rire sarcastique et amer, le rire bienveillant et le rire insultant, le rire franc, ouvert, de la belle humeur et de la gaité et le rire forcé ou rentré de l'indignation, de la colère et de la haine. Concluons donc avec M. Ribot que « le rire se produit dans des conditions si hétérogènes et si multiples — sensations physiques, joie, contraste, surprise, bizarrerie, étrangeté, bassesse, etc., — que la réduction de toutes ces causes à une seule reste bien problématique¹. » C'est cependant cette réduction que poursuivent ou présupposent les théo-

1. *Psychologie des sentiments*, p. 342 et suiv., Paris, F. Alcan.

ries du rire en général. Mais, sans parler de l'observation, la diversité même de ces théories dénonce l'insuffisance et l'étroitesse de chacune d'elles. Elles n'en sont pas moins intéressantes à consulter comme colligations ou catalogues méthodiques et raisonnés des faits. Nous allons les étudier à ce point de vue et en faire la critique.

II

LES THÉORIES DU RIRE, LEUR CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DU RIRE

On peut distinguer autant de théories du rire qu'il y a de façons de résoudre la question suivante : Le rire exprime-t-il une ou plusieurs émotions de nature spéciale (soit par exemple la joie exclusivement, ou la joie, la surprise, la malignité, etc., tout ensemble), ou bien n'exprime-t-il ni une ni plusieurs émotions déterminées, mais toutes les émotions, quelles qu'elles soient (joie ou douleur, bienveillance ou malignité, etc.), quand ces émotions sont montées à un certain ton, ont une certaine intensité? En un mot, le rire est-il une *nuance* ou un *degré* d'émotion, un *quale* ou un *quantum*?

C'est la seconde hypothèse, la plus éloignée pourtant du sens commun, qui est au fond de la plupart des théories courantes. On y est assez naturellement conduit. Comme le rire se produit dans des circonstances très différentes et répond à des sentiments

très différents, le plus sûr moyen d'en trouver l'explication paraît être de dégager ce qu'il y a de commun à ces circonstances et à ces sentiments. Or on croit remarquer que, si dissemblables qu'ils soient, les rires impliquent tous *une rupture d'équilibre*, soit mental, soit émotionnel, autrement dit, expriment soit la secousse agréable que donne à notre esprit un choc d'idées contraires (théorie de Dumont), soit le mouvement d'orgueil qui naît en nous, quand nos sentiments, entrant en lutte avec ceux d'autrui, nous paraissent de meilleur aloi, plus sains, plus naturels, ou, de quelque façon que ce soit, supérieurs (théorie de Hobbes).

Mais on peut aller plus loin encore dans cette voie, se montrer plus précis, plus systématique. On peut trouver que les émotions, que le rire exprime (surprise, orgueil, etc.), n'ayant rien de commun, il est difficile de leur attribuer cet effet commun : le rire. On dira alors qu'en réalité ce n'est point dans ces émotions diverses, mais dans un certain *ton* qui leur est commun et qui est le même chez toutes, qu'il faut chercher la cause du rire. Ainsi le rire répond à un certain degré de colère et d'indignation, ou de douleur physique, ou de joie, ou de surprise, etc. L'émotion, qui l'engendre, ne l'engendre donc pas en tant que *telle ou telle*, mais en tant que *de telle intensité*. Autrement dit, le rire n'est pas une émotion distincte, mais un coefficient d'émotion déterminé. Darwin et Spencer ont donné à cette théorie sa forme parfaite, logiquement déduite. De ce que le rire exprime indifféremment toutes les émotions, ils concluent qu'il

n'est donc pas lié directement à ces émotions, qu'il en doit être une conséquence éloignée et accidentelle, qu'en fait il provient de cet excès de force nerveuse que les émotions mettent en jeu et déchargent dans les muscles faciaux, articulaires et respiratoires; en un mot, ils voient dans le rire un phénomène essentiellement physiologique et moteur, et accessoirement ou par surcroît psychologique et mental.

Les théories qui précèdent partent de ce postulat que tous les rires ont un principe d'explication unique et tendent à cette conclusion que ce principe se rencontre dans une circonstance étrangère aux sentiments du rieur. On peut contester le bien fondé de ces théories et soutenir que plus on s'engage dans une pareille voie de recherche et d'explication, plus on s'éloigne du but à atteindre, du phénomène à expliquer. Il ne s'agit pas en effet de trouver un caractère s'appliquant à tous les rires et n'appartenant en propre à aucun : ce caractère, fût-il réel, cesserait, si j'ose dire, d'être caractéristique. Le rire n'existe ni ne peut être conçu en dehors de l'émotion qu'il traduit; il est essentiellement psychique; loin que toute émotion soit bonne pour produire le rire, si elle a l'intensité requise et dégage une force nerveuse suffisante, il n'y a que des émotions déterminées qui engendrent le rire, et si ces émotions ne se laissent pas ramener à l'unité, c'est donc que les rires forment eux-mêmes des espèces distinctes et irréductibles.

En résumé les théories du rire se répartissent en deux groupes : les unes définissant le rire, du point

de vue *qualitatif*, par les émotions qu'il exprime, les autres le définissant, du point de vue *quantitatif*, par le caractère commun à ces émotions, à savoir par la somme d'énergie nerveuse mise en liberté par chacune, les unes admettant la pluralité, les autres impliquant l'unité du rire.

CHAPITRE II

THÉORIE PHYSIOLOGIQUE

Les rires sont psychologiquement divers, expriment tantôt la joie animale, intellectuelle, tantôt la douleur physique, morale, et généralement toutes les émotions. Mais physiologiquement ils sont réductibles à l'unité, les émotions diverses qui produisent le rire ayant pour caractère commun la mise en liberté d'un excès de force nerveuse (Spencer).

Considéré par rapport au rieur et abstraction faite des choses risibles, le rire est une *détente* nerveuse et psychique. Il se produit à la suite d'une dépression morale, — d'une crise de tristesse, de larmes, — d'une contrainte quelconque (Bain).

Ainsi s'expliquent en particulier le chatouillement, — le fou rire. — Ainsi s'explique encore le rire intellectuel causé « par la vue de certaines discordances », à savoir des « discordances ascendantes » (Spencer).

La théorie de Spencer ramenée à celle de Bain. Leur commune insuffisance.

Parlons d'abord des théories de ces philosophes qui, étudiant le rire, font abstraction de l'émotion à laquelle il est lié.

Ces théories sont, à première vue, assez paradoxales. Elles vont contre cette opinion commune que le rire est exclusivement humain¹. Or le rire humain lui-même ne peut être que psychique, c'est-à-dire émotionnel et mental. S'il y a un autre rire, de nature nerveuse, on l'appellera un « rire sardonien », un rictus, ou de tel autre nom qu'on voudra, mais on ne le confondra pas plus avec le vrai rire « que les larmes produites par l'odeur de l'oignon avec les vraies larmes » (Penjon)². Où il n'y a pas « émotion de l'âme », pour parler comme Descartes, il ne saurait y avoir rire. C'est là une vérité qui a été jusqu'ici hors de doute. Est-elle donc aujourd'hui sérieusement contestée? Nous ne le pensons pas. Mais on a établi, à ce qu'il semble, une distinction subtile entre la façon dont nous ne pouvons nous dispenser de concevoir le rire et celle à laquelle nous sommes forcés de recourir pour l'expliquer. On admet que l'explication du rire, ne pouvant être tirée de sa nature, doit l'être des circonstances accidentelles dans lesquelles il se produit. On raisonne ainsi :

1. Cf. Rabelais : « Rire est le propre de l'homme. » — Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. RIRE : « Les animaux ne rient point de joie, comme ils ne répandent point de pleurs de tristesse. Le cerf peut laisser couler une humeur de ses yeux quand il est aux abois; le chien aussi, quand on le dissèque vivant; mais ils ne pleurent point leurs amis comme nous; ils n'éclatent point de rire comme nous à la vue d'un objet comique; l'homme est le seul animal qui pleure et qui rit. »

2. Cf. Voltaire, *ibid.* : « Les vapeurs violentes, qui excitent tantôt les larmes, tantôt les symptômes du rire, tirent à la vérité les muscles de la bouche; mais ce n'est point un ris véritable; c'est une convulsion, c'est un tourment... »

« Tous les sentiments puissants, n'importe lesquels ou peu s'en faut »¹, peuvent engendrer le rire, et, dans l'impossibilité de réduire tous ces sentiments à un seul, il faut, ou renoncer à expliquer le rire, ou chercher, en dehors de ces sentiments, dans l'ordre physiologique, une loi qui s'applique à tous les rires, au rire nerveux aussi bien qu'au rire de gâté, de malice ou d'esprit. Résoudre scientifiquement le problème du rire, c'est donc le généraliser et le simplifier.

Telle est je ne sais s'il faut dire la thèse ou la méthode de Spencer. Comment essaie-t-il de la justifier? Comment établit-il que l'explication du rire ne peut être cherchée en dehors de la physiologie? Ce n'est pas tant, comme on pourrait le croire, l'absence que la surabondance même des causes proprement psychologiques du rire qui fait que le rire ne peut être expliqué par ces causes. Il faut faire justice en effet d'une opinion vulgaire, adoptée légèrement par certains philosophes, d'après laquelle le rire n'exprimerait que la joie. « Quiconque rit, dit Voltaire, éprouve une *joie gaie* dans ce moment-là, *sans avoir un autre sentiment*. » Le rire, dit aussi Dumont, « est un ensemble de mouvements musculaires, qui répond à un *sentiment de plaisir* ». Comment peut-on négliger ainsi ou méconnaître « le rire sardonique et le rire hystérique qui sont l'effet d'une détresse morale » et auxquels « il faut joindre encore certaines sensations comme le chatouillement, et, selon Bain², le froid et certaines espèces de souffrances aiguës » ?

1. Spencer, *Essais*, l. I, la Physiologie du rire, tr. fr. Paris, F. Alcan.

2. Spencer, *loc. cit.*

On n'est pas fondé à écarter systématiquement ces rires comme morbides.

On ne l'est pas davantage à invoquer ici l'évolution et à soutenir que le rire primitif du moins n'aurait exprimé que « la joie proprement dite » (Darwin). Outre que c'est là une pure hypothèse, on ne voit pas bien comment l'homogénéité primitive des rires aurait pu produire leur hétérogénéité actuelle. N'exprimerait-il que la joie, le rire exprimerait déjà des joies bien différentes et dont la parenté est lointaine, difficile à établir, à savoir : 1° la *joie animale*, ou le plaisir qui n'est associé à aucune idée, exemple : le rire sans cause des enfants, le rire des idiots, si fréquent et si bruyant, le rire des dieux d'Homère, « exubérance de leur joie céleste, à la suite de leur banquet quotidien » (Bain); 2° la *joie intellectuelle* qui revêt tant de formes, qui a tant de nuances et de degrés : combien ne diffèrent pas, par exemple, pour ne parler que de ceux-là, les rires qui éclatent à la bouffonnerie, à la farce (*M. de Pourceaugnac*) et aux comédies du genre élevé (*le Misanthrope*)?

Mais en réalité le rire exprime naturellement et dès l'origine la douleur aussi bien que la joie. Il exprime la *douleur physique* à l'état aigu, témoin cette observation de Lange : « Un jeune homme très intelligent et pas du tout nerveux, chez qui je traitais une ulcération de la langue avec un caustique très douloureux, régulièrement, pendant cette opération, au moment où la douleur était à son maximum, était pris d'un violent éclat de rire ¹. »

1. *Les Émotions*, tr. fr., p. 163, Paris, F. Alcan.

Il exprime aussi la *douleur morale*, à savoir le désappointement, le dépit, la fureur, exemple : le rire d'Oreste :

Ah! je te loue, ô ciel, de ta persévérance!

ou encore le dédain, le défi; exemple : le rire d'Alceste tenant tête aux marquis :

« Par la sambleu! Messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis! »

En résumé on se perdrait dans un détail infini si on voulait rattacher le rire à tous les sentiments dont il peut être, dont il est la manifestation ou le signe. Aussi faut-il en chercher la cause en dehors des émotions du rieur; on la trouve, selon Spencer, dans une circonstance consécutive à ces émotions et commune à toutes, laquelle est la mise en liberté d'un excès de force nerveuse qui d'abord se décharge dans les muscles de la respiration, de la phonation, puis s'irradie dans les muscles de la face.

Nous voulons faire ressortir les mérites, les avantages et la portée de cette théorie de Spencer; nous allons l'exposer librement, à notre manière; nous ne craignons pas de l'élargir au besoin, d'y faire rentrer des théories voisines et d'en chercher des applications nouvelles. Indiquons-en d'abord le caractère général : elle ne considère pas la nature et les propriétés des choses risibles, elle tient uniquement compte des dispositions physiologiques et mentales, et plus spécialement physiologiques, du rieur. Elle est donc étroite, mais elle n'est point fausse. Elle appelle l'at-

PSYCHOLOGIE DU RIRE

est en soi un élément important, et trop souvent négligé du rire. Elle montre ce qui entre de relatif et de subjectif dans tous les rires et réussit à donner des notions sans une explication suffisante et complète.

Il est certain en effet que s'il y a des choses risibles à saisir et cependant aussi de choses qui ne sont pas risibles, ou qui le sont fort peu, par cela seul qu'il est noté à un certain ton d'humeur. Le rieur est donc toujours une *détente*.

Il s'agit d'une détente purement nerveuse. Ainsi, pendant le siège de Paris, observe Darwin, les soldats allemands, après une forte alerte ou un grand danger, « étaient tout particulièrement disposés à éclater en bruyants éclats de rire à propos de la plus insignifiante facétie. De même, lorsque les petits enfants vont commencer à pleurer, il suffit parfois d'une circonstance inattendue, survenant brusquement, pour les faire passer des larmes au rire¹. » Ces faits s'expliquent aisément. Il faut que la force nerveuse, accumulée par une émotion à un moment donné, s'écoule de quelque manière : si elle ne s'irradie pas dans le cerveau, suscitant des sentiments et des pensées, si elle n'agit pas sur les viscères, cœur, poumon, organes digestifs, elle circulera alors, dit Spencer, dans les muscles les plus mobiles, ceux de la voix, de la bouche, de la face, et produira le rire.

Ainsi s'explique naturellement encore l'étrange et

1. Darwin, *L'expression des émotions*, ch. VIII, p. 214 et suiv.,

paradoxaie relation qui existe entre le rire et les pleurs. Physiologiquement le rire, les soupirs et les larmes remplissent une même fonction; ils sont les canaux par lesquels le trop-plein des émotions se déverse. Ils sont donc liés à un même état nerveux général, ils sont des effets inséparables d'un même tempérament. Les facultés de rire et de pleurer se perdent ou s'affaiblissent en même temps : la jeunesse est l'âge des rires prompts et des larmes faciles, la maturité ou la vieillesse, celui des rires éteints et des larmes tarées. « J'observe que je ne ris plus guère, et que je ne suis plus triste. Je deviens mûr ¹ », dit Flaubert. On a remarqué encore que les rieurs sont souvent des mélancoliques, témoin Molière. « Ceux dont la rate n'est pas bien saine, dit Descartes, sont sujets à être non seulement plus tristes, mais aussi par intervalles plus gais et plus disposés à rire que les autres ². »

Bien plus, le rire et les larmes semblent directement liés : ils s'engendrent mutuellement. Le rire est souvent la réaction des pleurs : « On ne peut pas, selon Descartes, être si aisément invité au rire par quelque autre cause que lorsqu'on est triste » ³. Inversement, « souvent, après avoir beaucoup ri, on se sent naturellement enclin à la tristesse » ⁴. C'est ainsi, pour prendre un cas simple, que lorsque des enfants sont gais, excités, s'amuseut trop, les parents s'in-

1. *Correspondance.*

2. *Passions de l'âme*, 2^e partie, 126.

3. *Ibid.*, 125.

4. *Ibid.*, 126.

tention sur un élément important, et trop souvent négligé, du rire. Elle montre ce qui entre de relatif ou de subjectif dans tous les rires et réussit à donner de quelques-uns une explication suffisante et complète.

Il est certain en effet que s'il y a des choses risibles en soi, on rit cependant aussi de choses qui ne sont pas du tout risibles, ou qui le sont fort peu, par cela seul qu'on est monté à un certain ton d'humeur. Le rire est alors uniquement une *détente*.

Il peut être une détente purement nerveuse. Ainsi, pendant le siège de Paris, observe Darwin, les soldats allemands, après une forte alerte ou un grand danger, « étaient tout particulièrement disposés à éclater en bruyants éclats de rire à propos de la plus insignifiante facétie. De même, lorsque les petits enfants vont commencer à pleurer, il suffit parfois d'une circonstance inattendue, survenant brusquement, pour les faire passer des larmes au rire ¹. » Ces faits s'expliquent aisément. Il faut que la force nerveuse, accumulée par une émotion à un moment donné, s'écoule de quelque manière : si elle ne s'irradie pas dans le cerveau, suscitant des sentiments et des pensées, si elle n'agit pas sur les viscères, cœur, poumon, organes digestifs, elle circulera alors, dit Spencer, dans les muscles les plus mobiles, ceux de la voix, de la bouche, de la face, et produira le rire.

Ainsi s'explique naturellement encore l'étrange et

1. Darwin, *L'expression des émotions*, ch. VIII, p. 214 et suiv., tr. fr.

paradoxe relation qui existe entre le rire et les pleurs. Physiologiquement le rire, les soupirs et les larmes remplissent une même fonction; ils sont les canaux par lesquels le trop-plein des émotions se déverse. Ils sont donc liés à un même état nerveux général, ils sont des effets inséparables d'un même tempérament. Les facultés de rire et de pleurer se perdent ou s'affaiblissent en même temps : la jeunesse est l'âge des rires prompts et des larmes faciles, la maturité ou la vieillesse, celui des rires éteints et des larmes tarries. « J'observe que je ne ris plus guère, et que je ne suis plus triste. Je deviens mûr ¹ », dit Flaubert. On a remarqué encore que les rieurs sont souvent des mélancoliques, témoin Molière. « Ceux dont la rate n'est pas bien saine, dit Descartes, sont sujets à être non seulement plus tristes, mais aussi par intervalles plus gais et plus disposés à rire que les autres ². »

Bien plus, le rire et les larmes semblent directement liés : ils s'engendrent mutuellement. Le rire est souvent la réaction des pleurs : « On ne peut pas, selon Descartes, être si aisément invité au rire par quelque autre cause que lorsqu'on est triste » ³. Inversement, « souvent, après avoir beaucoup ri, on se sent naturellement enclin à la tristesse » ⁴. C'est ainsi, pour prendre un cas simple, que lorsque des enfants sont gais, excités, s'amuse trop, les parents s'in-

1. *Correspondance*.

2. *Passions de l'âme*, 2^e partie, 126.

3. *Ibid.*, 125.

4. *Ibid.*, 126.

quêtent et disent : Ça va tourner mal ! Et au plaisir trop vif succèdent en effet la morosité, l'ennui, l'humeur mauvaise. C'est sans doute pour cette raison encore que les rieurs sont redoutés : « Diseurs de bons mots, mauvais caractères ». La plaisanterie dégénère vite : par cela seul qu'elle se prolonge, elle devient taquine, méchante. *Surgit amari aliquid!*

Enfin, dans des cas morbides, le rire se substitue aux larmes. « Chez une dame atteinte d'hémiplégie à la suite d'une maladie cérébrale, mais qui avait gardé intactes ses facultés psychiques, un phénomène singulier se produisit pendant la maladie ; elle se mettait toujours à rire avec force quand on lui annonçait une nouvelle triste ou ennuyeuse, bien qu'elle ne fût pas ordinairement rieuse¹. » Ce cas d'*inversion* affective, à la réflexion, n'a rien de si étrange : il fait pendant aux *pleurs de joie*.

La théorie de Spencer a l'avantage de fournir une explication simple des rires qui sembleraient devoir être les plus embarrassants, de ceux qui se produisent en apparence sans causes, ou à l'encontre même des causes ordinairement admises, dans des conditions anormales ou paradoxales. Elle ne s'applique pas moins heureusement à une forme de rire ordinaire et commune, celle qu'on appelle proprement le *rire-détente*. Une émotion de nature quelconque, pourvu qu'elle soit forte et prolongée, constitue un état de « contrainte » ou de tension nerveuse. La cessation brusque de cet état produit le rire. Suivant

1. Lange, *Les émotions*, tr. fr., p. 163, Paris, F. Alcan.

l'expression courante, le rire est *la perte de la gravité*, la rupture de l'équilibre psychique, le jaillissement soudain des sentiments refoulés, le retour à la nature, l'abandon. Comme un ressort trop tendu qui part de lui-même, sous une impulsion légère, en oscillations violentes, rapides et prolongées, l'esprit préoccupé, soucieux, à la première occasion, reprend son élasticité, son jeu. « Sous ce point de vue, le comique, dit Bain, est la réaction du sérieux ¹. »

Dès lors toute violence faite à notre nature, — une dignité de maintien forcé, un effort d'attention qu'on impose à notre esprit, un respect qu'on exige de nous et qui va contre nos sentiments, — constitue une circonstance favorable au rire. C'est ce qui explique l'hilarité bruyante des enfants à leur sortie de l'école, le rire irrévérencieux qui éclate à l'église, au tribunal, et en général dans toute grave assemblée, quand se produit un incident futile. C'est ce qui explique d'une façon générale les rires qu'on pourrait appeler scandaleux.

Par exemple « ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison haute et sublime, et qu'il juge des choses dans leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles? Voyez-le entrer

1. *Les émotions et la volonté*, tr. fr., 1^{re} partie, chap. xiv, 40, p. 251 sqq. (Paris, F. Alcan). On trouve dans Bain deux théories du rire. Celle que nous indiquons ici (nous parlerons de l'autre plus loin) nous paraît se rattacher aux vues de Spencer, et les compléter heureusement.

dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de sa raison par l'ardeur de sa charité? Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître, que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, je parie la perte de la gravité de notre sénateur¹. » Pascal parie à coup sûr. Il n'en faut pas tant pour faire rire un si grand personnage. Sa dignité est même d'autant plus aisée à perdre qu'elle est plus lourde à porter. « Plus un homme est sérieux par état, plus il a de chances, dit Taine, de contenir un gamin » (Thomas Graindorge). Le rire nous apparaît ici comme la réaction de l'homme vrai, qui est vain et léger, contre le dignitaire solennel, à la majesté d'emprunt.

Si rire, en général, c'est se délivrer de toute contrainte, ce sera quitter le rôle qu'on joue vis-à-vis de soi-même aussi bien que vis-à-vis des autres, et s'affranchir par exemple de ses habitudes pour revenir à son caractère, ou de son caractère même pour suivre sa fantaisie, ses instincts.

Ainsi il est naturel que les esprits sérieux soient précisément ceux qui se montrent, à certains moments, les plus fous : n'ont-ils pas à épuiser des réserves de gaieté enfantine? Il est naturel que les esprits profonds goûtent la plaisanterie naïve, que les logiciens ou raisonneurs s'amuse de balourdises énormes, de stupéfiantes âneries, que les hommes pliés au respect, à

1. *Pensées*, art. III, 3, édit. Havet.

la tenue, aient une prédilection marquée pour les impertinences, les gamineries et les farces, enfin qu'en vertu de ce qu'Amiel appelle « la loi d'ironie », chacun aille « d'instinct à ce qui lui manque ». Le rire, c'est donc notre nature se manifestant en toute liberté et franchise, se jouant de toutes les habitudes, de toutes les attitudes, fût-ce involontaires et inconscientes; c'est notre spontanéité s'affirmant contre notre caractère et notre esprit, en tant qu'ils sont faits d'apports étrangers, qu'ils sont des produits de l'éducation ¹.

Ce n'est pas qu'il y ait rire par cela seul qu'il y a liberté, comme le pense M. Penjon. Le rire, c'est seulement la liberté reconquise, jouissant de se retrouver, « la délivrance après la contrainte ». Que la contrainte cesse d'être ou d'être sentie, que ceux qui la subissent ne s'en relèvent plus, qu'elle leur devienne naturelle, que le ressort en eux ait été brisé ou faussé, ne retrouve plus son élasticité première, et le rire disparaît. Ainsi ne rit pas qui veut : les natures « solennelles ne comprendront jamais la jouissance de l'abandon » (Bain); un esprit trop préoccupé ne

1. Cf. Penjon : *Le rire et la liberté*, Revue philos., août 1893. — La même raison, qui nous fait rire, fait rire les autres à nos dépens. Le risible par excellence, le comique vrai, irrésistible, c'est notre nature mise à nu par un mot qui échappe, un cri du cœur. Ex. le mot de la *Jeune veuve* (La Fontaine, Fables, VI, XXI) à son père :

Où donc est le jeune mari
Que vous m'aviez promis?

Celui de l'ivrogne à la « cellière du royaume de Satan » qui porte « à manger à ceux qu'enclôt la tombe noire » :

« Tu ne leur portes point à boire? » (*Ibid.*, III, VII.)

sait plus se distraire, un écolier appliqué n'a plus le goût du jeu. Les émotions qui donnent naissance au rire sont donc seulement celles qui sont assez fortes pour que nous en éprouvions une gêne, une importunité, et qui cependant ne le sont pas assez pour que nous ne puissions en être aisément distraits. Le rire est une détente au sens à la fois psychologique et physiologique du mot, c'est-à-dire une diversion à une émotion trop forte et une dissipation de l'énergie nerveuse accumulée.

Telle est, étendue et développée, la théorie de Bain, complémentaire de celle de Spencer. Cette théorie explique-t-elle vraiment le rire? Il semble qu'elle indique une condition sans laquelle il ne peut se produire, mais non pas précisément la raison pour laquelle il se produit. Elle est fondée, vraie en ce qu'elle affirme, mais insuffisante, incomplète et par là implicitement exclusive. Elle ne vaut, j'entends qu'elle n'est pleinement satisfaisante, que dans un cas, d'ailleurs notable, celui où le rire est élémentaire et simple et, pour ainsi dire, psychologiquement sans cause. Le rire peut en effet se réduire à être le bien-être physique provenant d'une détente; il est même toujours d'abord et nécessairement cela, mais il serait faux de dire qu'il n'est que cela. Nous disions plus haut que ce qui a pu conduire à expliquer le rire par des causes physiques, c'est la surabondance ou l'absence de causes morales. Si c'en est l'absence, l'explication est valable; si c'en est la trop grande abondance, l'explication peut être juste encore, mais ne satisfait plus, n'est qu'un expédient : je prends le mot

d'ailleurs dans son sens favorable, qui est le vrai : ce qui convient à défaut de mieux, *quod expedit*. Il faudra se contenter en effet d'une explication physiologique du rire, si le rire n'en comporte pas d'autre, mais c'est là une question à débattre. Ajournons cette question ; acceptons présentement la théorie spencérienne dans ce qu'elle a de fondé ; montrons-en la portée légitime, suivons-la dans ses justes applications.

Il est deux cas auxquels elle semble devoir convenir, pour lesquels elle aurait pu être inventée : le chatouillement et le fou rire. Voyons si en effet elle réussit à expliquer ces rires tout physiques ou plus physiques que psychiques.

Le chatouillement est un rire nerveux ; il peut être défini une stimulation forte qui fait sortir un organe donné d'un état de torpeur, habituel ou accidentel. Ainsi « les parties du corps sensibles au chatouillement sont, comme le remarque Darwin, celles qui ne supportent pas habituellement le contact des surfaces étrangères (les aisselles, les parties intérieures des doigts, le creux du nez, des oreilles) ou celles qui supportent le contact d'une surface large et uniforme¹ » (la plante des pieds), autrement dit, celles dont la sensibilité tactile est engourdie par l'effet d'une inaction prolongée, ou, ce qui revient au même, d'une action répétée, constante et toujours la même. Or quand des organes engourdis viennent à se réveiller, leur activité est d'autant plus grande qu'ils sortent

1. Darwin, *L'expression des émotions*, loc. cit. .

d'un engourdissement plus profond; les mouvements par lesquels ils réagissent contre l'excitation reçue sont disproportionnés, violents; ils s'étendent de proche en proche au corps tout entier; et, selon les principes de Spencer, le trop-plein de cette activité désordonnée s'écoule sous la forme du rire.

Il en est de même lorsque la torpeur des organes est accidentelle ou exceptionnelle. Ainsi le jeûne engourdit l'estomac; cet engourdissement sera une prédisposition au rire. « Vivès écrit de soi-même que lorsqu'il avait été longtemps sans manger, les premiers morceaux qu'il mettait en sa bouche l'obligeaient à rire ¹. »

On a observé encore que le chatouillement ne peut être produit que par un contact qui s'interrompt, ou qui change soit de vitesse, soit de direction ²; cela revient simplement à dire que plus l'organe est pris au dépourvu par l'excitation, plus la sensation est forte et plus la réaction contre la sensation est violente, dérégulée, apte par conséquent à se propager, à s'étendre, et à produire de ces effets à côté, de ces mouvements sans but, dans lesquels rentre le rire.

Le chatouillement, avec toutes ses circonstances particulières, trouve ainsi une explication satisfaisante dans la théorie de Spencer. Le fou rire rentre mieux dans la théorie voisine de Bain. Ces deux rires peuvent être rapprochés : le chatouillement est le rétablissement de fonctions endormies ou naturelle-

1. Descartes, *Passions de l'âme*, 2^e partie, 127.

2. Dumont, *Théorie scientifique de la sensibilité*, p. 202-3, Paris, F. Alcan.

ment languissantes, l'entrée en exercice, inaccoutumée et en quelque sorte anormale, de ces fonctions; le fou rire est le réveil soudain et imprévu de facultés comprimées ou latentes.

Le fou rire mériterait une étude spéciale. Donnons-nous le plaisir de l'esquisser. Permettons-nous cette digression. Il est le rire qui se prête le mieux à l'observation, parce qu'il est le plus intense et comme le grossissement de tous les autres; il est le plus caractéristique, en ce sens qu'il est le plus naturel, le plus franc, celui qui exprime le mieux la pure et simple gaité; enfin il sert d'intermédiaire entre le rire nerveux et le rire psychique, et éclaire l'un et l'autre.

Le fou rire est ainsi appelé parce qu'il est sans cause apparente, ou disproportionné avec sa cause. Il semble uniquement provenir d'un riche fonds de santé et de jeunesse, d'une belle humeur latente, d'une force nerveuse accumulée et prête à se dépenser.

Il ne s'explique pas par les circonstances où il naît. Celles-ci en effet n'ont rien de risible; et cependant elles ne sont pas indifférentes, quelconques; ce sont précisément celles où l'on aurait intérêt à garder son sérieux. Le fou rire est intempestif: il nous échappera par exemple en visite cérémonieuse chez des gens gourmés. D'autre part les personnes sujettes au fou rire sont celles qui subissent la contrainte extérieure la plus forte, qu'on oblige spécialement à s'observer elles-mêmes, à respecter les autres: les écoliers, les enfants, et en général ceux qui ont à tenir un rôle au-dessus de leurs forces.

Il suit de là que le fou rire n'est pas irrévérencieux, au moins d'intention, et que c'est bien à tort que s'en offensent ou s'en montrent agacés les gens graves et de sang-froid. Il a droit, sinon à la sympathie, du moins à l'indulgence, car il est au plus haut degré involontaire. Le rire en général éclate sans notre volonté; le fou rire éclate contre notre volonté. Le rire en général a une cause reconnue, admise; il paraît légitime, fondé; on s'y laisse aller, on s'y complait. Le fou rire au contraire est sans cause connue ou valable, sans prétexte, sans excuse; on en a honte, on s'en défend.

Et avec tout cela le fou rire n'a rien d'exceptionnel, d'étrange. Il ne fait qu'accuser, en les portant à l'extrême, les caractères essentiels du rire. « Le rire, a dit M. Penjon, est l'expression de la liberté. » Autrement dit, il est étranger par nature à la réflexion, au point qu'il s'arrête, par cela seul qu'on s'en rend compte, qu'on l'analyse, tandis qu'il se prolonge et redouble, quand on s'y laisse aller bonnement, qu'on le subit sans le comprendre. Tout rire est donc fou à quelque degré, et le plus fou est, si j'ose dire, *le plus rire*.

Le fou rire a deux caractères distinctifs, qui en font le rire par excellence : il est irrésistible et inextinguible.

C'est en vain que pour le dissimuler ou le retenir, on met la main sur sa bouche, on serre les lèvres, on les mord jusqu'au sang; c'est en vain qu'on s'injurie, qu'on se fait honte de sa sottise et de son extravagance, qu'on se fait peur du scandale; le rire s'exas-

père des raisonnements qu'on lui oppose et des violences qu'il subit; il éclate avec force, avec fureur. « Le corps entier, dit Darwin ¹, se soulève [alors] en arrière; on tombe presque en convulsions; la respiration est très troublée, la tête et la face se gorgent de sang, les veines se distendent, les muscles périoculaires se contractent spasmodiquement pour protéger les yeux. Les larmes coulent abondamment. » « Un homme pris d'un fou rire, dit un autre auteur ², devient une espèce de curiosité : tout son corps, tous les traits de sa figure sont dans l'agitation : il se roule sur les fauteuils, sur les canapés; un vacarme strident sort de sa poitrine; des pleurs humectent ses yeux; il fait signe de la main qu'on ne trouble pas sa crise joyeuse et indomptable. Il faut qu'elle cesse d'elle-même, car sa volonté, car les admonestations n'y font rien. »

Comme il est sans cause, le fou rire est sans fin. Je l'ai vu se produire à l'unisson chez deux personnes, d'une façon intermittente sans doute, mais à intervalles rapprochés, pendant un jour et demi. Il éclate au moindre prétexte et il ne peut être retenu par les raisons les plus fortes. Même plus on a de motifs de s'empêcher de rire, plus on rit. On sufoque, on meurt, on est à bout de forces; on respire un moment, puis on repart de plus belle; on ne s'arrête enfin que par épuisement.

Cet état violent est à la fois agréable et pénible.

1. *Ouvrage cité.*

2. A. Michiels, *Le monde du comique et du rire*, Calmann Lévy, 1886, p. 170.

Au moment où on l'éprouve, on voudrait en être délivré; c'est d'abord un malaise, puis cela devient une torture. Toutefois le plaisir l'emporte. « Celui qui n'a pas été, à quinze ans, secoué par le fou rire, sous une grêle de pensums, dit A. France¹, ignore une volupté. » « Après les spasmes de l'amour, dit aussi A. Michiels², le fou rire est la plus violente des émotions agréables. »

Qu'on réunisse maintenant tous les traits de cette description, qu'on passe en revue tous les caractères du fou rire afin d'en saisir l'origine et le principe; on trouvera qu'il n'en est point qui ne s'explique par les dispositions mentales et surtout physiques du rieur, qui n'ait ces dispositions pour cause, la perception du risible, quand elle existe, jouant au plus le rôle d'occasion ou de prétexte. Le fou rire fournit ainsi un argument topique en faveur de la théorie relativiste du rire.

Mais peut-être, comme nous le disions plus haut, cette théorie s'applique-t-elle à tous les rires et n'en explique-t-elle, à proprement parler, d'une façon adéquate et précise, qu'un petit nombre; à savoir précisément les plus insignifiants, ceux dont on peut dire qu'en chercher la raison, c'est déjà ne les plus comprendre. Telle n'est pas la pensée de Spencer qui soutient que l'explication, valable pour le rire nerveux et le fou rire, l'est aussi pour le rire intellectuel.

Voici comment il l'établit. Le rire intellectuel est

1. *Le livre de mon ami.*

2. *Ouvrage cité*, p. 170.

causé par « la vue de certaines discordances ». Ainsi il éclate « lorsqu'au milieu du court silence qui sépare l'andante de l'allegro dans une symphonie de Beethoven détonne un bruyant éternuement ». Or il faut noter qu'avant que le rire éclate, l'attention de l'auditeur est fortement excitée, ou, « en termes physiologiques, qu'une bonne partie du système nerveux est dans un état de tension. Voilà que cette somme considérable de force nerveuse est soudain arrêtée en son cours. Les canaux par où la décharge était sur le point de passer sont fermés. Un nouveau canal est ouvert, mais il est petit. » Autrement dit, la sensation survenante « n'emploie pas toute l'énergie à dépenser. L'excédent doit donc se décharger dans quelque autre direction; il s'écoule par les nerfs moteurs dans les différentes classes de muscles, et produit ces différents mouvements convulsifs que nous appelons rire ¹. »

La loi posée par Spencer n'explique pas seulement pourquoi la discordance ou le contraste fait rire, mais pourquoi tel contraste fait rire, non tel autre. Pour que le contraste entre deux émotions données soit risible, il faut en effet que la première soit intense, la seconde, médiocre ou faible, que la première ayant mis en liberté une grande quantité de force nerveuse, la seconde ne puisse utiliser toute cette force et doive l'écouler en partie, que le « contraste » en un mot soit « descendant », c'est-à-dire que « la conscience, après avoir été occupée à de grands objets, soit

1. Spencer, ouvrage cité.

réduite à de petits ». La « discordance ascendante » au contraire serait tragique, ex. : un fils ingrat, un loup dans la bergérie, etc.

Spencer prend soin de séparer sa théorie de celle de Bain, de distinguer le plaisir causé par la vue de certaines discordances de celui qui provient de la délivrance d'une contrainte. Commentant le cas de l'éternuement intempestif au concert, il dit que « dans ce cas, et une foule d'autres semblables, la tension d'esprit n'est pas imposée, mais spontanée, n'est pas désagréable, mais agréable... Donc, quand survient le malheureux éternuement, si on rit de l'entendre, ce n'est pas parce qu'on se repose d'une attitude d'esprit ennuyeuse; *il faut chercher quelque autre chose* ¹. »

Est-ce bien sûr? Ne suffirait-il pas d'élargir ici la pensée de Bain ou plutôt de la mieux entendre? N'y a-t-il pas des contraintes subies de bonne grâce, consenties et même non senties? Pour certains, une audition musicale, un spectacle sont naturellement ou deviennent vite, en se prolongeant, une tension, tranchons le mot, une gêne, un malaise vague, qu'ils ne s'avouent pas, mais dont ils ne demandent pas mieux que d'être un instant soulagés.

Ces gens assurément n'aiment pas la musique!

Mais au reste, lorsqu'un éternuement éclate au milieu d'un morceau, est-ce que tous s'en amusent? Non, les uns en sourient à peine, les autres n'en rient pas du tout, quelques-uns s'en montrent indignés.

1. Spencer, *ibid.*

Ces derniers, mélomanes farouches, ne veulent pas être distraits de leur plaisir; chez eux, la force nerveuse suit la première voie, largement tracée, et refuse de s'engager dans celle qui s'ouvre à côté. Ceux au contraire dont l'attention s'accroche aux incidents futiles sont donc au fond des auditeurs indifférents ou peu empoignés; leur cas est analogue à celui de l'écolier toujours prêt à quitter une tâche à laquelle il s'applique pourtant de son mieux et qu'il semble faire de bon cœur, mais qui éclate de rire si une mouche se pose sur le nez de son maître. La théorie de Bain nous paraît donc suffire à expliquer les cas de « discordance ascendante », et Spencer eût pu s'en tenir à cette formule générale : le rire est une détente.

D'ailleurs qu'il faille les séparer ou les fondre en une, qu'il faille garder à chacune son originalité propre ou faire disparaître jusqu'à leurs différences de détail, les théories de Spencer et de Bain ont les mêmes qualités et les mêmes défauts, et doivent être réunies dans une appréciation commune. Elles n'embrassent pas toute la question du rire; elles n'en envisagent qu'un côté, à vrai dire important, et qui demandait en effet à être mis d'abord en lumière. Elles indiquent les conditions premières et fondamentales du rire, celles qu'on peut appeler subjectives, à savoir les dispositions mentales et physiologiques du rieur; encore s'attachent-elles exclusivement à ces dernières. Or le rire a aussi des conditions objectives ou externes qu'on ne peut passer sous silence. S'il traduit avant tout notre humeur et l'état de nos nerfs,

il ne laisse pas cependant d'exprimer d'autre part la nature des choses risibles. Ces choses nous avons à les examiner, quand ce ne serait que pour montrer comment elles favorisent ou provoquent en nous la disposition au rire.

La théorie physiologique du rire peut donc être jugée incomplète ou simpliste : incomplète, en tant qu'elle s'applique seulement au rire élémentaire et simple, à celui dont on a dit qu'il n'en est pas un, parce qu'il a peu ou point de caractères psychiques, au rire nerveux, morbide, au chatouillement et au fou rire; simpliste, en tant qu'elle s'applique à tous les rires, ceux-ci étant considérés en dehors de leurs conditions mentales et de leurs conditions objectives, comme si ces conditions n'existaient pas ou ne devaient pas compter.

Au point de vue purement physiologique, la théorie de Spencer est hypothétique, et, à ce titre déjà, discutable. De plus elle est déjà ancienne et partant dépassée. Nous n'examinerons pas cependant les théories plus complètes et plus précises, sinon plus sûres, qui l'ont remplacée. Nous ne donnons celle-ci qu'à titre d'échantillon, pour montrer le genre d'intérêt que peuvent offrir les explications physiologiques du rire, et le caractère cependant insuffisant de ces explications.

CHAPITRE III

LE RIRE, PHÉNOMÈNE DE SOCIABILITÉ, DE SYMPATHIE ET D'ANTIPATHIE

I. LE RIRE, PHÉNOMÈNE DE SYMPATHIE. — La contagion du rire est apparente ou réelle : rires synchroniques, rires sympathiques. Elle s'établit :

- 1° Entre rires de même espèce, mais d'intensité différente, et est alors bilatérale et réelle;
- 2° Entre rires d'espèces différentes, et est alors unilatérale et imaginaire.

Le rire d'antipathie ou raillerie implique lui-même un courant de sympathie entre les rieurs, parfois même entre le railleur et le railé.

II. LE RIRE, PHÉNOMÈNE D'ANTIPATHIE. — Les personnages comiques sont ceux entre lesquels une antipathie existe; les situations comiques, celles qui accusent cette antipathie.

- 1° L'antipathie proprement dite est une opposition soit de *nature*, soit de *degré* entre les sentiments de plusieurs personnes. Elle est comique en tant qu'elle est inattendue, superficielle et légère.
- 2° L'antipathie dans l'ordre des idées ou *mésintelligence* est liée à l'antipathie proprement dite. Elle est comique en tant qu'elle se produit par surprise, qu'elle est accidentelle, provisoire.

3° L'antipathie dans l'ordre des actes. Elle est comique en tant qu'involontaire.

★ CONCLUSION : Le rire est un mélange de sympathie et d'antipathie.

On vient de voir que le rire est relatif à nous, à notre état physiologique, mental, est le reflet de notre humeur. Mais notre humeur à son tour reflète les impressions de notre milieu ; ainsi notre gaité n'est souvent que l'écho de la gaité des autres.

Rirait-on si l'on était seul ? C'est fort douteux ; en tout cas on rirait moins. Cela est passé en proverbe : Plus on est de fous, plus on rit. Le rire est essentiellement *communicatif*, et il est presque toujours *communiqué* : il se produit surtout par sympathie.

Quand notre rire n'est pas le rire des autres se communiquant à nous, quand il est vraiment nôtre, il vise alors les autres, il s'exerce à leur occasion ou à leurs dépens. Quand il n'est pas un phénomène de *sympathie*, il est donc un phénomène d'*antipathie*. Dans tous les cas il est un phénomène de sociabilité. Étudions-le à ce point de vue, et considérons-le d'abord comme un phénomène de sympathie.

I

La sympathie est une condition d'existence du rire, quand elle n'en est pas directement la cause. Parfois elle le provoque ; toujours elle le propage, le soutient et le renforce.

Premièrement il est si bien dans la nature du rire

de se communiquer que, quand il ne se communique plus, il cesse d'être. On dirait que la gaité bruyante a besoin d'être encouragée, qu'elle ne se suffit pas à elle-même. Ne point la partager, c'est souffler dessus et l'éteindre. Que dans un groupe animé et joyeux quelqu'un reste froid ou renfrogné, les rires aussitôt s'arrêtent ou se retiennent. Cependant ceux que le vulgaire appelle, en son langage pittoresque, les empêcheurs de danser en rond, les trouble-fête, les rabat-joie, ne sont pas nécessairement hostiles à la gaité des autres; ils peuvent n'avoir et n'ont le plus souvent en effet d'autre tort que de n'être pas au ton de cette gaité; mais leur calme même paraît une offense à l'entrain, à la joie des autres, et tue, à lui seul, cette joie.

Non seulement le rire ne se maintient que par la sympathie, mais encore il naît de la sympathie. Le monde ne se compose guère que de deux sortes de gens : ceux qui font rire et ceux qu'on fait rire, ces derniers infiniment plus nombreux. Combien en effet n'ont pas le sens du comique et d'eux-mêmes ne s'aviseraient pas de rire des choses qui en rient néanmoins de bon cœur, parce qu'ils en voient rire les autres! Quant à ceux qui ont la belle humeur et le don du comique, ne jouissent-ils pas du succès de leurs plaisanteries autant, sinon plus, que de leurs plaisanteries mêmes? Leur gaité s'accroît donc au moins de la joie de la répandre. Bien plus il arrive que beaucoup de bons plaisants manquent personnellement de gaité, et ne rient de leurs inventions que par ricochet, faisant écho au rire qu'ils provoquent.

Rire, c'est donc partager la gaité des autres, que cette gaité se communique d'eux à nous, ou de nous à eux. Il semble que nous ne puissions être émus jusqu'au rire que de la joie des autres, que nous ne le soyons de la nôtre qu'indirectement, quand les autres nous la renvoient. La solidarité humaine n'apparaît jamais plus clairement que dans le cas du rire.

Toutefois peut-on dire vraiment que la sympathie produit le rire? N'est-ce pas assez de dire qu'elle le grossit, qu'elle en renforce les effets? Tous nos sentiments nous sont sans doute en un sens révélés par autrui. Combien, selon La Rochefoucauld, ignoreraient l'amour s'ils n'avaient jamais lu de romans! Combien de même n'auraient jamais découvert, à eux seuls, le côté risible des personnes et des choses! Mais enfin les sentiments mêmes qu'on éprouve par contagion, on ne laisse pas de les éprouver *proprio motu*, à sa manière et selon son cœur, et le fait seul de leur contagion prouve que, dès l'origine, on en portait le germe en soi. La sympathie expliquerait donc la contagion, non pas la génération du rire. Ce qui est vrai, c'est que nos sentiments n'existent pour nous-mêmes que lorsqu'ils acquièrent une valeur communicative ou sociale; il faut qu'ils se propagent pour qu'ils se dégagent; la sympathie ne les crée pas, mais elle leur fait un sort; elle leur donne ce surcroît d'intensité sans lequel leur nature ne peut se développer ni même apparaître : c'est ainsi que notre rire serait pour nous comme s'il n'existait pas s'il ne trouvait au dehors un écho qui le grossit.

La contagion du rire étant ainsi constatée et

définie, il nous reste à chercher quelles formes elle revêt, suivant quelles lois elle se produit.

On distinguera d'abord une contagion *apparente* et *réelle*. Quand deux personnes éclatent de rire en face du même spectacle, elles ne rient pas nécessairement à l'exemple et à l'envi l'une de l'autre. Ainsi un patineur maladroit s'étale sur la glace. Il se peut que les spectateurs rient en même temps, sans s'attendre. Mais d'autres fois ils s'attendent : un spectateur, plus sérieux ou plus charitable, n'aurait pas ri ; il rit en entendant rire les autres. Dans le premier cas, les rires ne sont que simultanés ou *synchroniques*, dans le second ils sont *sympathiques*. Les rires synchroniques au reste rejaillissent bientôt les uns sur les autres, et se transforment ainsi en rires de sympathie.

Étudions les rires de sympathie proprement dits. Ils sont eux-mêmes de plusieurs sortes. La sympathie ne s'établit naturellement et ne devrait, à ce qu'il semble, s'établir qu'entre rires de même espèce, bien plus, de même intensité ; en fait, elle s'établit aussi entre rires, soit de même espèce, mais d'intensité différente, soit même d'espèces différentes. Nous n'examinerons que ces derniers cas : ce sont les plus curieux et les plus instructifs.

1° *La sympathie s'établit entre rires de même nature, mais d'intensité différente.*

Dans un groupe donné, la même plaisanterie fait sourire les uns et éclater de rire les autres : le sentiment est spécifiquement le même chez tous, mais il diffère d'intensité en chacun. La sympathie qui s'éta-

blit alors entre les rires a pour effet d'accentuer les uns, de modérer les autres, de les mettre tous à l'unisson; se trouvant réalisée d'emblée dans l'ordre *qualitatif*, elle tend à se réaliser encore dans l'ordre *quantitatif*; la chaleur, ou le degré d'émotion, est en effet communicative aussi bien que l'émotion elle-même. La sympathie, dans ce cas, est bilatérale ou réciproque : les boute-en-train dérident les renfrognés, les renfrognés refroidissent les boute-en-train; les rires ainsi s'égalisent; une moyenne entre eux s'établit.

2° *La sympathie tend à s'établir entre des rires d'espèce différente.*

La raison en est d'abord que le rire est contagieux en lui-même pour des causes toutes physiques : il se propage comme le bâillement, par action réflexe. On rit de voir rire les autres, sans savoir pourquoi ils rient.

De plus la sympathie s'établit entre des rires qui répondent à des sentiments différents, par cela seul que la différence de ces sentiments n'est point sentie. Ainsi un commis-voyageur rit de ses saillies, et ceux qui l'écoutent se gaussent de ses ridicules. S'agit-il simplement ici de rires différents qui coexistent et n'ont point d'action l'un sur l'autre, de rires *synchroniques* ou parallèles, et non point *synpathiques* ou réagissant l'un sur l'autre? On serait tenté de le croire; mais en réalité, quand un grotesque rit de ses plaisanteries et que je ris de sa personne, il n'y a pas seulement entre son rire et le mien désaccord réel, et non senti, mais accord imaginaire, d'un côté du

moins, et c'est cet accord, tout imaginaire qu'il soit, qui rend possible la simultanéité de nos deux rires d'espèces différentes. Si mon bouffon savait que je me moque de lui, il ne rirait point, il se fâcherait. Son rire procède donc d'une méprise; à la faveur de cette méprise s'établit entre nous la sympathie à son degré le plus faible, à savoir la sympathie *imaginaire et unilatérale*.

En résumé, entre deux rires qui ne procèdent pas d'une même cause, deux sortes de sympathie sont possibles : l'une, mécanique et réflexe, s'exerçant en l'absence de sympathie psychique, ou même à travers l'antipathie psychique non sentie; l'autre, qui repose sur une illusion psychologique, sur la croyance à une sympathie non réelle.

Mais, mécanique ou psychique, illusoire ou fondée, la sympathie se dégage de tous les rires, et même de ceux qui sembleraient devoir l'exclure, comme les rires de moquerie. En effet, si elle n'existe pas entre le railleur et le raillé, il faut au moins qu'elle existe entre le railleur et ceux auxquels il est vrai de dire que la raillerie s'adresse, justement parce qu'elle ne les vise point, ne les met point en cause, à savoir les auditeurs ou témoins. La raillerie est une sorte de duel où le vainqueur est celui qui a la galerie de son côté, c'est-à-dire celui qui réussit à gagner la sympathie du public, témoin et juge de la lutte engagée.

D'où vient que le rire de raillerie paraît plus piquant lorsque, comme nous disions tout à l'heure, le raillé s'y associe par méprise? C'est sans doute que

notre malice trouve ici son compte : nous nous amusons du surcroît de ridicule qu'il y a chez la personne ridicule à ne pas s'apercevoir qu'elle l'est, quand tout, et jusqu'à notre rire, l'en devrait avertir; de plus, un rire sur l'impertinence duquel l'intéressé se méprend est un rire de bravade autant que de malice et de gaieté; le railleur en effet joue un jeu dangereux; il court le risque d'être démasqué, percé à jour. Mais tout cela n'empêche pas que le comique particulier de la raillerie en question ne s'explique par une raison plus simple, qui est son succès même, c'est-à-dire la sympathie inespérée, invraisemblable, qu'elle rencontre ou suscite chez sa victime, s'ajoutant à celle des badauds, d'avance toute gagnée.

Enfin la moquerie la plus élégante est encore celle qui, à force d'habileté et d'art, ou de simplicité, de belle humeur et de bonne grâce, rassure les susceptibilités inquiètes, apprivoise, désarme les amours-propres farouches, fait que ceux qu'elle atteint soient les premiers à en rire, sciemment et de bon cœur, obtient, en un mot, par les moyens les plus simples, dans les conditions les plus difficiles, le maximum de sympathie.

Ce n'est pas à dire que la raillerie n'ait point de meilleur moyen de se rendre communicative que d'être inoffensive, légère, ou, d'un mot, charitable. La plus impitoyable, la plus cruelle a souvent un succès énorme : tout dépend de l'art avec lequel elle est présentée ou du public auquel elle s'adresse. La sympathie est entendue ici, au sens psychologique, comme le fait ou la loi de la propagation de

tous les sentiments humains. Or les mauvais sont naturellement aussi contagieux que les bons.

La sympathie qui existe entre les rieurs n'a rien non plus de commun avec l'affection : elle est superficielle, momentanée, aussi prompte à se dissiper qu'à naître. Elle n'est pas même la base d'une affection quelconque : il n'y a aucune amitié, aucune camaraderie réelle entre les rieurs ; ils paraissent se plaire, se rechercher, subir l'attrait les uns des autres, mais ils sont réellement indifférents ; s'ils en doutaient, ils s'en apercevraient vite, à la facilité avec laquelle ils se détachent, s'oublie en se quittant. Le rire est de tous nos sentiments celui qui se propage le plus vite, mais qui pénètre le moins profondément et laisse le moins de traces.

La sympathie ainsi définie ou la contagiosité est, en somme, un caractère essentiel du rire, si bien qu'on pourrait classer les rires d'après ce caractère. Il faudrait seulement distinguer la facilité avec laquelle la sympathie s'établit entre les rires et le degré ou la force de cette sympathie.

Du premier point de vue, les rires les plus sympathiques sont ceux qui expriment les sentiments les plus élémentaires : l'entrain, la belle humeur, voire le simple épanouissement de vie physique, comme par exemple le fou rire, le rire bon enfant, celui qui éclate à ces plaisanteries toutes simples et naïves, pour lesquelles on ne se met point en frais d'invention et d'esprit. Inversement, les rires qui expriment des sentiments complexes, à savoir des sentiments d'espèces différentes, ou des nuances différentes d'un

même sentiment, ne se communiquent qu'en partie et à un petit nombre de personnes : tandis que la bonne et franche gaieté, par exemple, trouve de l'écho dans tous les milieux, la plaisanterie fine et nuancée, l'ironie, la raillerie piquante veulent, pour être goûtées, un milieu approprié, nécessairement restreint, et, dans ce milieu même, ne peuvent être goûtées qu'avec des réserves propres au tempérament de chacun.

Mais la sympathie, pourrait-on dire, gagne en quantité ce qu'elle perd en étendue; elle est d'autant plus forte qu'elle est plus restreinte. Le rire est sectaire, et moins la secte est nombreuse, plus elle est ardente.

II

De ce que la sympathie est la loi du rire s'ensuit-il qu'elle en est la cause? Pas du tout. Il serait même contradictoire de le prétendre. Un rire étant donné, d'autres naissent par sympathie; mais le rire initial, ou primitivement donné, d'où tire-t-il lui-même son origine? Le rire communiqué suppose le rire spontané, comme l'écho suppose le son. Si la sympathie explique l'un, c'est, à ce qu'il semble, l'antipathie ou l'absence de sympathie qui, au contraire, produit l'autre.

En effet les personnages comiques sont ceux entre lesquels existe un désaccord quelconque, léger ou profond, visible ou caché, et les situations comiques sont celles dans lesquelles ce désaccord éclate.

Quand des hommes appartiennent à des milieux trop différents pour sympathiser entre eux, ils se trouvent ridicules : un paysan est ridicule pour un citadin, un militaire pour un civil, un Anglais pour un Français, et inversement.

Dans une même société, les jeunes et les vieux, les valets et les maîtres, les avars et les prodigues, les jaloux et les coquettes, et, en général, ceux qui étant de caractère et d'humeur différents, s'entre-choquent et entrent en conflit, sont ridicules et les uns pour les autres et pour le spectateur.

Les personnages comiques sont tels par comparaison et se rangent par couples : Orgon et Tartuffe, Alceste et Célimène, Scapin et Géronte. S'il paraît y avoir des types grotesques absolument ou en soi, cela s'explique par un raisonnement *a fortiori*; ces types sont antipathiques, non seulement à tels ou tels, mais à tous.

Ainsi donc le ridicule des personnes paraît toujours lié à l'antipathie qu'elles inspirent.

De même les situations comiques sont celles qui révèlent ou accusent une telle antipathie. Ainsi le sujet du *Misanthrope* est (au moins en partie) l'incompatibilité d'humeur entre amants. L'amour d'Alceste pour Célimène est mêlé de répugnances et d'antipathies; il désespère l'amant et importune l'aimée; il se traduit par des éclats grondeurs, des mouvements de dépit, des reproches amers, et il subit des rebuffades, des dédains. L'intrigue ne fait que développer et mettre en lumière la donnée comique de l'opposition des caractères.

Dans l'*École des Femmes*, cette opposition ou antipathie des personnages est poussée encore plus loin. Arnolphe est déjà ridicule, c'est-à-dire antipathique par lui-même. En effet, il a toutes les insolences, dont les pires : celle de l'âge, — c'est l'homme mûr qui raille la jeunesse ; — celle du rang, de la fortune, — c'est l'homme riche, qui se fait noble ; — celle de l'expérience, de la raison, — c'est l'homme sage, avisé, prudent, qui se croit au-dessus des infortunes, et est sans pitié pour celles des autres, qu'il appelle des sottises ; il a la gaité inhumaine, féroce, et de plus exclusive, monomaniaque ; il a pris pour cible les maris trompés, et ne se lasse pas d'en rire. Nous sommes disposés à nous réjouir de toutes ses mésaventures, de ses mésaventures galantes en particulier. Or ce barbon est amoureux d'une enfant qu'il a élevée pour être sa femme et s'est appliqué à rendre sotté. Qu'advient-il de cet amour qui n'est que la recherche de la sécurité dans le mariage, qu'un désir de possession jalouse ? qu'en advient-il, après qu'il a pris ses précautions et se croit en sûreté ? Tel est le sujet de la pièce. Toutes les ruses d'Arnolphe tournent contre lui : l'innocence d'Agnès lui tient lieu de coquetterie, lui est une grâce, un charme et la fait aimer d'Horace ; elle la porte en outre à suivre sans défiance l'instinct de son cœur ; elle en fait une amante naïvement effrontée. Arnolphe est averti de tous les complots qui se trament contre son repos, et n'en peut déjouer aucun. Il est ahuri devant les événements qu'il ne sait préparer ni prévoir, devant les personnes qu'il ne sait ni deviner ni com-

prendre. Sa sottise est au fond insociabilité : il n'a pas avec ceux qui l'approchent un sentiment commun ; de là ses méprises, ses *impairs* (remarquer le sens profond de ce mot). Ici encore, le ridicule naît de l'antipathie.

Au reste passons en revue toutes les formes et tous les degrés de l'antipathie ; nous allons voir apparaître en même temps et par là même toutes les formes et tous les degrés du risible.

L'antipathie existe, soit dans l'ordre des sentiments, elle est alors l'antipathie proprement dite, soit dans l'ordre des idées, elle s'appelle alors mésintelligence, soit dans l'ordre de la volonté et des actes.

L'antipathie, au sens propre, est une opposition de sentiments, opposition de *nature* (comme l'humeur complaisante et l'humeur morose) ou de *degré* (comme un amour tiède et un amour passionné). Mais ce ne sont pas nécessairement des personnes différentes (comme Alceste et Philinte), ce peut être une seule et même personne qui éprouve en même temps ou tour à tour des sentiments antipathiques ou contraires : ainsi Panurge a à la fois un désir fou et une peur affreuse du mariage. La seconde opposition n'est pas moins comique que la première. Supposons qu'il y ait à la fois conflit de sentiments entre les personnes, et conflit entre les sentiments d'une même personne : c'est le cas des amants de Molière qui, sur un simple soupçon ou pour une pique légère, passent en un instant de l'amour au dépit, pour revenir aussi vite du dépit à l'amour. La situation est alors doublement comique. Enfin il y a des sentiments antipathiques

par nature, cela revient à dire : qui choquent les sentiments de tous. Ils sont aussi et par là même comiques. Telle est l'ingratitude provenant d'un amour-propre humilié (M. Perrichon), telle est encore l'ivresse d'un tempérament amoureux¹, ou au contraire l'absence de tempérament en amour².

L'antipathie en général, c'est l'horreur que nous éprouvons, soit pour tels ou tels sentiments, soit pour tel ou tel mode de sentir. En d'autres termes, les sentiments nous sont antipathiques, soit en raison de leur nature, soit simplement parce qu'ils ne sont pas à notre ton, mais marquent, à nos yeux, de l'emballement ou de la froideur. A ce dernier point de vue, il y aurait deux sortes de personnages comiques : Tartarin et son contraire, le premier amplifiant tout, voyant « dans cinq soldats une armée, dans un rassemblement une émeute, etc. », le second « diminuant, annihilant, enlevant aux personnes et aux choses leur importance, leur nombre, leur vigueur, ... ramenant volontiers tout à une sorte de moyenne, à un vague idéal neutre, à un *pas tant que ça* perpétuel ». Tel est « l'homme si démesurément orgueilleux que ce qui détourne l'attention de ses faits et gestes, fût-ce une éclipse ou un tremblement de terre, l'exaspère, lui paraît de nulle importance. A ce point-là, vraiment, mon cher, vous croyez?... En êtes-vous

1. « M. d'Alembert eut occasion de voir Mme Denis au lendemain de son mariage avec M. du Vivier. On lui demanda si elle avait l'air d'être heureuse. « Heureuse? dit-il, je vous en réponds! Heureuse à faire mal au cœur! » (Chamfort.)

2. Aventure de Nicaise dans les contes de La Fontaine.

bien sûr?... Ne cédez-vous pas à un emportement certes bien légitime, mais qui ¹, etc. » Ce « Tartarin à l'envers » n'est pas moins antipathique, ni moins ridicule que l'autre.

L'antipathie est donc comique. Mais l'est-elle toujours, sous toutes les formes, et à tous les degrés? Certes non, elle peut être tragique au contraire, comme elle l'est par exemple entre Hermione et Pyrrhus, entre Pyrrhus et Andromaque. Quelle est donc l'antipathie dont on rit? C'est celle qui est inattendue, et de plus superficielle, légère. Ainsi on rit des époux mal assortis, des amis toujours en guerre; on s'amuse de leurs petites querelles, de leurs taquineries. Le rieur éprouve d'abord de la surprise : il rencontre l'antipathie où il s'attendait à trouver la sympathie. Il juge aussi qu'entre les amis, les époux en question l'antipathie est apparente ou superficielle, la sympathie réelle et profonde. Ainsi pourquoi, dans *le Médecin malgré lui*, les coups donnés par Sganarelle à sa femme relèvent-ils de la comédie; non du drame? C'est que ces coups-là n'entraînent pas la rupture du lien conjugal, comme Martine et Sganarelle, chacun de son côté, l'expliquent fort bien à l'indiscret qui veut les séparer. Le bon M. Robert ne sait pas ce que veulent dire les brutalités entre époux. Il a bien tort de s'interposer. Martine repousse sa pitié et son aide, et Sganarelle, pour battre sa femme, ne lui demande pas sa permission. Martine : « Et je veux qu'il me batte, moi... Il me plaît d'être battue.

1. A. Daudet, par Léon Daudet.

Ce n'est pas à vos dépens. » Sganarelle : « Je la veux battre, si je le veux, et ne la veux pas battre, si je ne le veux pas. C'est ma femme, et non pas la vôtre. » Ainsi l'amour de Sganarelle et de Martine est assez fort pour résister aux scènes de violence, et c'est pour cela que ces scènes sont comiques; il n'a pas besoin pour se maintenir d'une intervention étrangère, et c'est pour cela que cette intervention est ridicule. Ce qui fait rire, c'est donc une antipathie qui se détache sur un fond de sympathie; c'est une antipathie légère qui fait ombre à la sympathie, mais ne la détruit pas.

Dans l'ordre intellectuel, l'antipathie s'appelle mésintelligence et devient le quiproquo, la méprise. La mésintelligence est d'ailleurs liée à l'antipathie : les sentiments dirigent le cours des pensées, et l'opposition, le conflit des sentiments entraînent la divergence, la contradiction des idées. Ainsi Harpagon et Valère ne s'entendent point, l'un pensant à son trésor, l'autre à sa maîtresse (*l'Avare*, acte V, sc. VII). La mésintelligence porte tantôt sur les faits, tantôt sur l'interprétation des faits. La diversité des réflexions inspirées à des esprits différents par un même sujet est au moins aussi piquante que la méprise elle-même : c'est ainsi qu'on rit d'Harpagon et de Valère discutant le mariage d'Élise avec le seigneur Anselme, l'un au point de vue de l'argent, l'autre au point de vue des convenances morales. Tout ce qui accuse l'irréductible opposition des esprits est plaisant, témoin le raisonnement buté de l'avare, son exclamation inlas-

sable et qui répond à tout : Sans dot! (act. I, sc. VII). Qu'elle ait lieu dans l'ordre des idées ou dans l'ordre des faits, la mésintelligence révèle toujours des préoccupations diverses, des sentiments divers, c'est-à-dire au fond une antipathie. C'est ce qui s'observe bien encore dans certaines plaisanteries : les boutades, les mouvements d'humeur, les réflexions cyniques ou moroses, les mots rosses.

Ainsi la mésintelligence est comique, soit en elle-même, soit par l'antipathie qu'elle enveloppe. Toutefois elle ne l'est pas toujours; même elle ne paraît pas devoir naturellement l'être. « Un esprit fâcheux nous irrite », dit Pascal. D'où vient que parfois il nous amuse? La mésintelligence n'est comique que quand elle est accidentelle, sans conséquences, qu'elle se produit par surprise, et se dissipe aussitôt. Les méprises plaisantes ne reposent sur rien, se maintiennent à grand'peine et comme par miracle : pour les faire cesser, il suffirait d'un mot, et ce mot, on sent qu'il ne peut manquer d'être prononcé, on l'attend. La mésintelligence dans ce cas est donc provisoire; et par là elle se distingue de l'inintelligence. Il est bien vrai que l'irréremédiable sottise, la stupidité foncière nous irritent, nous font mal aux nerfs; mais la bêtise imprévue, contingente, celle qui aurait pu ne pas être et qui peut cesser, ne saurait être qu'amusante.

La mésintelligence, pour faire rire, n'a pas même besoin d'être réelle; il suffit qu'elle existe en paroles, comme dans la scène entre M. Dimanche et don Juan. Elle n'a pas non plus besoin de se soutenir : on

en rit encore, quand on en prend conscience¹. La cause du rire, dans l'ordre intellectuel, paraît donc être la mésintelligence réduite au minimum.

Comme il naît de l'opposition des sentiments, du choc des idées, le rire naît du conflit des volontés.

Ainsi on rit des mouvements qui se contrarient, et par exemple de deux personnes se rangeant ensemble du même côté pour se faire place; on rit des actions qui vont à l'encontre de nos désirs ou dérangent nos plans : de l'intervention d'un fâcheux, des indiscretions d'un étourdi, des naïvetés terribles d'un enfant, des gaffes, des impairs et de tous les désastres irréparables de la sottise (voir *les Fâcheux*, *l'Étourdi* de Molière, le *Ménalque* de La Bruyère).

De même, les caractères qu'on pourrait appeler contrariants, les brouillons, les bourrus, les grincheux, les gêneurs sont, en tant que tels, comiques.

Mais il en est du conflit des actions et des volontés comme de la mésintelligence et de la sympathie : on n'en rit qu'autant qu'il est accidentel, sans portée, ou, pour tout dire d'un mot, *involontaire*. Je m'irrite contre une hostilité sentie, n'eût-elle point d'effet, et je serai d'humeur à rire de l'importunité la plus insupportable, si je puis la regarder comme l'effet des circonstances, comme une fatalité, un guignon.

1. Ex. : *Les deux Gascons* de La Fontaine.

J'ai vu, dit (l'un), un chou plus grand qu'une maison.
Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église.
Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux !
On le fit pour cuire vos choux.

En résumé le rire est un sentiment complexe, fait de sympathie et d'antipathie. Il est le plaisir causé par la constatation d'un léger conflit entre plusieurs personnes ou la prise sur le fait d'une légère imperfection chez quelque personne, il est donc un mouvement d'antipathie, j'entends un acte par lequel on se sépare des autres, on se défend de leur ressembler, on les accable de son dédain. Mais il ne laisse pas d'être en même temps un phénomène de sympathie : en effet on se met toujours à plusieurs pour rire de quelqu'un, on entre en sympathie avec certains au moment où l'on marque son antipathie à d'autres ; cela fait compensation. Mais de plus l'antipathie, dont témoigne le rire, est toute de surface, et d'ailleurs fugitive. Rire des autres, c'est sans doute se détacher d'eux et s'en détacher assez pour saisir leurs singularités, leurs travers, leurs manies : c'est pourtant ne s'en détacher qu'à demi, puisque c'est leur passer tout cela, et ne faire qu'en rire. Le rire est une malignité satisfaite à bon compte, partant plus apparente que réelle. En outre, il ne se soutient que par la sympathie ; il la suppose comme cause ou comme effet ; ou il en naît, ou il la produit.

A tous points de vue, il est un phénomène de sociabilité, et il l'est en vertu de sa nature, et non pas de la fonction sociale qu'il est censé remplir, du rôle qu'on lui a attribué (à tort ou à raison) de corriger les mœurs.

CHAPITRE IV

THÉORIE INTELLECTUALISTE

Résumé des chapitres précédents : la distinction du ridicule et du plaisant (Stendhal).

Analyse objective du rire ou définition du rire tirée de l'examen des choses risibles. — Deux théories : le risible est caractérisé : 1° par la contradiction ou l'imprévu ; 2° par la dégradation.

I. — THÉORIE DE LA CONTRADICTION. — La contradiction peut être entendue au sens étroit ou au sens large, comme synonyme d'illogique, d'absurde ou d'imprévu, de contraste.

A. La contradiction proprement dite, à savoir la violation ou l'application insensée des principes rationnels (identité, contradiction, finalité, etc.) est le caractère du risible (Schopenhauer, Dumont). C'est ce qui ressort de l'analyse du risible dans l'ordre des idées, des sentiments, des actes. C'est ce qui apparaît, à la réflexion, jusque dans le rire ironique, le rire de l'indignation. Le rire est donc une fonction de la raison, la perception de l'absurde.

B. *L'imprévu*. L'imprévu est-il réductible au contradictoire, ou le contradictoire à l'imprévu ?

L'imprévu est la condition : 1° adjuvante, 2° nécessaire,

3^e suffisante du rire. Il doit être défini le *contraire de ce qu'on attend* ou le contraste entre l'idée et le fait.

L'imprévu dans les événements : faits insolites ou groupement insolite de faits ordinaires. — L'imprévu dans les idées : idées anti-naturelles ou paradoxales, ultra-naturelles ou naïves; direction imprévue, — lenteur ou rapidité imprévue des idées. — L'imprévu dans les mots : non-sens, contre-sens, équivoques, — expressions et constructions étranges.

II. — CRITIQUE DE LA THÉORIE. — Au fait à expliquer il ne sert point de substituer un autre fait lui-même inexplicable, à savoir la contradiction ou l'imprévu. Il faut expliquer pourquoi et comment la contradiction fait rire, et ne pas se contenter de remarquer qu'elle fait rire. Or cette explication varie étrangement selon les philosophes (Schopenhauer, Dumont, Renouvier).

Le rire est proprement, non la perception de la contradiction, mais l'*émotion* liée à cette perception, ou l'expression de cette émotion. Autant d'espèces de rire que de façons de *sentir* la contradiction : le rire de dédain, ses degrés et espèces, — le rire de niaiserie, — le rire exprimant le plaisir d'inventer ou de créer dans l'absurde. Le rire est toujours un phénomène de santé intellectuelle, morale ou physique. Il traduit un état *cénesthésique*, le *ton* émotif; il paraît exprimer la surprise, le sentiment de la contradiction; il exprime en réalité l'action dynamogénique de ces états.

Les chapitres qui précèdent montrent que le rire est deux fois relatif : relatif au tempérament de chacun et à ses dispositions actuelles, physiques et mentales (le rire-détente de Bain) et relatif au milieu social (rire de sympathie et d'antipathie).

On rencontre chez Stendhal ¹ une théorie analogue.

1. Stendhal, *Racine et Shakespeare*, chap. II, *le Rire*.

Il y aurait, selon lui, deux espèces de genre risible : le *ridicule* et le *plaisant*.

Le *ridicule* est ce qui s'écarte des idées et des mœurs régnantes. C'est le comique des époques de bon ton. Ainsi au xvii^e siècle, on riait d'un « rire amer, quand on voyait son voisin se tromper dans l'imitation du modèle. C'est toute la gaité des lettres de Mme de Sévigné. » C'est aussi celle de « Molière, homme de génie s'il en fut », mais qui « a eu le malheur de travailler pour une société » au jugement de laquelle quiconque « dans la comédie ou dans la vie réelle se fût avisé de suivre librement, et sans songer à rien, les élans d'une imagination folle, au lieu de faire rire, eût passé pour fou ».

Le *plaisant* est le comique bon enfant, simple épanouissement de vie et de gaité; il ne demande, pour se produire, qu'« une société de gens aimables et légers, cherchant le bonheur par tous les chemins »; c'est le comique d'Aristophane, de Regnard, etc.

Il est vrai qu'après avoir ainsi reconnu *en fait* deux rires : le rire de *détente*, spontané et franc, expression de la fantaisie individuelle, et le rire de *moquerie*, plus ou moins apprêté, convenu, sorte de grimace sociale, Stendhal n'admet, si j'ose dire, en *droit* qu'un rire : le rire gai, léger, heureux, celui « des petites pensionnaires ». De là, selon lui, la supériorité de Regnard sur Molière¹. En un sens, « on ne rit pas à Molière. Sa comédie est trop imbibée de satire pour donner

1. « Regnard est d'un génie très inférieur à Molière, mais j'oserai dire qu'il a marché dans le sentier de la véritable comédie. »

souvent la sensation du rire gai, si je puis parler ainsi. » Ses pièces sont remplies de scènes dramatiques, poignantes, dans lesquelles éclatent de ces mots profonds qui mettent les âmes à nu : *Le pauvre homme!* — *Sans dot!* — *Que diable allait-il faire dans cette galère?* — *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse?* — *Retire-toi, coquin!* (Orgon à Damis qui vient d'accuser Tartuffe.) Rien de plus fort que de pareils traits, mais rien de moins comique. On est trop saisi de leur profondeur pour en rire.

Ces lignes paradoxales montrent que les esprits les plus avisés, les plus pénétrants et les plus fins n'échappent pas à la tendance ou à la loi commune qui est d'ériger en règle générale un goût personnel. Il ne faut pas chercher d'autre raison de tant d'essais d'explication systématique ou unitaire du rire. Au point de vue psychologique, sans parler du point de vue littéraire, il convient, à ce qu'il semble, d'être plus éclectique et d'admettre tous les rires sans en exclure aucun. Selon nous, il faut dire simplement que le rire revêt deux formes : l'une individuelle, l'autre sociale, et ne pas décider que l'une est toujours et en principe supérieure à l'autre.

Plaçons-nous maintenant à un autre point de vue. Cherchons la cause du rire en dehors de nous et des autres hommes, à savoir dans les choses. Quelles sont les choses dont on rit? Quel est le caractère commun à ces choses et par lequel elles se distinguent des autres?

Nous verrons que ceux qui partent de l'analyse des choses risibles aboutissent à deux conclusions diffé-

rentes : l'une, d'après laquelle le rire serait un *phénomène intellectuel et logique* : la conscience d'une contradiction ; l'autre, d'après laquelle il serait un *sentiment* : la joie orgueilleuse de notre supériorité sur autrui.

Nous allons exposer et critiquer ces théories ; nous chercherons ensuite si elles s'excluent nécessairement, ou si elles ne sont que distinctes, mais également vraies, comme applicables à des cas différents.

I

Considérons d'abord la théorie intellectualiste qui fait dériver le rire de la contradiction.

De tout temps la contradiction, soit entre les idées¹, soit entre l'idée et le fait, l'attente et l'événement², a été reconnue une des causes principales du rire. De là à l'en regarder comme la cause générale et unique il n'y avait qu'un pas. On ne peut dire pourtant qu'il fut vite franchi. Les premiers qui auraient soutenu que la contradiction est, comme dit Renouvier, « le caractère du genre entier du plaisant

1. Cicéron, *de Orat.*, II, § 70. Ridentur discrepantia.

2. Cicéron, *ibid.*, § 63. Scitis esse notissimum ridiculi genus, quum aliud exspectamus, aliud dicitur. § 70. Nihil magis rideatur quam quod est præter expectationem. Ex. : Sapiens si algebis, tremes. § 71. Exspectationibus decipiendis... risus moventur. — Cf. Quintilien : *Instit. orat.*, VI, 3 : (Risus) genus. (quoddam consistit) in decipiendis expectationibus, dictis aliter accipiendis.

et du comique », sont Beattie¹, Campbell². Schopenhauer³, L. Dumont⁴ ont repris ensuite et développé cette thèse, l'énonçant d'une façon précise et lui prêtant l'appui d'une argumentation serrée et pressante.

Encore faut-il distinguer les philosophes qui se contentent d'établir que la contradiction se trouve à l'origine de toutes les choses risibles et ceux qui cherchent à expliquer pourquoi la contradiction fait rire. La thèse des premiers n'est qu'une observation érigée en loi; celle des seconds constitue seule une théorie.

La tâche ne laisse pas d'être malaisée déjà qui se réduit à faire voir que tous les faits risibles rentrent dans la contradiction. Il faut définir d'abord le mot contradiction, qui ne peut évidemment être pris ici dans son acception courante, et il s'agit d'en trouver une définition en même temps assez large pour con-

1. On Laughter and ludicrous composition (1^{re} édit., 1764). Le rire est produit, dit Beattie, « par la vue de deux parties, ou plus, inconsistantes, incompatibles ou incongrues, envisagées comme unies dans un tout complexe, ou acquérant une sorte de mutuelle relation par la manière spéciale dont on en prend connaissance ».

2. *Philosophie de la Rhétorique* (1776). « Le rire, dit de même Campbell, est toujours provoqué par un groupe de choses entre lesquelles il y a une frappante disconvenance. L'effet a lieu aussi bien lorsque les choses nous sont offertes par un accident que lorsqu'elles sont représentées à l'imagination par l'esprit et l'enjouement » (humour).

J'emprunte ces deux dernières citations à *Michiels, Le monde du comique et du rire*, Calmann Lévy, 1886.

3. Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et représentation*, t. I, p. 63 sqq., trad. Burdeau, Paris, F. Alcan.

4. Léon Dumont, *Les causes du rire*, Paris, 1862.

tenir tout le risible et assez précise pour ne contenir rien de plus. Ainsi on demandera si la cause du rire est la contradiction en général, au sens propre et logique, c'est-à-dire le désaccord de la pensée avec elle-même ou avec son objet ; ou bien une contradiction d'espèce particulière, à savoir le contraste entre l'attente et l'événement ; autrement dit, si le risible est le baroque, le saugrenu, le cocasse, l'inepte, etc., ou simplement l'imprévu. Et il restera encore une troisième hypothèse : c'est que le contradictoire et l'imprévu rentrent l'un dans l'autre, ou dans un genre commun.

A. — Examinons d'abord la thèse, à première vue la plus paradoxale et toutefois la plus accréditée, d'après laquelle le plaisant se ramènerait à la catégorie logique du contradictoire ou de l'absurde.

« Nous rions, dit Léon Dumont, toutes les fois que notre intelligence se trouve en présence de faits qui sont de nature à nous faire penser d'une même chose qu'elle est et qu'elle n'est pas ¹ », par exemple à la vue d'un singe habillé en homme, des grands gestes d'un nain, des minauderies d'une femmelaide, de la moue sérieuse d'un enfant qui joue, etc. Deux idées incompatibles se présentant à nous en même temps, notre esprit est repoussé de l'une à l'autre, ne s'arrête à aucune, les affirme et les nie, ensemble ou tour à tour : du choc de ces idées jaillit le rire comme du choc de deux cailloux l'étincelle.

En d'autres termes, le risible est l'*incongruence* ou

1. *Théorie scientifique de la sensibilité*, p. 205, Paris, F. Alcan.

la *contradiction dans le concept* (Schopenhauer) : il naît de la subsomption, paradoxale et inattendue, d'une chose particulière sous une notion. La chose particulière (soit ici le *singe habillé*) est plaisante, si, sous un rapport (le *costume*), elle rentre dans la notion (*homme*), mais sous un autre, bien plus important (la *dignité extérieure*, la *rationalité*), elle n'y rentre pas du tout.

Dans toute plaisanterie on peut voir la violation ou l'application insensée d'un principe de la raison. Ainsi faire rire un enfant en lui montrant sur ses habits une tache qui n'y est pas, ou en lui retirant brusquement un objet qu'on lui montre, c'est, comme dit Dumont, l'amener à « penser d'une même chose qu'elle est et qu'elle n'est pas », ou le faire douter du *principe d'identité*. La plate et vulgaire ironie qui consiste à dire : il fait un temps superbe, quand il pleut à verse, et à appeler un coquin, ce citoyen honorable, cette ironie qui fait ressortir, dit Schopenhauer¹, dans sa grossière exagération, le trait essentiel du comique, n'est pas non plus logiquement autre chose que la négation apparente du *principe de contradiction*.

Considérons un principe rationnel d'une application particulièrement difficile : le *principe de finalité*. Tous les abus qu'on en peut faire, et ils sont nombreux, constituent autant de charges plaisantes. Exemples : Concevoir une fin impossible (désirer avoir un cou de girafe pour goûter plus longtemps le plaisir de boire, — rêve d'ivrogne rapporté par Montaigne) — réaliser une fin extravagante (cracher

1. *Le Monde comme volonté et représentation, loc. cit.*

dans un puits pour faire des ronds) — ne pas s'aviser des moyens les plus simples pour atteindre une fin, et en employer d'inefficaces (comme l'autruche qui cache sa tête dans le sable pour échapper au danger) ou dont on n'a pas calculé l'effet (le pavé de l'ours) — viser une fin et en atteindre une autre, non plus par sottise, mais par guigne (vouloir poignarder son ennemi et lui sauver la vie en lui perçant un abcès, Montaigne), etc. Citons pour mémoire les interprétations bouffonnes de faits accidentels dans le sens de la finalité : le melon divisé en tranches pour être mangé en famille, la citrouille en tranches plus grosses pour être servie dans les repas de noces, — les puces se détachant par leur teinte sombre sur la blancheur du linge et de la peau pour être plus aisément attrapées, — les chiens ordinairement tachetés pour être aperçus sous les meubles où ils vont se cacher (Bernardin de Saint-Pierre), etc.

On voit, sans qu'il soit besoin de poursuivre cette énumération et de chercher d'autres exemples, que les formes du risible répondent à celles de la contradiction et de la sottise. D'ailleurs les mots *insensé*, *impossible* sont vulgairement employés comme synonymes de *plaisant*. J'ai remarqué que le chapitre des erreurs ou sophismes dans les traités de logique, — pourvu qu'il soit illustré d'exemples, car la contradiction ne fait rire que si elle est saisie *in concreto*, encadrée dans une image sensible¹ — donne à peu près l'impression d'un recueil de bons mots.

1. Cf. Stendhal, *ouv. cité* : « Quelque comique que soit un trait, il faut, pour faire rire, l'*appliquer à un être* ».

Pour donner toute sa portée à la théorie que nous exposons, il convient de remarquer que la contradiction existe entre les sentiments et entre les actes aussi bien qu'entre les idées.

La contradiction entre les idées se divise elle-même en *matérielle* et *formelle*, suivant que c'est avec les faits ou avec elles-mêmes que les idées manquent à s'accorder. La contradiction *formelle* ou interne est la plus extravagante, la plus forte; c'est aussi et par là même la plus plaisante. En voici un échantillon bien connu, mais remarquable : « Je n'aime pas les épinards, et j'en suis bien aise, car, si je les aimais, j'en mangerais et je ne peux pas les sentir. » La contradiction *matérielle* ou le simple désaccord entre nos idées et les faits apparaît par exemple dans le qui-proquo, la méprise.

Les mouvements ou les actes sont de même en contradiction, soit avec eux-mêmes, soit avec d'autres mouvements. Ils sont en contradiction avec eux-mêmes quand ils vont contre la fin visée ou la manquent, quand ils sont *maladroits* : ex. : chercher à mettre un bâton dans un trou et le mettre à côté (le baquet russe). Ils sont contradictoires avec d'autres quand, bien dirigés, ils rencontrent un obstacle imprévu (ex. : la mauvaise plaisanterie qui consiste à retirer à quelqu'un son mouchoir au moment où il le porte à son nez). Dans ces deux catégories de mouvements contradictoires rentrent les facéties élémentaires des clowns. Les pitreries sont ou des mouvements absurdes ou des mouvements contrariés.

Enfin le comique dans les sentiments vient aussi ou de ce qu'ils sont en contradiction avec eux-mêmes (l'irrésolution) ou de ce qu'ils se heurtent à des sentiments contraires (les piques). C'est ce que nous avons eu occasion d'observer déjà, d'un autre point de vue.

La simple observation montrant la contradiction présente dans un grand nombre de faits risibles, on est porté à croire qu'une observation plus approfondie la découvrirait dans tous; et en effet, on la retrouve, à la réflexion, dans les formes les plus particulières, les plus paradoxales du rire, comme le rire ironique, le rire de l'indignation. C'est ce qu'explique fort bien Schopenhauer. « L'ironie consiste, dit-il, à annoncer triomphalement à l'adversaire battu combien les notions qu'il avait étaient incompatibles avec la réalité qu'on lui fait voir maintenant. » Quand « nous rions de notre propre situation, alors que nous découvrons avec terreur une vérité qui vient anéantir comme illusoires des espérances que nous croyions bien fondées », notre rire « exprime avec énergie que nous venons de nous convaincre de la disparate entre les pensées que, dans notre folle confiance dans les hommes et dans le sort, nous nourrissions dans notre esprit et la réalité qui vient de se dévoiler à nos yeux ».

Mais la contradiction peut-elle être ainsi la cause du rire alors qu'elle n'est pas immédiatement ou d'emblée reconnue comme telle? Assurément. C'est le propre de la raison commune de s'ignorer elle-même, de ne pas se rendre compte de ses principes,

de les appliquer d'instinct. Le rire étant une fonction de la raison instinctive, il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la réflexion philosophique en pénètre seule la nature et la cause profonde.

Il vient encore à l'appui de la théorie intellectualiste du rire qu'elle fournit l'explication de ce fait universellement reconnu que le rire est le privilège de l'homme. C'est parce qu'il possède la raison que l'homme jouit de ce privilège. Il est le seul animal qui rie, parce qu'il est le seul qui ait conscience de la contradiction.

B. — Cependant est-ce nécessairement la contradiction, est-ce que ce ne peut pas être aussi bien le contraste entre l'attente et l'événement, ou, d'un mot, l'imprévu qui est la cause du rire?

Dire que le comique est l'imprévu, ce n'est pas d'ailleurs nier qu'il ne puisse être aussi le contradictoire au sens propre, l'illogique, l'absurde. Le contradictoire en effet n'est-il pas imprévu au plus haut degré? N'est-il pas invraisemblable, ahurissant, étrange, et, comme on dit, *renversant*? Tandis que certains philosophes assurent que l'imprévu ne fait rire que parce qu'il enveloppe une contradiction logique, à savoir la tendance à affirmer et à nier une même chose en même temps, d'autres soutiennent, par un raisonnement inverse, que si la contradiction est plaisante, ce n'est pas en tant que telle, puisqu'aussi bien elle ne plaît pas toujours, mais en tant qu'elle produit la surprise, et dans les cas seulement où elle la produit. *A priori* on ne voit pas la possibilité de choisir entre ces deux hypothèses; on serait

plutôt tenté de les admettre ensemble et de dire que le rire naît soit de la contradiction, soit de la surprise, soit d'un mélange des deux. Pourquoi en effet le risible serait-il ce qui contredit les principes logiques plutôt que ce qui va simplement contre les idées reçues, les habitudes d'esprit ? Et pourquoi ne serait-il pas l'un et l'autre ?

On essaiera peut-être de tout concilier et on dira avec Leibniz que « la consécution empirique imite la raison », et est prise aisément pour elle. Le rationnel étant ce qui est l'objet d'une attente fondée, l'habituel, c'est-à-dire ce sur quoi l'on compte sans être en droit d'y compter, paraîtra rationnel, et l'insolite fera l'effet de l'absurde. Puisqu'on rit de la contradiction, on rira donc aussi de l'imprévu. Mais l'argument se retourne une fois encore. Si nous admettons avec les empiriques que la raison n'est que l'ensemble des habitudes imposées à notre esprit par le spectacle incessamment renouvelé du cours des choses, c'est le contradictoire alors qui rentre dans l'imprévu, et qui devient risible parce que l'imprévu l'est.

La question de savoir si le rire naît de la surprise ou de la conscience d'une contradiction ne paraît pas près d'être résolue si elle se rattache ainsi au problème toujours agité de l'origine des connaissances. Mais ne l'envisageons pas de ce point de vue. Au lieu de discuter les principes sur lesquels se fondent les théories du rire, voyons quelles expériences elles invoquent.

La théorie d'après laquelle l'imprévu serait la cause du rire se recommande de l'autorité de Pascal et de

Kant. « Rien ne porte davantage à rire, dit Pascal, qu'une disproportion surprenante entre ce qu'on attend et ce qu'on voit¹. » Le rire naît, dit Kant, de « la résolution soudaine d'une attente en rien ».

L'imprévu apparaît d'abord comme une condition adjuvante du rire : il renforce la plaisanterie, la fait valoir; la meilleure, malencontreusement annoncée, ne porte pas; la plus médiocre, décochée par un pince-sans-rire, a un succès fou.

Bien plus, il en est une condition nécessaire; nous ne rions pas des choses que nous avons prévues. M. Courdaveaux pourtant a soutenu le contraire. « Interrogez dans une classe, dit-il, un élève notoirement ignare; tous ses petits camarades s'attendront à une ânerie de sa part, et cependant, quand cette ânerie viendra, ils en riront, et de quel rire bruyant, chacun le sait. Lorsque vous jouez à colin-maillard, vous vous attendez à toutes sortes de mécomptes, à toutes sortes de petites misères pour celui qui a les yeux bandés; et néanmoins, lorsque chacun de ces mécomptes, lorsque chacune de ces petites misères lui arrive, comme vous riez à ses dépens²! » Le fait est exact, mais l'analyse est incomplète. On s'attend, il est vrai, à ce qu'un ignorant débite des âneries, mais non pas *telle* ânerie, à ce que des mésaventures arrivent à celui qui a les yeux bandés, mais non pas *telle* mésaventure. Or le comique, comme nous l'avons remarqué déjà, est particulier, concret. Ce qui donc

1. XI^e Provinciale.

2. Courdaveaux, *Le rire dans la vie et dans l'art*, p. 56, Paris, Didier, 1875.

nous amuse dans les réponses de l'écolier, ce n'est pas l'ignorance générale, et d'avance connue, qu'elles attestent, mais le tour imprévu, la forme particulière et nouvelle que prend cette ignorance.

De même on a objecté contre notre thèse que la répétition, dans certains cas, excite et redouble le rire. Dans ces cas, en dépit de l'apparence, l'imprévu entre encore comme élément du rire. En effet on s'attend sans doute, en vertu de l'association des idées, à voir réapparaître un événement qui s'est plusieurs fois produit, à réentendre un mot plusieurs fois entendu; cette attente toutefois pourrait être déçue; elle est machinale, aveugle, non scientifiquement fondée; elle manque de garanties, elle n'est point sûre; le fait qui la confirme, la répétition, est donc, à chaque fois qu'il se produit et sous la forme où il se produit, imprévu, et c'est ce qui le rend piquant. Que devant des événements divers ou des aspects opposés d'un même événement, un homme puisse avoir un même mot à la bouche, un même sentiment au cœur, et *a fortiori* un mot qui jure avec ces événements, un sentiment contraire à celui qu'il devrait éprouver, voilà justement ce qui dépasse notre attente, confond toutes nos prévisions. La répétition comique (le Sans dot! d'Harpagon, Le pauvre homme! de Tartuffe, etc.) est un imprévu sans cesse renaissant.

Si une répétition au théâtre était mathématiquement prévisible, si on ne pouvait avoir de surprise, ni quant au moment où elle se produit, ni sur la façon dont elle est amenée, elle perdrait toute vertu comique. En réalité la répétition pure et simple tue

le rire : on se lasse des mêmes plaisanteries reproduites à satiété, voire des plaisanteries nouvelles, reproduisant un type connu. Le comique le meilleur peut lui-même s'user et cesser de plaire en devenant un genre. Le souvenir de Tartarin de Tarascon fait tort à Tartarin sur les Alpes et à Port Tarascon ; celui de Cyrano à l'Aiglon ; la tirade sur les nez (*Cyrano*) avait rendu vraiment inacceptable celle des *pas prisonnier mais (l'Aiglon, act. II, sc. II)*. De là vient qu'un auteur comique doit renouveler incessamment ou sa manière ou son public. De là vient encore qu'un homme d'esprit étouffe dans sa famille où ses plaisanteries n'ont point d'écho et où sa verve s'éteint. Il n'y a donc aucune objection à tirer du fait de la répétition contre la théorie qui fait consister le rire dans la surprise : loin d'infirmer cette théorie, ce fait bien interprété la confirme.

Au reste si l'on a pu définir ce qu'il y a de sérieux au monde, la science, une *prévision*, par opposition le plaisant paraît devoir être appelé justement aussi *l'imprévu*.

Enfin l'imprévu est une condition, non pas seulement nécessaire, mais suffisante du rire. Il y a en effet un rire d'étonnement, de surprise. Si des personnes, sans se chercher, se rencontrent, et par exemple se croisent nez à nez en ouvrant une porte, si elles se rencontrent à un moment et en un lieu où elles ne pouvaient s'attendre à se voir, par exemple, dans une excursion, au détour d'un sentier ou au sommet d'une montagne, elles seront tentées de rire ; et plus le hasard de la rencontre sera grand, plus, je

suppose, il se répétera, plus l'envie de rire sera forte.

Il faut ajouter toutefois que, pour être risible, l'imprévu doit être porté à un certain degré, doit être autre chose que *l'inattendu pur et simple, ce à quoi nous ne songions pas*, doit être le paradoxal, l'étrange, plus exactement, *le contraire de ce que nous attendions*, le *contraste* soit entre l'idée et le fait, soit entre les idées. Il n'y a pas de doute que l'imprévu le plus comique est celui qui est poussé jusqu'à l'ahurissement. La phrase suivante de roman-feuilleton nous en fournit l'exemple et le modèle : « La princesse allait parler quand la porte s'ouvrit et lui ferma la bouche ».

Nous allons étudier l'imprévu dans les événements, dans les idées, dans les mots, et montrer qu'il est une source inépuisable du comique.

I. Un événement est comique par cela seul qu'il est insolite. Ex. : un cheval sur un trottoir, un âne mangeant des figues, les faits et gestes des enfants, leurs mots, lesquels sont impayables sans être ni spirituels, ni ridicules, et uniquement par la drôlerie ou l'imprévu. De tels faits, de telles paroles ne peuvent être cités; on les gâterait en les racontant, on n'en pourrait rendre la spontanéité qui fait toute leur grâce; mais tout le monde en a des exemples présents à l'esprit, et saura ce que je veux dire.

Dans la catégorie de l'imprévu rentre non seulement tout fait insolite, mais encore tout groupement insolite de faits ordinaires. C'est ainsi que « deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en parti

culier, font rire ensemble par leur ressemblance » (Pascal). Aussi l'art du vaudevilliste se réduit-il à entasser des événements ou rencontres d'événements qu'il était impossible d'imaginer et de prévoir, et si ces événements invraisemblables, fous ne laissent pas d'être logiquement amenés et peuvent, à la rigueur, sortir naturellement les uns des autres, la surprise est à son comble, et le succès est complet.

Il s'agit, en somme, pour faire rire, de lancer l'esprit sur une piste qui l'égare, de brouiller l'ordre de ses idées, de l'étonner, de le confondre.

II. A proprement parler, l'imprévu n'est pas dans les faits, mais dans les idées. Les faits ne sont imprévus que parce qu'ils ne s'accordent pas avec le cours des pensées. Toutefois les idées ne laissent pas d'avoir un imprévu qui leur est propre, en ce sens qu'elles peuvent revêtir un tour singulier, original, ou prendre une direction bizarre.

Deux sortes d'idées nous étonnent et nous amusent : celles qui ne sont pas naturelles et celles qui le sont trop, celles qui sont cherchées, paradoxales et celles qui sont naïves et un peu niaises.

Il y a des esprits à l'envers faisant penser à ces pitres qui marchent sur les mains. Ils ne pensent rien comme les autres ; ils donnent dans les singularités, les paradoxes ; on les appelle des *originaux*. Ils ne s'avisent point de ce qu'il faut, ils s'avisent de ce qu'il ne faut pas. Avec eux on a l'impression du *monde renversé*. Tel, ce médecin de la comédie plaçant le cœur à droite et tâtant le pouls au père pour juger de la maladie de sa fille. Un moyen de paraître spi-

rituel, à la portée de tous et partant d'un usage courant, est de prendre la contre-partie de ce qui se dit, de ce qui se fait ¹. On dirait qu'il ne s'agit que d'étonner pour faire rire. Il ne s'agit que de cela en effet; mais encore faut-il que le truc ne soit pas débiné, que l'intention ne paraisse pas, car alors la surprise n'a plus lieu.

Un moyen plus facile et plus usité encore de faire rire est de faire la bête. C'est que l'extrême simplicité des idées n'est pas moins stupéfiante que leur originalité. Les réflexions auxquelles on s'attend le moins sont peut-être même précisément les plus naïves. Exemple : « Nous passâmes le désert; nous n'y bûmes point frais. » (Rabelais.) « — Il est question d'aller voir une fille qui a perdu la parole. — Ma foi, je ne l'ai pas trouvée. » (*Le Médecin malgré lui.*) — « Le conseil des ministres vient de finir; il a duré trois heures. — Que s'est-il passé? — Il s'est passé trois heures. » (Cité par Stendhal.)

En résumé, les idées les plus différentes, originales et banales, paradoxales et naïves, peuvent être plaisantes, mais elles ne le sont jamais qu'en tant qu'imprévues.

1. C'est ce procédé que M. Bergson appelle l'inversion. « J'ai remarqué, dit-il, que les professionnels de l'esprit, dès qu'ils entendent prononcer une phrase, cherchent si l'on n'obtiendrait pas encore un sens en la renversant, par exemple en mettant le sujet à la place du régime et le régime à la place du sujet. Dans une comédie de Labiche, un personnage crie au locataire d'au-dessus qui lui salit son balcon : « Pourquoi jetez-vous vos pipes sur ma terrasse? » A quoi la voix du locataire répond : « Pourquoi mettez-vous votre terrasse sous mes pipes? » (*Le Rire*, p. 122. Paris, F. Alcan.)

Les idées sont plaisantes encore en tant qu'elles prennent une *direction imprévue*, qu'elles sont le point de départ d'associations bizarres, de digressions, de divagations, en tant qu'elles sont le principe ou la conclusion (mot de la fin) de déductions folles. L'invention comique dans ce genre a été poussée très loin par Rochefort, Grosclaude et autres « auteurs gais ».

Enfin les idées sont plaisantes, abstraction faite de leur nature et de leur direction ou de leur cours, par cela seul qu'elles ont un *mouvement d'une rapidité ou d'une lenteur imprévue*. Ainsi l'esprit, cette forme spéciale sans doute, mais éminente du génie comique, ne serait, suivant Rivarol, que l'accélération du cours des pensées. Des idées promptes à naître, se succédant rapidement, voilà qui suffit à le définir. « L'esprit est en général cette faculté qui voit vite, brille et frappe. Je dis *vité*, car la vivacité est son essence; un trait et un éclair sont ses emblèmes... Il est seulement prompt et brillant¹. » Une plaisanterie est couramment désignée par les mots *trait d'esprit*, *saillie* qui éveillent directement l'idée de soudaineté, d'imprévu. On distingue la promptitude des idées à naître (les bons mots, saillies, *dicacitas*) et la « rapidité » de leur mouvement continu (*verve*, *cavillatio*)². Toutes les deux causent une surprise égale. On est par exemple ébloui et des mots de Beaumarchais et de sa verve endiablée; que les uns partent si vite, et que l'autre ne tarisse point, c'est là ce qui nous étonne et nous amuse.

1. Michiels, *ouv. cité*, p. 331.

2. Cicéron, *de Orat.*, II, 54.

Le comique qui réside dans le mouvement des idées est lié à l'imprévu de ce mouvement. Il pourra donc dépendre d'un excès de lenteur aussi bien que d'un excès de rapidité de ce mouvement. Supposez des pensées sottes, vulgaires ou simplement banales, qui voudraient être négligemment dites, se déroulant d'une allure lente, solennelle et grave (les phrases de Brid'oison, de Joseph Prudhomme), vous obtiendrez un effet comique, inverse du précédent. Le discours de Petit-Jean dans *Les Plaideurs*, avec son exorde interminable, prononcé avec une emphatique lenteur, et sa narration précipitée, courant à la conclusion d'un train fou, nous offre un curieux échantillon des effets comiques divers qu'on peut obtenir par l'allure désordonnée, et partant imprévue, des idées.

Enfin, pour avoir la notion du risible, il faut réunir les formes diverses de l'imprévu que notre analyse a distinguées : le risible tient, non pas tour à tour, mais en même temps à l'originalité des idées, à leur tour, à leur direction imprévus, à leur mouvement anormal, rapide ou lent.

III. Le comique des mots peut être étudié à part de celui des idées. Sans doute il s'y ramène; mais les mots en un sens suscitent, pour ne pas dire qu'ils créent, l'idée comique.

Le langage est plein de surprises. Tout d'abord on s'attend à ce que les mots aient un sens : on s'amuse donc de ceux qui n'en ont pas, du charabia, du turec de Molière, du latin du *Médecin malgré lui*. On s'attend encore à ce que chaque mot, dans une phrase donnée, n'ait qu'un sens; on s'amuse donc de ceux

qui en ont plusieurs, des équivoques, des calembours. On s'attend enfin à ce que le mot et l'idée s'accordent toujours; on s'amuse donc des mauvais tours que l'un joue à l'autre.

Les mots sont faits pour n'attirer point l'attention, pour la reporter toute sur l'idée; s'ils l'accaparent indûment, s'ils sont criards, ronflants, l'idée à exprimer étant simple et commune, ils prêteront à rire. Les mots doivent suivre les idées; s'ils les commandent, en dirigent le cours, on rira. D'une façon générale, le comique des mots naît du renversement des rôles de la pensée et du langage.

Ainsi les simples assonances et allitérations amusent, parce que la musique des mots a l'air de mettre en danse les idées, parce que le rapprochement, si j'ose dire, naturel des mêmes sons a l'air d'entraîner le rapprochement artificiel et bizarre d'idées hétérogènes (*adieu canaux, canards, canaille*, disait Voltaire en quittant la Hollande) et contraires (*traduction, trahison*), ou, ce qui n'est pas moins étonnant, a l'air de produire, par un caprice aveugle, une suite d'idées logique (*ordre, contre-ordre, désordre*). Les jeux de mots sont des idées folles, partant inattendues, que fait surgir le mécanisme de l'association. Donner à un mot un sens qui est à cent lieues de celui qu'il doit avoir; quand on dit : *homme de lettres*, entendre : *facteur*; quand on dit *cloporte*, entendre : *concierge*, en orthographiant : *clot-porte*; quand on dit : *connaissances utiles*, entendre : *zutiles*; traduire *sacerdoce* par *jambe de bois* (*ça sert d'os*), voilà l'esprit du calembour. — Que le langage, fait pour

servir la pensée, la défie, la nargue, lui échappe malicieusement, la plante là, ou bien lui souffle des sottises, l'entraîne en de périlleuses métaphores, en d'interminables périphrases, en des tournures et constructions inextricables, c'est là encore un spectacle réjouissant. Citons, dans ce dernier genre, ce délire d'abstractions : « L'absence d'un mari est le plus beau cortège d'une femme chez un garçon » (Labiche), — cette incohérence d'images : « Mlle Acacia est une étoile en herbe, qui chante de main de maître » (F. Coppée, *Les vrais riches*), et cette autre plus naturelle, authentique (c'est un maître d'études qui parle, s'exhortant à la rigueur contre des élèves indisciplinés) : « Ces lapins-là sont des moineaux qu'il faut tanner ». Terminons par cet amphigouri de style ecclésiastique : « Donnez-lui quelques conseils voilés, mais visibles, ouatés de tendresse, et marqués au coin autoritaire de vos cheveux blancs ». Ce sont là en quelque sorte des frasques du langage, des tours joués à la pensée; mais nous ne rions pas moins, quand c'est l'esprit qui se moque du langage, qui le violente, outre ses procédés, les pousse à l'absurde, risque par exemple des inversions dans ce genre : *aller de chemin son petit bonhomme*, ou qui passe par-dessus des conventions sacrosaintes, use du style noble dans les sujets communs, du style trivial dans les sujets élevés, emploie des tournures prosaïques en vers :

J'ai démembré ce grand diable d'alexandrin

ou poétiques en prose.

Sans aller plus loin dans le détail de ses formes, on voit que le comique des mots réside dans l'imprévu ou dans l'absurde, l'absurde étant ici le désaccord entre le langage et la pensée, le moyen et la fin.

II

Ainsi en résumé le rire naît, suivant les cas, de la contradiction ou de la surprise, lesquelles peuvent être regardées d'ailleurs comme étant de même nature et ne différant qu'en degré, la première étant l'aggravation de la seconde. C'est là un fait que nous regarderons désormais comme acquis; mais l'ayant constaté, il nous reste à le comprendre; nous ne pouvons le tenir pour une explication.

Quand on a observé en effet que la contradiction par exemple est au fond de toutes les choses risibles, est-on bien avancé? L'inexplicable n'est-il pas précisément que la contradiction fasse rire? Elle semblerait plutôt ou tout aussi bien devoir être pour nous un sujet d'inquiétude et de trouble, étant l'écueil où la pensée s'arrête, l'abîme où elle sombre; et, en fait, pour une absurdité plaisante, combien sont irritantes ou insipides! Aussi les philosophes qui s'accordent à regarder la contradiction comme la cause du rire sont-ils divisés sur la question de savoir comment et pourquoi elle le produit. Tandis qu'elle constitue pour les uns un piège plus ou moins grossier où l'esprit se laisse prendre, elle serait, au contraire, pour les autres, la vaine menace d'un danger qu'im-

punément il brave, d'un danger *pour rire*; en d'autres termes, tandis que le rire est pour les premiers une défaite de la raison, il est pour les seconds précisément au contraire une victoire remportée sur l'absurde.

Selon Schopenhauer, le rire exprime le plaisir de « voir la raison, cette perpétuelle et importune régen-teuse, prise en faute et convaincue d'impuissance¹ ». A cette conception pessimiste d'une gaité, qui ne serait que la joie amère de la désillusion intellectuelle, s'oppose une théorie, plutôt flatteuse pour la raison humaine, d'après laquelle le rire aurait sans doute pour cause la contradiction, mais une contradiction apparente, non réelle, que l'esprit conçoit, mais à laquelle il n'adhère point, qu'au contraire il démasque et perce à jour (Dumont). Le rire marquerait ainsi, non une déchéance, mais une supériorité intellectuelle. Il serait « la joie spéciale de retrouver la raison dans l'absurde même » (Mélinand). Enfin, selon M. Renouvier, le rire ne mériterait, au point de vue philosophique, ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Il serait un mélange de raison et de folie. Il serait la raison se donnant congé, se jouant d'elle-même, se détendant, se relâchant de ses lois. « L'animal raisonnable, le même que l'animal *risible* (ainsi connoté par les docteurs scolastiques), en faisant le *fou*, échappe pour un temps à la contrainte de la faculté rationnelle, éprouve une sorte de délivrance à sortir de sa loi pour déraisonner². »

1. *Ouvrage cité.*

2. Renouvier et Prat : *La nouvelle Monadologie*, p. 214-215.

De la diversité de ces théories il ressort déjà que, si la contradiction est plaisante, ce n'est pas naturellement et en tant que telle, mais pour des raisons cachées, malaisées à saisir, et qu'il faut s'ingénier à trouver. Ces théories toutefois ne laissent pas de s'accorder sur un point : elles rendent toutes hommage à ce que j'appellerai la santé intellectuelle du rieur. En effet, pour Schopenhauer lui-même, le rire n'est qu'une défaite partielle de la raison ; plus exactement, il est la revanche du bon sens sur le raisonnement, de « l'intuition » sur « la pensée abstraite », c'est-à-dire le triomphe de la raison vraie. Cette théorie paraît d'ailleurs arbitraire. Elle rappelle celle qui consiste à n'admettre que la gaité franche, naturelle et du premier mouvement, que le rire des enfants et des bonnes gens, celui que Molière appelait « le rire du parterre », comme s'il n'y avait pas aussi un rire qui nait de la réflexion, qui est de nature intellectuelle, le rire délicat ou profond des gens d'esprit. Quoi qu'il en soit de la théorie de Schopenhauer, le rire n'en est pas moins, selon cette théorie, une opération de la raison. De même M. Renouvier a beau définir le rire la raison qui abdique ; cette abdication est encore le fait de la raison ; la folie volontaire et consciente n'est point la folie.

Ainsi, de l'aveu de tous, le rire est, au fond, un acte de raison ; mais, contrairement à l'opinion de Dumont, de Mélinand, ce n'est point là son caractère unique ni même essentiel. Il n'est pas proprement et purement intellectuel ; il est encore, comme l'indique M. Renouvier, *volontaire*, ce mot étant pris d'ailleurs

dans un sens particulier et précis¹; il est enfin et avant tout affectif. Il n'est point la perception de la contradiction, mais l'émotion causée par cette perception; il est la réaction originale de notre tempérament, de notre caractère individuel contre l'absurdité, la sottise et autres faits analogues.

Il suit de là que dans l'hypothèse même où il aurait uniquement pour cause la contradiction, il pourra prendre bien des formes différentes. En effet, outre que la contradiction a bien des espèces, chacun sent la contradiction à sa manière. Comme dit Pascal, « rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme, et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun objet. De là vient qu'on pleure et qu'on rit d'une même chose. » Ainsi l'un triomphe de la contradiction, l'autre s'en irrite, un troisième s'en amuse, et il y a d'ailleurs aussi des contradictions faites pour amuser et pour déplaire. Nous n'avons qu'à développer et à généraliser ces observations pour voir apparaître les théories de Dumont, de Schopenhauer, de Renouvier, qui paraissent contraires et ne sont distinctes, et peuvent se concilier.

Passons en revue, à cet effet, quelques formes du rire.

Tout d'abord l'attitude de l'esprit en face de la

1. « L'abandon de l'esprit (au rire) est une brillante manifestation, non du libre arbitre, dont l'exercice au contraire est inséparable des lois de la réflexion, mais de la *pure spontanéité de la volonté*. Le rieur jouit de la représentation qu'il se donne de cette volonté déchainée inoffensivement et créant dans l'absurde. » (*La nouvelle Monadologie, loc. cit.*)

contradiction peut être celle du dédain. Pour qu'on rie de la contradiction, il faut même qu'on soit en droit de la dédaigner, qu'on n'ait point à la craindre, qu'on n'en soit point dupe.

Alors que le rire n'exprime que le dédain, il peut revêtir déjà bien des formes. Il peut exprimer par exemple un dédain mal assuré où entre ce que La Bruyère appelle la joie rafraîchissante d'éviter une sottise, ou un dédain superbe, agressif et railleur, qui est une sorte de défi à l'absurde. Rire étant non pas seulement se rendre compte de la contradiction, mais encore la prendre pour cible, pour matière à raillerie, ce sera personnellement se savoir bon gré d'y échapper, en faire fi, et, quand on la rencontre chez les autres, ce sera ou bien l'accabler d'une indulgente pitié, la traiter avec une hauteur sereine, une ironique douceur, ou au contraire, si l'on a l'humeur malveillante, la relever bien haut, la tancer vertement.

Mais le rire peut être d'ailleurs toute autre chose que la joie insolente d'avoir raison contre l'ineptie des hommes et des choses. Il peut être entièrement exempt d'amour-propre et d'orgueil. Admettons même qu'il soit uniquement la raison victorieuse de la contradiction. Il y a tel cas où la contradiction saute aux yeux; on prend à la relever une joie modeste; le rire est alors sans prétention. Parfois même la contradiction est si forte que, pour en rire, il faut y mettre une complaisance un peu naïve. Il n'y a pas toujours lieu d'être bien fier des victoires que la raison remporte sur l'absurde, et ainsi il ne paraît

pas que le rire procède, au moins uniquement, de l'orgueil.

Le rire n'est pas non plus toujours, ni même d'ordinaire, sarcastique ou amer. On s'irrite, on se dépite sans doute d'une absurdité réelle; mais d'abord l'absurdité dont on rit n'a pas besoin de se rencontrer en fait; il suffit qu'elle soit imaginée. Le rire relève du jeu (*ludus*, plaisanterie), c'est-à-dire de la fiction. Or la raison s'amuse, mais ne s'offense point des caprices de la fantaisie pure : d'un bon conte, d'une charge, etc. Par là se trouvent autorisées ou se sauvent, pour le dire en passant, les plaisanteries les plus risquées, les plus extravagantes : on ne fait que rire de ce qui n'est qu'un jeu. Les contradictions réelles elles-mêmes ne paraissent être plaisantes qu'autant qu'on se refuse à les tenir pour vraies, à les prendre au sérieux. Il suit de là qu'en un sens le rire relève moins du jugement que de l'imagination, consiste moins dans la rectification que dans l'évocation de l'absurde.

Mais qu'est-ce donc que le rire si, alors qu'il découle ou est censé découler d'une cause unique, il peut déjà revêtir tant de formes et s'il a pour domaine la réalité et la fiction?

On va essayer de montrer que, de quelque façon qu'on l'entende, et quelque sentiment qu'il exprime, il n'est autre chose que la manifestation et l'épanouissement de la *santé* du rieur, en prenant le mot santé dans son sens le plus large.

Ainsi il est d'abord l'expression de la *santé intellectuelle*. Mais de même que c'est le propre de la santé

physique de n'être pas, à l'ordinaire, sentie, et de ne se révéler à elle-même que par l'expérience des excès ou débauches qu'elle peut impunément commettre, de même c'est le propre de la santé intellectuelle de n'arriver, par le rire, à la conscience d'elle-même, que lorsqu'elle se produit dans des conditions paradoxales, lorsqu'elle brave la contradiction et s'en joue. La contradiction en effet offre à l'esprit l'occasion de déployer ses ressources. Aussi il la recherche et paraît s'y complaire : il se complait en réalité dans le sentiment de sa force; il aime les contradictions — comme on aime les exercices violents, les sensations brutales, les dangers, — non pour elle-même, mais pour le plaisir d'en triompher, voire même de l'évoquer, de la créer par bravade et par jeu.

Il peut sembler paradoxal, il est pourtant au fond naturel qu'on se plaise dans l'absurde, qu'on prenne si volontiers, comme dit Lemaitre, « un bain de bêtise ». Quand on se prête aux plus grandes folies, on sait qu'on s'y prête et que ce sont des folies. La raison ne se possède jamais mieux, n'a jamais à un plus haut degré le sentiment de sa sécurité et de sa force que lorsqu'elle s'abandonne, se détend et paraît se trahir.

Ce sentiment, qui est la cause dernière et profonde du rire, peut d'ailleurs être illusoire. La notion de santé est en effet relative. L'équilibre mental se réalise, pour certains, en dehors de la logique et du bon sens. Or le rire n'exprime rien de plus que la possession et la conscience d'un équilibre mental quelconque, que l'état de santé inhérent à une constitu-

tion intellectuelle donnée, que cette constitution soit imbécile, débile ou saine et vigoureuse.

Le rire naît du choc des sentiments aussi bien que de celui des idées. Comme il y a une *santé intellectuelle* qui défie la sottise et s'en rit, il y a une *santé morale* qui, par exemple, ne pouvant être atteinte par les sentiments bas et vulgaires, n'en conçoit point d'alarmes, les prend dédaigneusement en pitié, les tourne en moquerie, s'en fait un amusement et un jeu. Ainsi les braves rient de la poltronnerie, les natures droites et franches, des petites ruses hypocrites, des finasseries et des mensonges. Le rire est donc la conscience que l'âme prend de sa bonne santé morale à la vue d'un vice qui lui est étranger.

Mais au reste on ne rit pas exclusivement des laideurs morales. Comme il y a un rire des sots qui offense la raison, il y a un rire des lâches qui insulte au courage, un rire des affrontés qui raille la bonhomie et la candeur. Le rire n'est pas plus une preuve de droiture morale qu'il n'est une marque de bon sens. Il atteste simplement la résistance victorieuse et aisée qu'une constitution émotionnelle quelconque oppose à tout ce qui lui répugne ou la heurte, au choc des sentiments qui lui sont étrangers ou hostiles.

On peut étendre au rire physique ce qu'on vient de dire du rire émotionnel et mental. Le rire physique provient d'une excitation qui, par nature ou en raison de son intensité, semblerait devoir être douloureuse, mais l'organe qui reçoit cette exaltation se trouve monté à un tel ton qu'il en subit victorieusement le

choc, qu'il brave la douleur et la transforme en plaisir, qu'il jouit non de la sensation, mais de sa résistance à la sensation. Au reste ici encore le rire n'est pas toujours lié à la santé normale; il peut être accidentellement dû à une surexcitation nerveuse, produisant l'illusion et les effets momentanés de la vigueur physique.

En résumé le rire est une émotion qui intéresse notre personnalité physique et morale tout entière, ou émotion *cénesthésique*, générale; plus exactement, il n'est point une *émotion*, au sens ordinaire et précis du terme, un état affectif déterminé, mais un certain *ton émotif*, pouvant être produit par des causes diverses, l'étant plus ordinairement et plus spécialement par la surprise¹, la perception de la contradiction.

D'ailleurs nous ne saisissons point la relation qui existe entre le rire et ses états déterminants, parce que le rire exprime, non ces états eux-mêmes, mais l'*action dynamogénique* de ces états, exprime par exemple, non point la surprise en tant que telle, mais ce que la surprise renferme de tonique ou de réveillant. Le rire est sans doute un fait de conscience et ne saurait par suite, comme l'a cru Spencer, être expliqué tout entier physiologiquement. Mais il est

1. On montrerait aisément que l'imprévu est lié au rire, entendu comme la conscience de la santé physique, intellectuelle et morale : on n'aurait qu'à répéter, au sujet de l'imprévu, ce qu'on a dit de la contradiction. Dans le cours ordinaire de la vie, la santé existe *en soi*, sans exister *pour soi*; c'est dans les *circonstances inattendues* qu'elle produit tout son effet et se révèle à elle-même.

certain que ce fait de conscience est d'une interprétation difficile. Il exprime directement et essentiellement le ton auquel notre tempérament intellectuel, sensible, se trouve actuellement porté, et indirectement, accessoirement les circonstances particulières et variables (surprise, conscience de la contradiction) qui nous ont mis à ce ton. On ne peut le comprendre que si l'on remonte de ses conditions superficielles à ses raisons profondes.

CHAPITRE V

THÉORIE PESSIMISTE

Le rire attribué à l'orgueil et à la malignité (Aristote, Hobbes, etc.). — Accord possible de cette théorie avec celle qui fait dériver le rire de la contradiction ; ou tout rire renferme un élément *formel*, la contradiction, et un élément *matériel*, le défaut (Fouillée), ou il y a deux espèces de rire : l'un provenant de la contradiction, l'autre, de la malignité et de l'orgueil (Ribot).

I. Notre rire exprime toujours et avant tout le *sentiment de notre supériorité sur autrui* (Lamennais). Mais à ce sentiment se mêle aussi toujours la *surprise* (Hobbes, Bain); or, un orgueil qui s'étonne de son triomphe ne peut être que relatif. La vraie cause du rire est-elle donc le sentiment de notre supériorité sur autrui, ou la surprise que nous cause ce sentiment?

Inversement on remarque que le rire ne peut être purement intellectuel, ainsi ne peut être le simple plaisir de saisir la contradiction ; il faut qu'à un tel plaisir se mêle une satisfaction d'amour-propre.

Le rire n'est donc ni une joie orgueilleuse ni un plaisir intellectuel ; il est une sensation originale, produite par la combinaison de la surprise et de l'orgueil.

II. Le rire exprime la malignité (haine, envie, colère, etc.), mais une malignité relative : le malheur d'autrui n'est

risible qu'autant qu'il est *léger* (Aristote, Bain) et de plus *imprévu*, *mérité* (Descartes). Le rire cruel procède de l'insensibilité, du défaut d'imagination sympathique, non de la méchanceté, au sens positif du mot. La faculté du rire est en raison du défaut de réflexion sympathique.

Évolution du rire : Elle serait caractérisée par le passage du rire féroce au rire intellectuel (Ribot). En fait ces deux espèces existent toujours ensemble, mais elles ne se développent pas dans le même sens ni au même degré ; l'élément intellectuel s'affine, la malignité s'atténue.

Une théorie fameuse fait dériver le rire de la malignité et de l'orgueil. Cette théorie, Platon l'indique incidemment dans le *Philèbe*¹, Aristote l'énonce avec netteté dans la *Poétique*². Hobbes en a donné la formule suivante : « Le rire est un orgueil naissant de la soudaine perception de la supériorité de notre être, comparée aux infirmités des autres ou à notre faiblesse antérieure³. » Ainsi, par exemple, il serait le

1. Les sentiments de l'âme, dit Platon, sont mêlés : ainsi l'envie est une souffrance et en même temps un plaisir, puisque l'envieux jouit du mal d'autrui. La sottise, qui consiste à ne pas se connaître ou à se méconnaître soi-même, à se croire par exemple plus riche, ou plus fort, ou plus sage qu'on n'est réellement, est un mal, et ce mal est, suivant les cas, dangereux ou inoffensif, odieux ou ridicule. Quand nous rions de ceux qui ont, sans danger pour les autres, une fausse opinion d'eux-mêmes, nous éprouvons du plaisir ; mais ce plaisir n'est point pur ; il y entre de la malignité, de l'envie, et l'envie est un mal, pour celui qui l'éprouve, sans parler de celui qui en est l'objet. *Phil.*, chap. xxix.

2. Chap. v.

3. *La nature humaine*, chap. ix, § 13.

plaisir d'être et de se sentir au-dessus de la sottise, des faiblesses morales, des infirmités physiques.

On remarquera d'abord que cette théorie n'exprime ni n'exclut celle de la contradiction. Certains philosophes ont même soutenu qu'elle s'y ajoute naturellement et ne fait que la compléter. « Le *contraste*, dit M. Fouillée, n'est que l'élément *formel*, le *défaut* est l'élément *matériel* du risible ¹. » Hecker démêle aussi dans le rire deux états : l'un, agréable, le sentiment de notre supériorité, l'autre, désagréable (?), la contradiction saisie dans l'objet. Si l'on se refuse à admettre cette théorie éclectique, si l'on prétend que le rire ne peut traduire *à la fois* un sentiment d'orgueil et un plaisir intellectuel (il semble en effet que, contrairement à l'opinion de Hecker, il s'agisse ici d'un plaisir, non d'une peine, celui de « saisir au vol des contradictions fugitives et subtiles ») (Ribot), il faudra reconnaître du moins, avec M. Ribot, qu'il peut exprimer et exprime en fait *tour à tour* ces états hétérogènes. Ainsi ou les théories du contraste et de l'orgueil peuvent être fondues ensemble ou elles doivent être séparément admises ; ou chacune d'elles éclaire un des aspects, signale un des caractères fondamentaux du rire en général, ou « elles sont partiellement vraies, comme répondant à des cas distincts ² » (Ribot), à des phases différentes de l'évolution du rire.

Nous examinerons ces deux hypothèses, mais expo-

1. Fouillée, *le Mouvement positiviste*, p. 218 et suiv. Paris, F. Alcan.

2. Ribot, *Psychologie des sentiments*, *loc. cit.* Paris, F. Alcan.

sons d'abord dans toute sa force, et même dans toute son exagération, la théorie pessimiste d'après laquelle le rire dériverait de l'amour-propre, de la malignité et de l'envie.

Cette théorie elle-même n'est pas simple : en effet ou c'est l'orgueil ou c'est la malignité qui est l'élément dominant, le principe essentiel du rire. Distinguons ces deux cas.

I

Selon Lamennais, le rire « est l'instinctive manifestation du sentiment de l'individualité ». Il a ce caractère dès l'origine et le conserve jusqu'à la fin. Il le présente toujours et dans tous les cas. « Toujours il implique un mouvement vers soi et qui se termine à soi, depuis le rire terrible de l'amère ironie, le rire effrayant du désespoir, le rire de Satan vaincu et résistant encore, et s'affermissant dans son inflexible orgueil jusqu'au rire dégradé de l'idiot et du fou, et jusqu'à celui qu'excite une naïveté inattendue, une niaise balourdise, une bizarre disparate. » Toutefois le rire n'exprime pas seulement l'amour de soi, mais le mépris des autres ; il est ce mépris « lié lui-même à la conscience d'une infirmité dont on est exempt ». On peut rattacher sans doute le phénomène du rire à d'autres lois, mais non pas à une loi plus constante, plus fondamentale. « Une disconvenance aperçue, un contraste entre ce qui est et ce qui devrait être, une opposition ou un rapprochement singulier, étrange, font naître le rire. Mais, *quelle que soit la*

cause qui le provoque, allez au fond, vous le trouverez constamment accompagné, qu'on se l'avoue ou non, d'une secrète satisfaction d'amour-propre, de je ne sais quel plaisir malin. Quiconque rit d'un autre se croit en ce moment supérieur à lui par le côté où il l'envisage et qui excite son rire, et le rire est surtout l'expression du contentement qu'inspire cette supériorité réelle ou imaginaire. On rit de soi-même, il est vrai; c'est qu'alors le moi qui découvre le ridicule en quelque une des régions inférieures de l'être se sépare de ce dont il rit, s'en distingue et jouit intérieurement d'une sagacité qui l'élève en sa propre estime. » Il n'est pas jusqu'à la physionomie du rieur qui n'exprime la malignité et l'orgueil : le rire « fait grimacer les visages les plus harmonieux, efface la beauté; il est une des images du mal »; s'il ne « l'exprime pas directement, il en indique le siège¹ ».

Toute cette théorie part d'un esprit prévenu. Lamennais est moraliste, non psychologue. Son point de vue est celui de Bossuet dans les *Maximes sur la Comédie*. Il flétrit, il excommunie le rire. Mauvaise condition pour l'analyser.

D'autres philosophes cependant ont soutenu la même thèse que Lamennais, qui n'étaient point des censeurs moroses ni des théologiens rigoristes. Mais ils ne l'ont point fait sans apporter à cette thèse de sérieux amendements, sans en plaider, si j'ose dire, les circonstances atténuantes, sans la rendre accep-

1. *De l'art et du beau* (tiré de *l'Esquisse d'une philosophie*), pp. 244-6. Paris, Garnier.

table. Ils ont signalé, incidemment à la vérité et sans en tirer toutes les conséquences, deux particularités intéressantes du rire d'orgueil et de malignité, l'une relative au rieur, l'autre, aux choses risibles :

1° Le rieur a sans doute le sentiment de sa supériorité sur autrui, mais il s'en *étonne*, et en cela, comme nous verrons, on peut dire qu'il n'est pas orgueilleux ;

2° Quant aux choses risibles, ce sont sans doute des défauts que nous remarquons chez les autres, mais ce sont des défauts *sans gravité*, et il n'y a donc pas proprement de méchanceté à en rire. Ainsi se trouvent singulièrement atténués, pour ne pas dire transformés, les sentiments qu'on semblait d'abord attribuer au rieur.

Examinons en premier lieu le cas où l'orgueil serait la cause dominante du rire. Si le rire procède de l'orgueil, ce ne peut être que d'un orgueil particulier, car le sentiment de notre supériorité sur autrui tendrait plutôt à nous donner et nous donne en effet, en maintes circonstances, une attitude grave, solennelle, gourmée. Hobbes et Bain le reconnaissent en fait d'une façon expresse ; l'orgueil du rieur a un caractère propre, distinctif : il est mêlé de *surprise*. Cet orgueil, selon Hobbes, naît « de la perception soudaine de la supériorité de notre être ». Bain dit de même : « Le rire se produit lorsque quelque chose, qu'on respectait auparavant, *apparaît tout à coup* comme médiocre ou vil ; car dépeindre comme mesquine une chose que l'on connaîtrait déjà comme telle ne causerait aucun rire. » On ne saurait trop y

insister : « le rire malin, le *perfidum ridens* », ce que les Latins appellent « *cachinnus*, terme qui nous manque » (Voltaire), ne s'exerce pas aux dépens de tous les êtres dégradés ou vils, mais seulement de ceux dont la dégradation peut encore nous causer une surprise, et ainsi n'est pas complète, et elle s'exerce surtout aux dépens de ceux dont la dégradation est la plus inconcevable et la plus imprévue, c'est-à-dire et par là même la plus accidentelle. Charité à part, il y a une faiblesse qui désarme, qui ôte l'envie d'en rire; c'est précisément celle qui est trop naturelle et trop avérée pour qu'on en éprouve un saisissement, un choc. Le rire n'est donc pas purement et simplement une satisfaction d'orgueil, ou la joie causée par l'humiliation d'autrui; il est l'un ou l'autre de ces sentiments, additionné, ou plutôt assaisonné, relevé du plaisir de la surprise.

Mais il y a plus : ces deux éléments qui entrent dans le rire, la surprise et l'orgueil, réagissent l'un sur l'autre, s'altèrent, se transforment mutuellement, et le rire dès lors apparaît comme un véritable phénomène de chimie mentale.

Ainsi, par exemple, la surprise, s'ajoutant au sentiment de notre supériorité sur autrui, change la nature de ce sentiment. Ce n'est pas être orgueilleux que d'avoir une bouffée d'orgueil, que de se sentir inopinément et tout d'un coup élevé au-dessus des autres; c'est plutôt en un sens faire preuve de sentiments contraires. L'orgueilleux en effet sait d'avance que les autres ne le valent pas; il n'a plus à l'apprendre; il n'aura donc pas et ne pourra pas avoir cette intui-

tion soudaine, cette révélation inattendue et piquante de sa supériorité qui est la cause reconnue du rire. En d'autres termes, le rire moqueur n'exprime qu'un orgueil relatif : il est, à le bien prendre, une preuve indirecte de respect, puisqu'il traduit, en même temps que la joie ressentie de l'humiliation d'autrui, la surprise causée par la découverte de cette humiliation, et l'estime antérieure que cette découverte suppose et à laquelle il n'est pas même vrai de dire qu'elle met fin, car la moquerie d'ordinaire n'est qu'une perte momentanée, qu'une diminution partielle du respect, qu'un léger accroc à l'estime, voire à l'admiration pour autrui. En résumé, l'orgueil du rieur cesse d'en être un, par là même qu'il a le correctif de la surprise, et d'autre part les joies de l'orgueil satisfait éclatent sous la forme du rire, non pas naturellement, mais en tant que liées au plaisir intellectuel de la contradiction ou de l'imprévu. Il n'y a donc pas de rire purement orgueilleux.

Mais inversement il n'y en a pas qui soit purement intellectuel, et c'est ici que la théorie d'Aristote et de Hobbes reprend l'avantage.

On pourrait être tenté de dire, adoptant la thèse intellectualiste de Schopenhauer et de Dumont, que la sensation de l'imprévu, qui se joint aux sentiments d'orgueil et de malveillance éprouvés par le rieur, est bien plus la cause du rire que ces sentiments eux-mêmes : ainsi par exemple rire des autres, ne serait pas, comme on pourrait le croire, goûter et déguster les joies amères de la malveillance, mais faire acte de clairvoyance, démasquer l'hypocrisie, surprendre le

secret d'une faiblesse, relever dans les actes et les paroles des hommes le contraste entre la réalité et l'apparence, saisir la bizarrerie, l'étrangeté des coutumes et des mœurs. Le rire, appelé méchant, serait en fait l'esprit déchaîné, poursuivant son ennemie naturelle, la contradiction, à vrai dire, envers et contre tous, sans ménagement, sans pitié. La malveillance, qui paraît en être le principe, n'en serait que l'effet indirect ou l'accompagnement accidentel. Notre esprit, cherchant partout et avant tout son plaisir, le prendrait où il le trouve : ce plaisir, logique par nature, pourrait être et en fait se trouverait être souvent égoïste et anti-social par surcroît. Notre rire, en un mot, ne viserait pas les autres, mais ne laisserait pas de les atteindre par contre-coup.

Mais une telle interprétation des faits est étroite et évidemment forcée. Il serait trop aisé de retourner le raisonnement et de dire que, lorsque le rire est censé naître de la contradiction, il naît en réalité du plaisir de triompher de la contradiction, et qu'à ce plaisir se mêle toujours une nuance d'orgueil, consciente ou non. Nous ne nous donnerons pas le vain plaisir d'opposer une thèse à une autre ; il vaudra mieux fondre les deux thèses ensemble, et démêler la vérité propre à chacune.

En réalité le rire ne saurait être le simple plaisir de saisir la contradiction ; ce plaisir, si c'en est un, le savant le goûte et ne rit point. Pour que la contradiction soit plaisante, il faut qu'elle existe entre des choses offrant un intérêt dramatique et vivant ; il faut qu'elle soit de nature à intéresser certaines pas-

sions, toujours présentes au cœur de l'homme, mais d'ailleurs superficielles et légères, en ce sens qu'un rien les satisfait et les amuse, comme l'amour-propre, l'envie. Ce sont ces passions ou passionnettes qui donnent un intérêt aux choses frivoles du rire : aux jeux de mots, aux naïvetés, aux traits de satire, etc. Pour les jeux de mots, nous avons le plaisir ou de les trouver, ou de les comprendre, ou de les mépriser. Les naïvetés des autres nous donnent par comparaison le sentiment de notre force d'esprit. Les comédies et les satires nous offrent l'agréable spectacle de défauts que nous blâmons et dont nous nous croyons exempts. Ainsi, en cherchant bien, on découvre dans le rire ce *figmentum malum* qui est au fond de tous nos sentiments. Mais l'amour-propre et la malice du rieur ne laissent pas d'avoir été exagérés. C'est assez la coutume des moralistes de faire tort, comme on sait, aux vérités qu'ils proclament; ils les isolent, les chargent et les dénaturent à ce point qu'on croirait qu'ils les inventent.

En somme, par cela seul que le rire est la sensation *inattendue* de notre supériorité sur autrui, il ne dérive pas, au moins uniquement, de l'orgueil, et par cela seul aussi qu'il implique le sentiment de notre supériorité, il n'est pas le simple plaisir de la surprise; disons donc qu'il est une sensation originale, produite par la combinaison de la surprise et de l'orgueil.

Au reste la surprise et l'orgueil peuvent entrer dans le rire à doses inégales, et, à considérer les choses pratiquement et en gros, il sera permis de dire, suivant que l'un ou l'autre de ces sentiments

prédomine, qu'il est la cause unique du rire. On admettra alors, non plus un rire unique, sorte de synthèse de surprise et d'orgueil, mais deux formes distinctes et irréductibles du rire : le rire d'orgueil et de malignité ou *ricanement* (*cachinnus*) et le rire intellectuel ou *rire* proprement dit, provoqué par la contradiction ou l'imprévu, tous les degrés et toutes les nuances intermédiaires trouvant d'ailleurs place entre ces formes nettes et tranchées. Mais on se souviendra qu'en principe le rire d'orgueil et le rire de surprise ne doivent pas être entièrement dissociés et qu'en fait ils ne se rencontrent jamais à l'état pur.

II

Nous avons à pousser plus loin l'examen de la théorie pessimiste du rire. D'après cette théorie, l'orgueil n'est pas le sentiment unique du rieur; il s'y joint de la malveillance, de la haine et de l'envie. Nous ne rions pas seulement de notre supériorité sur les autres, mais du malheur des autres.

Y a-t-il donc un rire exprimant la malignité pure, directement causé par la vue de la souffrance d'autrui, et ce rire est-il même en un sens le plus naturel de tous, comme semble l'indiquer ce fait qu'il se rencontre surtout chez l'enfant et le sauvage?

On répugne à l'admettre. Tout d'abord un tel rire, comme le rire d'orgueil, renferme presque toujours un élément intellectuel, provient en partie de la contradiction ou de la surprise. Ainsi, quand l'enfant

insulte par son rire à la frayeur, je suppose, ou à la colère d'autrui, c'est qu'il saisit ou imagine (à tort ou à raison, il n'importe) une disproportion choquante entre le danger couru et la frayeur éprouvée, entre l'affront subi et la colère ressentie. Par excès de logique, il ne pardonne pas à la souffrance des autres le caractère déraisonnable qu'elle revêt à ses yeux; c'est pourquoi il se montre insultant et railleur. En même temps, par défaut d'imagination, il ne réalise pas la souffrance qu'il raille ni celle qu'il cause par sa raillerie. Qu'exprime donc son rire? Est-ce un étonnement, une sorte de révolte intellectuelle, ou un manque de cœur? L'un et l'autre sans doute, à des degrés d'ailleurs extrêmement variables selon les cas.

De plus, s'il est vrai que nous rions du malheur d'autrui sous toutes ses formes (difformités physiques, — défauts intellectuels, naïveté, sottise, — laideurs morales, vices, travers, ridicules — mécomptes, ennuis, contrariétés de toute sorte), encore faut-il que ce malheur ne soit pas porté à un trop haut degré et rentre dans ce qu'on est convenu d'appeler les *petites misères*. C'est là une remarque que tous les philosophes ont faite.

« Le risible, dit Aristote, est un défaut et une laideur qui ne vont pas jusqu'à faire souffrir et à nuire : ainsi par exemple un visage ridicule est un visage laid ou difforme, mais où ne se marque pas la souffrance ¹. » Bain dit de même : « Le risible, c'est le

1. *Poétique*, ch. v. Το γελοῖόν ἐστιν ἀμαρτημά τι καὶ κίσχος ἀνώδυνον καὶ οὐ φαρτικόν, οἷον εὐθύς τὸ γελοῖον πρόσωπον αἰσχρόν τι καὶ διεστραμμένον ἄνευ ὀδύνης.

déformé ou le vil, mais non poussés au point où ils seraient pénibles et nuisibles... L'occasion du rire, c'est la dégradation d'une personne ayant de la dignité, dans des circonstances qui n'excitent pas quelque émotion plus forte », comme l'indignation, la colère ou la pitié. Descartes met plus de conditions encore au rire, dit de malignité : ce rire ne peut être provoqué, selon lui, que par des malheurs non seulement *légers*, mais encore *imprévus* et *mérités*. « La dérision ou moquerie, dit-il, est une espèce de joie mêlée de haine, qui vient de ce qu'on aperçoit *quelque petit mal* en une personne qu'on *en pense être digne*. On a de la haine pour ce mal, on a de la joie de le voir en celui qui en est digne, et, *lorsque cela survient inopinément, la surprise est cause qu'on éclate de rire*. Mais ce mal doit être petit; car s'il est grand, on ne peut croire que celui qui l'a en soit digne, si ce n'est qu'on soit de fort mauvais naturel ou qu'on lui porte beaucoup de haine ¹. »

Quand même Descartes énoncerait en un sens une règle morale, non une loi psychologique, indiquerait ce que le rire doit être plutôt que ce qu'il est réellement toujours, on ne saurait contester que les restrictions apportées par lui à l'interprétation pessimiste du rire ne s'accordent dans l'ensemble avec le sentiment commun, ne soient justes et fondées.

C'est ce qu'on peut directement établir par l'analyse du rire le plus cruel. Si nous entrons dans les sentiments du rieur, et faisons abstraction des senti-

1. *Passions de l'âme*, 3^e partie, 178.

ments pénibles, agacement, indignation et révolte, que parfois il produit sur nous, nous arriverons à comprendre jusqu'au ricanement féroce qui paraît une insulte à la souffrance, jusqu'au rire du sauvage foulant aux pieds son ennemi vaincu, ou à celui de l'enfant torturant de pauvres bêtes. Ce rire en effet est inoffensif à sa manière; il est cruel en fait, non d'intention. Ce qu'il exprime, ce n'est point une joie perverse, satanique, mais un *manque de cœur*, comme on dit si bien. Chez l'enfant et le sauvage, la sympathie n'est point née, c'est-à-dire que l'absence d'imagination pour les souffrances d'autrui est totale. De là une cruauté négative, une sorte d'anesthésie altruiste ou sociale.

Alors qu'une telle anesthésie ne serait pas complète, alors que la sensibilité altruiste du rieur serait seulement obtuse, sa sensibilité égoïste étant très vive, son rire ne laisserait pas de paraître déjà moins odieusement cruel. Il exprimerait alors, non proprement la joie de voir souffrir les autres, mais celle de n'avoir point à subir leur souffrance et de pouvoir se la donner seulement en spectacle. C'est ce sentiment que Lucrèce a traduit en vers célèbres et a fort bien analysé :

Non quia vexari quemquam est sæva voluptas,
Sed quibus ipse malis careas, quia cernere suave est.

Le sauvage saisit toute l'horreur de la souffrance dont il est témoin; il savoure le plaisir de la contempler de près, d'en repaître ses yeux, impunément et à l'abri. Mais autant le retour sur lui-même lui est

alors naturel, autant le mouvement de compassion pour les autres lui est étranger.

On peut citer des faits analogues, plus voisins de nous, plus aisés à contrôler. Ceux qui jouissent d'une santé insolente rient souvent des malades : leur imagination ne réalisant pas la souffrance physique, ils sont incapables de sympathiser avec ceux qui l'éprouvent. De même ceux dont les nerfs sont calmes et l'humeur assise ne peuvent assister sans rire à des accès de colère folle et de rage impuissante. En général, nous ne prenons pas au sérieux les sentiments qui nous sont étrangers ; nous les jugeons de ce fait extravagants et bouffons : « Comment peut-on être Persan ? » Rire, c'est se détacher des autres, s'extérioriser et prendre plaisir à cette extériorisation, s'amuser du contraste entre les sentiments, le caractère, le tempérament des autres, et ses sentiments, son caractère, son tempérament propres. L'*insensibilité* a été très justement notée par M. Bergson comme un caractère essentiel du rieur. Mais cette *insensibilité*, ce manque de cœur peut très bien faire l'effet d'une méchanceté positive et réelle, et M. Bergson aurait ainsi simplement repris et énoncé d'une façon nouvelle, plus précise et plus juste, la thèse d'Aristote : la cause du rire est la malignité, réduite à l'insensibilité ou à l'absence de sympathie.

Ainsi définie, la malignité est d'ailleurs essentiellement relative, et quand on dit que l'objet de notre rire est le malheur d'autrui, *conçu par nous* comme supportable et léger, il faut entendre que ce malheur peut être *en soi* fort grave aussi bien qu'immérité, et,

sous ce rapport, le rire est parfois vraiment cruel.

Plus les hommes sont grossiers, plus ils sont dénués d'imagination sympathique, et plus ils rient les uns des autres, d'un rire offensant et brutal. Il en est qui ne vibrent pas même au contact de la souffrance physique : ceux-là auront le cœur de rire du tortillement d'un bancal, de la laideur d'un bossu, de la hideur repoussante d'un idiot. Il en est d'autres qu'émue la souffrance physique, mais que ne touche pas du tout la souffrance morale. Ceux-là riront d'un amour-propre atteint au vif, d'un orgueil blessé, d'un sentiment quelconque mis à la torture ou à la gêne, confondu, humilié. Ce sont là, à leurs yeux, piqûres inoffensives et légères qu'eux-mêmes, par une grossièreté de nature ou une belle santé morale, supporteraient peut-être avec sérénité, qu'en tout cas ils ne ressentent pas pour le compte des autres, dont ils ne souffrent pas par sympathie.

L'attention donnée à la souffrance d'autrui, ou, si j'ose dire, la réflexion sympathique nous retire certainement des motifs de rire ¹. Il n'est pas à craindre cependant que le rire malin disparaisse jamais. La compassion pour les misères physiques ne s'étendra jamais à toutes les misères : il en est qui sont supportables et dont tous les gens sains prennent gaillardement leur parti. On rira toujours, par exemple, des douillots, des écorchés vifs, des grincheux, de ceux

6† 1. Cf. Flaubert : *Correspondance*, t. I, p. 155. « Autrefois je saisissais assez nettement dans la vie les choses bouffonnes des sérieuses, j'ai perdu cette faculté : l'élément pathétique est venu pour moi se placer sous toutes les surfaces gaies. »

que tout irrite, la pluie et le beau temps, de ceux qu'agace le bourdonnement d'une mouche, et que met hors d'eux la piquûre d'une puce. Il y a plus encore d'infirmités morales indignes de pitié et dont on peut rire sans scrupule : légers travers, petites mesquineries ou bassesses, monstruosité de sentiment inconscientes et naïves, etc.

La malignité qui est un élément, j'allais dire un aliment du rire, aura donc toujours à s'exercer. Elle pourra changer d'objet, s'appliquer d'une façon plus judicieuse, plus humaine, être plus inoffensive. Elle ne changera pas pour cela de nature. Dès l'origine, le rire normal est en effet, intentionnellement du moins, ce qu'il tend à devenir de plus en plus en fait : une malignité sans venin, une malice légère.

On voit à quoi se réduit l'évolution du rire. M. Ribot conçoit autrement cette évolution, lui attribue une portée plus grande. Il admet deux rires d'espèces différentes, répondant à deux phases de l'évolution : le ricanement brutal et féroce du sauvage et le rire intellectuel du civilisé. Le premier rire est-il donc plus naturel, plus primitif que le second? *A priori* on n'en voit pas la raison; on ne voit pas bien non plus comment l'un pourrait engendrer l'autre. En fait, le rire qui apparaît le premier chez l'enfant, si on laisse de côté celui qui n'est qu'une expansion de vie physique, est un rire intellectuel, non un rire de méchanceté. D'après ce qu'il m'a été donné d'observer, l'enfant rit du jeu de cache-cache avant de rire des coups qu'il donne ou voit donner au meuble qui l'a heurté. Il lui est sans doute plus

naturel d'éprouver de la colère que de jouer à coucou, mais il lui est moins naturel, je crois, de raffiner sur les sentiments qu'il éprouve, de *jouer* avec sa colère, de frapper *pour rire* l'objet qui le blesse ou la personne qui lui résiste, que de jouer d'une façon inoffensive et légère, de s'amuser d'un incident imprévu et bizarre. Le ricanement ou rire amer, méchant, ne serait donc pas primitif. Il n'est pas du moins prouvé qu'il le soit.

Au reste il n'y a pas lieu de discuter la priorité du rire intellectuel ou du rire de malignité. Il est plus simple d'admettre que ces rires existent ensemble dès l'origine et demeurent toujours mêlés. Reste seulement à savoir s'ils se développent conjointement ou tendent à se dissocier et, dans ce second cas, s'ils se développent parallèlement ou si l'un l'emporte sur l'autre. Or il est vrai de dire ici avec M. Ribot que l'évolution est favorable dans l'ensemble au rire intellectuel. A mesure que l'esprit se développe, d'une part il s'amuse davantage de la contradiction qu'il saisit sous des formes plus fines et plus nuancées, de l'autre, il entre mieux dans la souffrance d'autrui, et se sent moins disposé par là même à la prendre légèrement et à en rire. L'esprit s'affine et la malignité s'atténue. On apprend à dissocier les infirmités dont on peut rire et l'être infirme qu'il faut plaindre; la raillerie devient de plus en plus impersonnelle et inoffensive. Par un progrès analogue, le rire en vient à traduire chez le rieur non plus un orgueil déplaisant, mais le ton juste de dédain qu'une nature saine doit avoir pour les atteintes portées à la dignité

humaine. Les éléments primitifs du rire, l'orgueil, la malignité, et le plaisir tiré de la contradiction ou de l'imprévu subsistent toujours, mais se raffinent et entrent en des combinaisons de plus en plus riches et variées, d'une moralité toujours imparfaite, mais pourtant progressive.

CHAPITRE VI

THÉORIE ESTHÉTIQUE : LE RIRE, MODE DU JEU

Le risible n'est pas une propriété des choses, toutes choses pouvant être risibles, dans l'ordre de la réalité ou de la fiction.

I. La réalité est risible en tant que l'esprit s'en *joue*, la tient pour illusoire et vaine, pour absurde, invraisemblable et étrange, soit qu'elle soit telle en effet, soit qu'il plaise simplement de la considérer ainsi. Certaines choses réelles pouvant être plus aisément regardées comme de pures apparences, prêtent plus spécialement à rire, à savoir : celles qui se réalisent imparfaitement (les prétentions) ou par miracle (les conventions), celles qui existent sans avoir le droit d'exister.

II. Le fictif ou l'imaginaire, en tant que tel, est risible, ex. : la sentimentalité romanesque, le faux héroïsme, etc. Ceux qui vivent dans le rêve, soit par nature (les fous, don Quichotte), soit par distraction et oubli, sont ridicules.

Le risible est l'*imaginaire*. C'est là son caractère essentiel, celui duquel découlent tous les autres. L'imaginaire en effet implique : 1° la *contradiction*, et la contradiction particulière aux choses risibles, celle qui consiste à concevoir la même chose comme existant et n'existant pas; 2° l'*orgueil*, et l'orgueil particulier au rieur, à la

fois tranchant et sans prétention, raillant sans pitié ce qui va contre ses convictions actuelles, mais ne s'en faisant pas accroire.

Le principe du rire est le jeu. Jouer, c'est s'affranchir de toute contrainte, se détendre, donner libre cours à son imagination, à sa nature, prendre légèrement toutes choses et soi-même. Mais l'humeur enjouée ne peut se maintenir; elle dégénère; le rire de même. Le *jeu* explique le rire tout entier : ses caractères, ses espèces, son évolution.

Le rire de malignité ou d'orgueil et le rire intellectuel ont un caractère commun : ils sont sans conséquence et inoffensifs. La contradiction plaisante est celle dont l'esprit ne se trouble pas, ne prend pas ombrage, et l'orgueil qui fait rire est celui qui n'est, au moins d'intention, ni agressif ni outrecuidant. Plaçons-nous à ce point de rencontre des rires les plus opposés : c'est là que nous trouverons peut-être le principe du rire en général.

L'inoffensivité du rire est un fait qu'il ne suffit pas de constater, dont il faut chercher la raison. Cette raison se tire de l'idéalité ou de l'irréalité des choses risibles. Le risible en effet peut être défini ou bien ce qui n'existe que dans la pensée, mensonges joyeux, imaginations folles, déformations du réel, caricatures, charges, inventions pures, ou bien ce qui, existant en fait, est tenu néanmoins pour nul et non avvenu, est conçu comme n'ayant pas le droit d'exister, est regardé comme chimérique et faux, en dépit de sa réalité matérielle et sensible. En d'autres termes, tout peut être risible et rien ne l'est : cela

dépend de l'angle sous lequel on regarde les choses. Le point de vue d'où elles paraissent risibles est celui du jeu. C'est ce que l'enfant comprend d'instinct et exprime à sa manière : il établit de lui-même, à tous moments, la distinction de ce qui est « pour rire » et de ce qui est « pour vrai », c'est-à-dire du fictif et du réel. La fiction est le caractère général des choses risibles, et les choses risibles se rangent en deux classes, répondant à deux ordres de fiction, que j'appellerai l'une *idéaliste*, l'autre *réaliste*.

La fiction la plus forte est celle qui s'établit à l'encontre des faits et prend les faits mêmes pour prétexte et pour matière. Par un paradoxe violent, résister à l'évidence sensible et prendre pour règle la fantaisie, rejeter le vrai comme invraisemblable, s'écrier au récit de quelque bonne histoire : « Pas possible ! » et s'amuser de cette impossibilité même des choses qui arrivent, c'est là, à ce qu'il semble, le triomphe du rire. L'anecdote suivante caractérisera le comique que nous avons en vue : « On faisait une quête à l'Académie française. Il manquait un écu de six francs. Un des membres, connu pour son avarice, fut accusé de n'avoir pas contribué; il soutint qu'il avait mis. Celui qui faisait la collecte, dit : Je ne l'ai pas vu, mais je le crois. M. de Fontenelle termina la discussion en disant : Je l'ai vu, moi, mais je ne le crois pas. » (Chamfort.)

Le rire répond ici à un tour d'esprit *idéaliste*. Prendre gaîment son parti de toute réalité, voire de la réalité affligeante, de la laideur, de la sottise, c'est dénier à celle-ci toute signification, toute portée,

c'est la traiter avec ce dédain supérieur dont Platon accable l'existence phénoménale et sensible. Le point de vue du rieur est celui du métaphysicien. Rire, c'est se dégager de la réalité, planer au-dessus d'elle. « Un esprit sage, pénétrant, et *qui verrait la société telle qu'elle est*, dit très bien Chamfort, ne trouverait partout que de l'amertume. Il faut absolument *diriger sa vue du côté plaisant* (entendez : du côté du jeu, de la fiction) et s'accoutumer à ne regarder l'homme que comme un pantin et la société comme la planche sur laquelle il saute. Dès lors tout change, l'esprit des différents états, la vanité particulière à chacun, ses différentes nuances dans les individus, les friponneries, etc., tout devient divertissant, et l'on conserve sa santé. »

Se rendre en imagination étranger au monde réel, voir dès lors ce monde apparaître sous un jour nouveau, s'arrêter confondu devant le train ordinaire des choses, saisir tout d'un coup le piquant des conversations banales¹, le cocasserie et l'étrangeté des usages, des modes, des menus faits de la vie courante, c'est là ce qui s'appelle être en humeur de rire.

On trouve le germe du rire *idéaliste* dans la badauderie imaginative que révèle l'observation suivante : « Parfois des habitudes tout à fait normales me paraissent extraordinairement gaies : l'idée que nous portons des chapeaux hauts de forme ou qu'un mili-

1. Flaubert, si je ne me trompe, avait conçu le projet plaisant de mettre en scène des gens à table, lesquels n'auraient échangé que des propos rebattus, des niaiseries de cette force : « Que dites-vous de ce petit vin ? — Il se laisse boire », etc.

taire a un pantalon rouge, un prêtre une soutane¹ », etc. Rire, c'est ici muser, baguenauder; d'autres fois, ce sera s'élançer glorieusement hors du monde réel, rêver à la façon des philosophes et des poètes. Qu'on songe aux plaisanteries raffinées d'Anatole France ou de Renan : leur thème habituel est le procès fait au train du monde ou à l'ordre des choses.

Mais le rire *idéaliste* paraîtra peu naturel, subtil. Il le serait en effet si les choses contraires au bon sens n'étaient pas si fréquentes dans le monde, et si l'esprit le moins philosophe n'était pas sollicité sans cesse à douter de ce qu'il voit, ou à le tenir pour extravagant et bouffon. Ainsi il existe par exemple, dans l'ordre humain, toute une catégorie de faits matériels et tangibles, qu'on ne laisse pas de désigner sous le nom de prétentions, comme s'ils aspiraient vainement à être, ou comme s'ils pouvaient affirmer, mais non justifier, leur pauvre et mesquine réalité. Telles sont les prétentions au bel esprit, aux belles manières, à la noblesse du sang, des sentiments, à la vertu, au courage, etc. Dresser une liste des prétentieux reviendrait à faire une nomenclature des personnages comiques; ainsi nous avons, pour répondre à l'énumération ci-dessus : *les Précieuses Ridicules*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, *les Femmes Savantes*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Gendre de M. Poirier*, *le Tartuffe*, *le Matamore*, etc. De tels personnages, en un sens très réels, n'arrivent pas cependant à se faire

1. E. Bernard Leroy, *L'illusion de fausse reconnaissance*, observ. du Dr Lauppts, p. 188, Paris, F. Alcan.

prendre au sérieux : on voit qu'ils existent, on ne veut pas, on ne peut pas y croire. Le contraste est trop fort, soit entre leur nature et la nature humaine, telle que communément on l'observe ou on la conçoit, soit entre les éléments dont leur propre caractère est formé. La contradiction est très justement regardée comme le principe du rire, en ce sens qu'elle est l'indice ou la preuve de l'*irréalité*, ce caractère essentiel des choses risibles.

D'autres faits sont risibles, quoique parfaitement réels, parce qu'ils ne sont pas logiquement fondés, parce qu'ils n'existent et ne paraissent se maintenir qu'en vertu d'une convention et par la force des préjugés. Tels sont ceux qui composent ce qu'on pourrait appeler la parade sociale. De tout temps on a raillé les institutions existantes : au moyen âge on raillait le clergé, la noblesse et les rois; on raille aujourd'hui avec autant de raison les hommes politiques, les sectes et les partis. C'est que là est vraiment le règne de l'opinion dont parle Pascal. C'est que là aussi plus qu'ailleurs le désaccord est fréquent entre le rôle et le personnage. La société, vue d'un certain angle, paraît aussi truquée que la Suisse de Tartarin. Que de faits sociaux dont on peut dire qu'ils en imposent, qu'ils sont des apparences prises pour des réalités, des fictions qui réussissent, mais dont le succès même est vain! Et combien, à la raison qui les juge, de tels faits paraissent ridicules! La satire sociale a pour point de départ et pour postulat un nihilisme idéaliste; les institutions paraissent tirer toute leur force de notre faiblesse mentale, et ne se

soutenir que par notre consentement, voire notre empressement à les subir.

Le nombre des choses risibles va croître encore si, nous plaçant au point de vue idéal, nous refusons de reconnaître l'existence de ce qui, moralement, n'a pas le droit d'exister. Partons des principes de la morale la plus rigoureuse, et prenons toutes les choses réelles au sérieux, bien plus au tragique, faisons-en l'objet d'une discussion serrée, approfondie, déroulons-en les conséquences, donnons-leur tout leur sens et toute leur portée, traitons-les, en un mot, avec une gravité qu'elles ne comportent pas, dont elles ne sont pas dignes, et nous les verrons aussitôt apparaître comme vaines, partant comme risibles.

Cette confrontation plaisante du réel avec l'idéal revêt deux formes opposées : l'*ironie* et l'*humour*, l'une consistant, comme on l'a dit fort bien, à « énoncer ce qui devrait être, en feignant de croire que c'est précisément ce qui est », l'autre consistant à « décrire minutieusement ce qui est, en affectant de croire que c'est bien ainsi que les choses devraient être ¹ ». L'*ironie* et l'*humour* sont les formes de la plaisanterie sérieuse et profonde : le caractère fictif ou imaginaire y est particulièrement marqué ; elles consistent à opposer à la réalité et à élever au-dessus d'elle cette fiction qui s'appelle l'idéal, et qui est plus vraie en effet que la réalité, étant à celle-ci ce que, selon Aristote, la poésie est à l'histoire. L'*ironie* et l'*humour*,

1. Bergson, *Le Rire*, p. 130, Paris, F. Alcan.

celle-ci étant une ironie transposée, sont des formes ou catégories de la pensée philosophique, des jeux ou boutades de la *raison*; sans parler des philosophes qui s'intitulent *ironistes*, n'ayant jamais su faire usage de leur esprit que pour se jouer de toutes choses, tous les philosophes idéalistes ont plus ou moins pris et dû prendre vis-à-vis de la réalité cette attitude ironique et hautaine qui est si frappante chez Platon et Pascal par exemple. En raison même de leur caractère philosophique, l'ironie et l'humour n'ont pas de prise sur les esprits vulgaires; elles s'adressent exclusivement à ceux qui, au lieu d'accepter les choses comme elles sont, les jugent avec leur raison, et ont en outre l'esprit ainsi fait qu'ils s'amusent plus qu'ils ne s'offensent de la folie du monde. Elles constituent le type le plus parfait et le plus net du rire *idéaliste*, de la raillerie qui s'exerce sur les choses réelles jugées du point de vue idéal ou point de vue de la raison.

Mais si les choses réelles peuvent paraître risibles, elles ne le sont pas cependant par nature : c'est l'esprit qui les juge, ou plutôt les fait telles, par l'interprétation qu'il en donne, par l'extravagance qu'il leur découvre ou leur prête. Les choses imaginaires au contraire sont déjà risibles en elles-mêmes. Elles ont le tort de ne pas exister, ce que le bon sens trouve insensé et plaisant. L'idéalité est un singulier défaut : c'est comme un mensonge qui ne prend pas, et dont il n'y a qu'à s'amuser et à rire. Imaginaire est donc synonyme de ridicule. Un enfer auquel on ne croit plus est par exemple un enfer « pour rire », et

la verve de Scarron a beau jeu pour s'exercer sur le compte des ombres.

Aussi l'imagination avec ses chimères, avec sa folie grandiose ou ses innocentes lubies, prête-t-elle à rire autant ou plus que la réalité extravagante et grotesque, et y a-t-il lieu d'opposer au rire *idéaliste* qui s'en prend aux choses réelles un rire *réaliste* qui raille les idées. Dans le livre immortel de *Don Quichotte* se rencontrent ces deux directions opposées du comique : Sancho en effet n'est pas moins ridicule que son maître, mais il l'est autrement, et, pour ainsi dire, en sens inverse : de l'un la raison s'amuse, de l'autre, le bon sens, la raison étant ici le sens de l'idéal, le bon sens, le sens du réel.

Si la raillerie la plus hardie, la plus forte est celle qui s'exerce aux dépens de la vie réelle, en retour la plus naturelle et la plus fréquente est celle qui porte sur les extravagances du rêve. Les grands comiques, Rabelais, Molière, Cervantès sont des réalistes : c'est à « Physis » qu'ils donnent raison, à « Antiphysie » qu'ils donnent tort, Antiphysie désignant ici les produits monstrueux de l'imagination humaine, la sentimentalité romanesque, la folie héroïque, la préciosité, etc. Leur rire est la revanche du bon sens sur les divagations orgueilleuses de la fantaisie.

On peut observer encore que la plupart des personnages comiques se distinguent par le tour d'esprit imaginaire, sont des illuminés, des songe-creux, des écervelés et des fous. Le meilleur type du genre est don Quichotte. Il « symbolise, comme on l'a dit très bien, la tendance à oublier, à méconnaître les faits de

la vie réelle... Dans ses rêves de gloire chevaleresque, d'entreprises héroïques, il prend des moulins à vent, dont la brise fait tourner les ailes, pour des géants qui remuent les bras, un troupeau de moutons pour une armée de Sarrasins, des marionnettes pour autant de personnages véritables et une grosse campagnarde pour une élégante châtelaine... Aucune mésaventure, aucune souffrance ne détruisent son illusion. Il marche dans son rêve comme dans un épais brouillard où se dessinent des figures chimériques... Tout son rôle, écrit d'ailleurs avec une intention manifeste de raillerie et de persiflage, amuse comme une longue mascarade ¹. »

Mais la folie de don Quichotte cesse presque d'être plaisante à force d'être systématique et complète; elle paraît à la longue inquiétante et grave. Une imagination qui s'emporte à de moindres excès, qui ne se laisse surprendre ou prévenir qu'un moment, prête peut-être plus naturellement à rire. Ainsi par exemple les bévues, les impairs, les coq-à-l'âne d'un distrait, la chute de l'astronome dans un puits, amusent comme indices d'une imagination perdue dans ses rêves, d'un esprit qui s'oublie, qui divague, qui est à cent lieues de la réalité.

Le risible rentre donc dans la catégorie, d'ailleurs élastique et large, de l'*imaginaire*. Il est l'*imaginaire* au sens objectif et propre, ce qui est contraire à la réalité ou seulement éloigné de la réalité, ce qui est

1. A. Michiels, *Le monde du comique et du rire*, Calmann Lévy, 1886, p. 116.

romanesque, étrange, renversant et fou. Et cela ne l'empêche pas d'être l'imaginaire au sens subjectif et figuré, ce qu'il plaît à l'esprit, dans le domaine de la réalité même, de regarder comme chimérique, déraisonnable, et, pour tout dire, artificiel, quoique naturel.

Arrêtons-nous sur cette définition. Elle va nous fournir l'explication et la justification des caractères du rire mentionnés plus haut, de ces caractères maintes fois constatés, bien et dûment établis du point de vue de l'expérience, mais ne paraissant pas suffisamment intelligibles en eux-mêmes, et pour cette raison toujours contestés.

Qu'est-ce par exemple que cette *contradiction*, qu'on a cru trouver au fond des choses risibles? Ne serait-ce pas la contradiction inhérente aux choses imaginaires, auxquelles notre esprit tout ensemble croit et ne croit pas, ou qu'il accueille et repousse tour à tour? Le rire, en fait, ne dure pas plus que le balancement ou l'incertitude de l'esprit allant de l'objet risible, conçu comme existant, au même objet, conçu comme n'existant pas; cet objet est-il définitivement classé, soit comme réel, soit comme fictif, on cesse aussitôt d'en rire. Ainsi la folie avérée, reconnue, n'est pas risible. Une personne, si extravagante et bouffonne qu'on la suppose, arrive presque toujours à imposer son caractère, son attitude, à se faire admettre ou accepter telle qu'elle est; elle cesse dès lors, et par là même, de paraître ridicule.

On a observé que la physionomie du rieur marque de l'*étonnement*. C'est que le rire se produit dans cet

instant très court où l'esprit s'arrête saisi devant un fait imprévu, ne sachant qu'en penser, se demandant s'il faut y croire. C'est qu'il traduit une sensation que l'esprit, comme on l'a vu, peut éprouver en présence soit de la réalité, soit de la fiction, la *sensation de l'imaginaire*, ce mot s'appliquant à la pensée non fixée, qui doute légèrement d'elle-même ou qui joue. Cette sensation arrive par surprise et ne dure qu'un instant; on s'efforce de la prolonger, on y met de la complaisance; on enraye la tendance naturelle de la conception, qui est de se fixer en croyance; on la maintient à l'état flottant et ambigu; c'est ce qui s'appelle *jouer*. Celui qui va rire, disent les auteurs de la *Nouvelle Monadologie*, « semble un moment faire un effort d'attention pour trouver un sens raisonnable à la pensée qu'on lui offre. Mais en présence de l'impossibilité de l'interprétation sensée, et reconnaissant que la déraison est volontaire, il sent que ce n'est pas le moment de faire le raisonnable et se détend. Cette détente de la raison se traduit physiologiquement par le rire. Mentalement, c'est un mode du *jeu*. »

De même ce qu'on a appelé la *relativité* du rire trouve son explication dans la théorie du jeu et répond à la souplesse bien connue de l'imagination. Chacun, suivant le tour de son esprit, ou simplement au gré de son humeur, fait comparaître la réalité devant l'idéal ou l'idéal devant la réalité, et prend un égal plaisir à confondre l'un ou l'autre, et l'un par l'autre. Le risible est une création relative ou subjective, étant ce que l'esprit juge *imaginaire*, soit comme l'étant en effet, soit comme l'étant du point de vue

auquel momentanément il se place, par caprice ou par jeu.

Enfin ceux qui attribuent au rieur de l'*orgueil* n'ont point tort; mais, faute de se placer au point de vue du jeu, ils ne comprennent pas cet orgueil, ils n'en démêlent pas la nature. Le rieur est orgueilleux sans doute en ce sens qu'il s'arroge le droit ou s'octroie la permission de juger toutes choses au gré de sa fantaisie et les juge volontiers extravagantes ou absurdes. Mais en raison même de son origine, en tant que phénomène de caprice et d'humeur, l'orgueil du rieur ne doit pas porter ombrage. Le rire n'est pas une opinion; ou du moins il n'en peut être qu'une instinctive, irraisonnée, partant légère, facile à détruire, et qui bientôt se dissipe d'elle-même. Il ne peut être insolent qu'à la façon dont on dit que la santé l'est. Rire en effet c'est faire preuve d'assurance intellectuelle, c'est étaler un dogmatisme naïf que la réflexion n'a point entamé ni réduit; c'est narguer, du haut de son expérience ou de sa raison, une absurdité manifeste, ou tenue pour telle, laquelle se constate, s'affirme et ne se discute pas. Le risible, c'est le *renversant*, c'est-à-dire ce qui va contre les convictions actuelles du rieur, ce qui les secoue et ne les ébranle pas, ce qui les effare sans jamais les confondre ni les amener à douter d'elles-mêmes. Il suit de là que si le rire implique un orgueil intellectuel, cet orgueil est naïf, s'ignore lui-même, par suite est partiel et relatif.

S'abandonnant à son humeur, à sa verve, au jeu libre et spontané de ses idées, le rieur ne s'en fait pas

accroire, ne se donne pas pour un oracle, ne se pique pas de profondeur. Il ne soupçonne pas la portée philosophique, la valeur esthétique ou morale que d'aucuns attribuent à de simples plaisanteries. Il est aussi étranger que possible aux questions métaphysiques que le rire a soulevées ; ces questions, non seulement il les ignore, mais encore s'il les entend poser, il les juge stupéfiantes et absurdes : il en conteste l'opportunité et le sens. Et il a raison de se donner ainsi pour ce qu'il est et de ne vouloir pas être pris au sérieux. Celui qui se saurait gré de son esprit, qui se regarderait comme un arbitre du bon goût, comme un vengeur de la morale, tout comme celui qui se reprocherait sa malignité, le caractère offensant ou fâcheux de ses plaisanteries, ne rirait pas, ou ne rirait pas de bon cœur. Le rire suppose le laisser-aller, l'abandon ; il est un jeu, et n'est qu'un jeu. C'est en cela qu'il est sans conséquence ; c'est par là qu'il échappe aux graves reproches dont il a été si souvent l'objet : on peut dire qu'il est méchant et orgueilleux sans l'être.

Tous les caractères du rire trouvent ainsi leur explication dernière dans cet état de notre esprit, dans cette forme de notre humeur, qu'on appelle *l'enjouement*, ou, plus généralement, le *jeu* (*ludus*, jeu et plaisanterie ; en français, *badinage*).

Qu'est-ce donc que jouer ou plaisanter, ou rire ? C'est se donner du bon temps, du répit, n'avoir ni tâches ni obligations d'aucune sorte, ou, si on en a, ne s'en inquiéter point, les laisser dormir ; et en même temps qu'on se donne ainsi pratiquement congé,

lâcher la bride à son imagination, baguenauder, folâtrer, se refaire jeune, ignorant, naïf, appliquer tout son esprit à des futilités, à des niaiseries, faire un usage frivole de ses talents, de sa science; rompre avec son caractère et suivre son caprice; se défaire instantanément de ses habitudes d'esprit les plus anciennes et s'en donner d'autres toutes contraires; en un mot, regarder toutes choses sous le faux jour de l'imagination et du rêve, et s'amuser du contraste de cette vision déformatrice avec la conception normale et régulière des choses.

Les circonstances favorables à l'éclosion du rire sont caractéristiques de ce genre d'humeur. Ainsi le rire vient naturellement après la fatigue, l'ennui; il est une diversion, une détente. « La vie humaine, dit Bain, est faite de contrainte et de liberté; le passage de l'une à l'autre, c'est le rire. » La contrainte, c'est ou « le sérieux artificiel qu'imposent les nécessités de la vie », la profession à exercer, l'attitude officielle à tenir, ou le poids de ses propres pensées, la fatigue de la vie intérieure. Le rire exprime la joie d'échapper aux autres et à soi-même, de faire trêve aux pensées sérieuses, de « se divertir ».

L'humeur riieuse ou enjouée consiste à s'affranchir de toute loi, à s'abandonner à la spontanéité de sa nature, à suivre sa fantaisie, son caprice; elle relève donc d'elle-même, non des circonstances. Elle éclate toujours inopinément, parfois malencontreusement. Une de ses formes particulières est le goût des niches, l'esprit taquin et narquois. Non pas que le rire soit impertinent et dédaigneux par nature; il est à l'ori-

gine un simple éclat de libre et folle humeur. Mais l'humeur riieuse ne peut être réprimée, contenue ; elle s'irrite et se joue des contraintes qu'on prétend lui imposer, elle en prend occasion ou prétexte pour redoubler et croître. Le point de départ du rire est l'enjouement ; afin de nous maintenir en gâité quand la réalité nous rappelle ou nous invite au sérieux, il arrive que nous cherchons chicane à la réalité, que nous la narguons, que nous traitons avec irrévérence les personnes et les choses, que nous nous montrons impertinents, ironiques, empressés à saisir tout ce qui, à quelque degré, accuse la déraison ou l'absence de raison dans le monde, comme la contradiction, l'absurdité ou la simple bizarrerie. Mais l'orgueil et la perception de la contradiction, regardés comme les caractères distinctifs du rire, ne sont en réalité que des dispositions particulières et accidentelles de l'esprit du rieur, dérivées d'une tendance plus générale et essentielle, la tendance à considérer toutes choses sous la forme du jeu. On s'applique à saisir la contradiction des choses pour s'autoriser à n'y pas croire, à ne les pas prendre au sérieux, et on s'autorise ensuite de ce qu'on n'y croit pas pour les traiter avec malice et dédain.

L'humeur enjouée porte en même temps à traiter légèrement les personnes et les choses et à se traiter légèrement soi-même, à ne pas se prendre au sérieux. Le rieur ne s'observe pas, c'est-à-dire qu'il ne se pique pas de rester fidèle à son propre caractère ; de là vient que son rire l'étonne tout le premier ; il ne sait pas « ce qu'il a » ou « ce qui lui prend » ; il n'observe

pas davantage ce qu'il doit aux autres; son activité, s'exerçant dans le domaine de l'idéalité pure, étant un jeu, se juge irresponsable, se croit tout permis; au surplus, elle est inoffensive en effet pour qui la considère du vrai point de vue, et la prend comme elle se donne. et pour ce qu'elle est réellement.

De ce qu'on rencontre dans tous les rires comme élément essentiel et caractéristique le jeu, il ne s'en suit pas cependant que les rires soient par là ramenés à l'unité. Tout au contraire l'humeur enjouée, par ses variations, engendre naturellement des rires d'espèces différentes. Elle ne peut se maintenir, elle s'en va comme elle vient, elle s'altère gravement, se perd et se transforme en son contraire. « Le rire est sujet à dégénérer », par la raison que le jeu dont il procède tend à devenir sérieux. Le rire de bonne humeur « se termine dans un rire de mauvais caractère ». « Il n'y a rien de si connu, dit Renouvier¹, que la situation de l'homme tourné en ridicule et qui consent à rire de lui-même, de bonne grâce d'abord, mais finira par se fâcher. » Le rieur, de son côté, subit l'entraînement du jeu, se grise de sa gaité ou de son succès, force le ton de la raillerie. Il faut donc distinguer un rire spontané, simple élan d'humeur, et un rire plus ou moins cherché et voulu. Entre ces rires qui pourtant sortent naturellement l'un de l'autre, il peut y avoir opposition absolue. L'un est toujours franc, l'autre peut être simulé, contraint; l'un est la gaité, l'autre, l'application à la gaité; l'un n'est qu'un jeu innocent,

1. *Loc. cit.*

l'autre est un art, souvent perfide. Le rire change de nature quand il cesse d'être une explosion, une poussée instinctive de gaité, de malice ou d'esprit, et devient une exploitation ingénieuse ou savante de tels mouvements d'humeur. L'origine ou le principe du rire est l'humeur enjouée, mais cette humeur, qui naturellement engendre le rire de gaité, se transforme au point de donner naissance encore au rire de méchanceté, d'orgueil, au rire intellectuel. Le *jeu* explique ainsi le rire tout entier, son origine, ses caractères, son évolution, ses transformations, ses espèces.

CHAPITRE VII

LES DEGRÉS ET LES ESPÈCES DE RIRE

Les *degrés* du rire : les rires violent, modéré et faible ou *sur-rire*, rire et sourire. — Le rire proprement dit se divise en rires plein et retenu; le sourire est tantôt de même nature (rire atténué), tantôt d'une autre nature que le rire (sourire proprement dit).

Les *espèces* du rire. Pour classer ces espèces et en expliquer l'origine, on partira du rire élémentaire et simple, et on prendra pour tel le rire psychique, non physique, naturel, non provoqué, intermittent, non continu, considéré du point de vue psychologique, non sociologique.

Le rire élémentaire, ainsi défini, est une détente, ou mieux est tantôt une détente au sens propre, ou relâchement après l'effort, tantôt un état de tension ou relèvement après un état de langueur ou d'ennui. De ce rire primitif dérivent tous les rires, voire le rire grivois, le ricanement ou rire forcé, ce dernier étant une détente plutôt cherchée qu'atteinte.

Évolution du rire. Ce qu'ajoutent au rire : 1° la réflexion, 2° l'imagination. Dans la notion du risible entre celle d'imaginaire, d'irréel. Or la contradiction est signe d'irréalité, elle est donc par là même un caractère distinctif du risible. De plus l'irréalité nous laisse insensibles et froids, d'où le caractère de dureté et de mali-

gnité reconnu au rieur. L'imagination est dans son principe une réaction contre la vie réelle ; dire que le rire est un plaisir d'imagination, revient donc encore à dire qu'il est une détente.

Les diverses théories du rire (Schopenhauer, Bain, Bergson) ne sont que l'expression systématique d'un tour d'esprit, d'une forme particulière de l'imagination comique.

Portée vraiment philosophique du rire : il est l'expression de l'individualité.

Nous venons de passer en revue les diverses théories du rire. Nous avons constaté que, loin de s'exclure nécessairement, elles peuvent heureusement se compléter, que chacune d'elles, à la bien prendre, éclaire un des aspects du problème complexe du rire et que toutes ainsi concourent à la solution de ce problème.

La diversité de ces théories provient de la diversité même des faits qu'on réunit sous le nom commun de rire. Il y a donc lieu d'entrer dans le détail de ces faits, de les démêler, de les classer, de mettre en regard de chacun d'eux la théorie particulière qui l'explique, de classer par là même les différentes théories, et d'en déterminer l'importance relative.

I

Nous distinguerons d'abord les *degrés* et les *espèces* du rire.

La différence de degré entraîne d'ailleurs une différence de nature. Diviser les rires en *violent*, *modéré* et *faible* revient à distinguer le *sur-rire*, le *rire* et le

sourire, lesquels sont aussi spécifiquement distincts que les notes de la gamme ou les couleurs de la palette.

A ne le considérer que du point de vue de l'*intensité*, le rire paraît psychologiquement d'autant plus complexe qu'il se traduit par des mouvements, non pas plus simples, mais plus simplifiés ou réduits, autrement dit par des gestes simplement esquissés, non par des actes véritablement accomplis.

Ainsi le rire le plus pauvre d'éléments psychiques est le rire le *plus violent*, le rire spasmodique ou convulsif. Ce rire peut être physiologiquement décrit; il ne peut être analysé; il n'exprime point un sentiment, un état d'âme; il n'est qu'un déchaînement de vie animale. C'est celui qu'a en vue l'auteur des *Blasphèmes* dans le sonnet suivant :

Le front est balaféré de plis. Les yeux ardents
Brûlent de fièvre et sont noyés de pleurs. La bouche
Fait un trou noir, béant, plein de haves et farouche
Où la langue ballotte, où se cognent les dents.

Le ventre convulsé s'enfle, rentre en dedans,
Puis ressort, bossué de nœuds comme une souche;
Et les poumons, crachant le spasme qui les bouche,
S'essoufflent par la gorge en cris durs et stridents.

Mais quel est donc ce mal, ce cas d'épilepsie
Où l'on râle écumant, la cervelle épaissie,
Les sens perdus, les nerfs détraqués, où la chair

Semble un poisson vivant dans une poêle à frire?
Hélas! ce mal, c'est notre ami, c'est le plus cher,
C'est le consolateur des hommes, c'est le Rire.

Tandis que le rire violent est exclusivement animal ou physique, le rire proprement dit ou rire modéré,

et plus encore le rire apaisé, le sourire sont proprement humains. Aussi, tandis que le premier nous apparaît presque comme une fatalité morbide et nous cause une répulsion, un malaise, une sorte de frayeur, les deux autres se communiquent à nous par sympathie, nous attirent et nous plaisent d'emblée.

Le *rire proprement dit* ou *rire modéré* comporte lui-même des degrés. Tantôt il est franc, sonore, plein, et ne s'arrête que par épuisement, tantôt il est sobre et contenu, le rieur ne perdant jamais tout à fait ou retrouvant bien vite le sentiment de la réalité, celui des convenances, la possession de soi, la réflexion.

Le rire plein suppose l'abandon, ou absence complète de préoccupation morale, et l'épanouissement physique ou exubérance de vie et de santé. Aussi il ne se rencontre guère que dans la jeunesse et il est même alors exceptionnel et rare. Il éclate bruyamment et en toute liberté. Pour le désigner, on ne trouve jamais, à ce qu'il semble, d'expressions assez fortes. On dit : rire à ventre déboutonné, rire comme un bossu, se rouler, se tordre, mourir, crever de rire, etc.

Le rire contenu est celui qui est tenu en échec par des sentiments contraires : bienveillance, amour-propre, etc. Ainsi on se retient de rire par crainte de déplaire, de blesser les autres, ou encore par jalousie, par rivalité d'esprit.

Quant au rire affaibli, il a reçu dans toutes les langues un nom spécial, celui de *sourire*. C'est une question de savoir si le sourire et le rire ne diffèrent qu'en degré. Une distinction ici est nécessaire. Il est

tel cas où le sourire est l'atténuation du rire, tel autre où il est d'une autre nature et répond à d'autres sentiments.

On conçoit d'abord que le rire puisse être un rire affaibli, éteint. La source du rire en effet se tarit, la gaieté se perd. Bien des choses sont risibles en soi dont on ne se sent plus la force ou le courage de rire, mais dont on sourit encore par réflexion, par habitude ou de souvenir. Le sourire est alors un rire alangui, épuisé, las, qui se survit à lui-même, un *rire témoin*. Le sourire n'est pas d'ailleurs uniquement le rire affaibli par l'habitude, il est encore le rire naturellement faible de ceux qui manquent de vie et de gaieté.

Mais il est des cas (et ce sont les plus nombreux) où le sourire n'a rien de commun avec le rire et n'en dérive point. En effet ce ne sont pas des mêmes choses qu'on rit et qu'on sourit, et tel, qui a le don du rire, ne sait pas sourire, et inversement. Représentons-nous des enfants qui jouent et leur mère qui les regarde; les uns rient, l'autre sourit. Le rire des enfants traduit un débordement de vie physique, le sourire de la mère, une joie calme, faite de sympathie, d'attendrissement, d'indulgence et de bonté.

Sans doute le sourire traduit d'abord toutes les émotions du rire, étant un rire atténué; ainsi, pour reprendre l'exemple cité, la mère entre dans les sentiments de ses enfants, sympathise à leur joie naïve; mais il traduit en outre des émotions complexes, étrangères au rire; il rend toutes les délicatesses du sentiment, tous les raffinements de l'esprit; il prend

tous les tons, il est grave et léger, ironique et tendre; tandis que le rire est relativement simple, étant instinctif et de premier mouvement, le sourire est réfléchi, fin, nuancé. Le rire peut n'être qu'une expansion de vie physique; le sourire est le rayonnement de l'âme sur les visages, il exprime les sentiments les plus élevés, la tendresse, l'amour, l'intelligence de la vérité, l'admiration du beau. Il est donc autre chose qu'une forme du rire ou un rire atténué, il est le rire transformé, spiritualisé, élevé au-dessus de lui-même.

S'il est permis d'appeler les métaphores à son secours, et de mettre des épithètes claires à la place de définitions obscures, on dira, pour résumer ce qui précède, que le rire violent ou convulsif est animal, que le rire est humain, et le sourire divin.

II

Toutefois la signification ou valeur qualitative que nous avons attribuée à la classification des rires du point de vue de l'*intensité* peut être à la rigueur contestée, le même rire, spécifiquement parlant, pouvant être violent, modéré ou faible. Considérons donc les rires du point de vue de la *qualité*; c'est de ce point de vue essentiel qu'ils doivent être étudiés et groupés.

Y a-t-il des rires de nature différente, ou les rires ne différent-ils qu'en degré? Nous avons opté pour la première hypothèse, nous avons admis qu'il n'y a pas un rire, mais des rires, en sorte que les diverses

théories du rire sont à la fois vraies et fausses, vraies en tant qu'applicables à tels ou tels rires, et fausses seulement en tant qu'étroites ou non applicables à tous. L'hétérogénéité des rires n'en exclut pas d'ailleurs la classification, mais au contraire l'appelle et la rend plus nécessaire.

La difficulté est de savoir quel est le rire le plus simple et le plus général, celui autour duquel il convient de grouper, sinon auquel il convient de ramener tous les autres. Pour le savoir, nous procéderons par élimination.

Tout d'abord nous nous refusons à prendre pour prototype du rire le rire purement physique, non pas qu'il ne soit simple, mais au contraire parce qu'il l'est trop. Nous nous en tenons au rire proprement dit, lequel est mental, non physique, et, comme tel, a l'avantage d'être un phénomène *ostensif*, non *clandestin* ou obscur.

Mais le rire psychique lui-même est *naturellement* ou *artificiellement provoqué*. C'est à la comédie qu'on demande d'ordinaire les modèles du rire. Cela serait légitime si l'art ne faisait que rendre à la nature ce qu'elle lui a prêté; mais dans le rire scénique entre de la prévention, de la complaisance; le spectateur s'efforce ou se force de rire comme l'auteur et l'acteur de faire rire; le comique du théâtre n'est pas celui de la vie, il est, par convention tacite ou expresse, simplifié ou compliqué, altéré, grossi. Le rire artificiellement provoqué n'est donc pas celui que nous cherchons.

Le rire peut encore être considéré comme un fait

individuel ou *social*. C'est dans la société qu'il atteint tout son développement; mais c'est en nous, dans nos dispositions intérieures, qu'il a son origine. Le rire est sans doute un « geste social » (Bergson); il venge, à sa manière, les offenses faites au bon goût, au bon sens, à la morale et aux convenances; il est souvent un phénomène de sympathie ou d'imitation; il s'exerce toujours aux dépens des autres. Toutefois c'est comme phénomène psychologique, et abstraction faite de ses caractères et de sa portée sociologiques, qu'il doit être, selon nous, étudié d'abord. Quoiqu'il s'exerce sur le compte des autres, il est avant tout l'expression de notre fantaisie et de notre humeur. Il a pour matière les défauts d'autrui, mais pour cause notre tempérament individuel. Il faut donc, pour l'obtenir dans sa pureté et sa simplicité primitives, le dégager des phénomènes sociaux qui, dit-on, l'expliquent, mais en fait le compliquent et le rendent plus obscur, comme l'imitation, le préjugé et la mode.

Enfin on distingue un rire relativement *continu* et un rire *intermittent*. Le premier est acquis, non naturel et primitif. Le rire constituant un état agréable, chacun s'efforce de le prolonger ou de le reproduire. Dans la vie réelle, les occasions de rire sont rares et passagères; l'esprit s'en empare et les fait durer; il les développe logiquement, les pousse à l'extrême; et cela ne lui suffit pas, il en imagine d'autres analogues qu'il outre et complique encore. Ajoutons que l'humeur de rire, encore qu'elle soit une disposition de nature, s'entretient et se développe par l'exercice. Ainsi, l'art et l'habitude aidant, le rire devient relati-

vement continu; il est alors une façon d'être et de prendre les choses, qui parfois dégénère en tic, en manie.

Le rire élémentaire et simple n'est donc ni une habitude individuelle, ni un fait d'imitation ou habitude sociale; il est spontané, accidentel, soudain, imprévu.

Ces caractères indiquent ou font pressentir quelle est sa nature première. Il est originairement un phénomène de *détente*. Mais il faut considérer qu'il y a deux sortes de détente, que l'oisiveté pèse autant que le travail, que la niaiserie fatigue aussi bien que le sérieux, et qu'un mot piquant qui nous réveille et nous fait sortir d'un état de stupidité ou de langueur intellectuelle produit exactement, en sens inverse, le même genre de plaisir qu'un mot bouffon qui fait descendre notre esprit d'une hauteur de pensée où il a peine à se maintenir.

Nous allons retrouver partout ce comique à deux faces. Tout rire, et par exemple le rire physique aussi bien qu'intellectuel, est un phénomène, soit de détente au sens propre ou relâchement, soit de relèvement ou de tension.

Éclairons ceci à l'aide d'exemples. Quelqu'un fait un violent effort pour soulever un fardeau léger, pour pousser une porte qui s'ouvre d'elle-même; quand le fardeau s'enlève comme une plume, quand la porte cède sous la pression du doigt, il rit. Ce rire exprime la détente proprement dite, la cessation brusque d'un effort physique et mental, de la tension musculaire et de la surveillance des mouvements ou attention.

Inversement, quelqu'un est dans un état d'affalement, d'ennui; pour « se dégourdir », il fait des mouvements violents, allonge des coups de poing, frappe du pied et... rit. Il y a ici encore phénomène de détente, mais de détente à rebours, de relèvement physique ou de tension. Dans un cas comme dans l'autre, rire, c'est se reprendre, se secouer, se remettre en équilibre par un mouvement heureux.

De même, au point de vue intellectuel, rire sera revenir d'une application trop soutenue, trop forte, ou, au contraire, d'un état de distraction, de somnolence ou de torpeur. Ainsi ce sera se mettre à l'aise, et par exemple quitter le ton solennel, guindé pour en prendre un familier, bon enfant; ce sera répondre à une question pédante par une gaminerie. « Que pensez-vous de Shakespeare? » demandait à Labiche une douairière de lettres. « Est-ce pour un mariage? » fit-il drôlement. Tout le comique de Labiche est dans ce ton; il est une parodie, une dégradation, un passage du solennel au trivial.

Tout effort d'attention creuse sur le front une ride que le rire fait disparaître. Aussi dit-on pour rire se *dérider*. Mais la tension d'esprit ne fait pas seule grimacer les visages; l'ennui se traduit aussi par une moue caractéristique. Se déridier se dira donc aussi fort bien de l'éclair de gâté ou de malice qui soudain épanouit un visage renfrogné ou rallume un regard éteint. S'il y a un comique bouffon qui relâche l'esprit tendu, il y a un comique spirituel qui relève l'esprit affaissé. On dit de telle plaisanterie qu'elle a du piquant, du montant ou du sel. Un trait d'esprit

réveille en sursaut les intelligences engourdies, les secoue, les ranime, les tient en suspens. Le rire traduit alors ce plaisir particulier que l'esprit éprouve à sortir d'un état habituel de platitude, d'atonie ou de langueur. Tel est par exemple le rire qui éclate aux comédies de Molière ou de Beaumarchais.

Au point de vue émotionnel, le rire prend de même deux directions divergentes. On rit de l'exaltation romanesque et du tour prosaïque des sentiments, on rit de don Quichotte et de Sancho.

Il y a quelque chose de *tendu* dans les sentiments héroïques ou tendres du chevalier de la Manche, dans la vertu farouche d'Alceste; aussi sentons-nous très vivement le plaisir de ne les point partager. Il nous arrive de rire de nos propres émotions; c'est qu'elles constituent en certains cas une gêne dont nous jouissons d'être soudain délivrés. Cherbuliez rapporte ou invente l'anecdote suivante. Une mère, ayant perdu une de ses filles, s'abîmait dans les larmes, se grisait de sa douleur. « Pour la conserver, disait-elle, j'aurais donné toutes les autres! — Et nous avec? » demanda un des gendres. A ce mot, la mère éplorée se ressaisit et se mit à rire.

Une forme de plaisanterie bien connue, et d'un effet sûr, consiste à rabaisser systématiquement tous les sentiments, à trivialisier toutes choses, à adopter le ton débraillé, canaille. Cela débute régulièrement par l'interpellation : « As-tu fini? » on sous-entend ou on ajoute : de te jucher sur les grands sentiments, de faire « ta Sophie », « ta poire ». Supposons ce style-là généralisé et soutenu, nous avons la langue verte, ou

l'argot. L'argot, avant d'être une langue de convention, semble avoir été un produit naturel de l'humeur gouailleuse. C'est une plaisanterie péjorative, fixée par la tradition, et qui continue à servir. Toute société, en ce sens, a son argot, sorte de protestation contre la solennité ou la tenue de la langue courante, et les sociétés les plus aristocratiques ou collet-monté sont précisément celles qui prennent, par réaction, le plus mauvais ton, témoin la Régence. L'argot consiste à ajouter par l'expression à la vulgarité ou à la laideur existant en fait (ainsi bancal se dit : *tortillard*, — plaie, *abreuvoir à mouches*, — mouchoir, *tire-jus*), à vulgariser les choses, en leur prêtant toute la laideur dont elles sont susceptibles, ou en les supposant précisément le contraire de ce qu'elles doivent être (la conscience se dit *la muette*, la langue, *la menteuse*, etc.). L'humeur impertinente et railleuse, d'où procède ce genre de plaisanterie, répond elle-même au besoin de détente, d'abandon; elle est une réaction contre l'esprit de gravité ou de morgue.

Mais inversement il y a un relâchement moral, une veulerie ou rosserie dans les sentiments et les actes qui saisit et fait rire. La remarquer, en effet, c'est précisément s'en dégager, en revenir; c'est recevoir un coup et s'en remettre. Ce ridicule est de ceux qui nous frappent chez les autres et que nous ne pouvons guère remarquer en nous. Le personnage comique, surtout quand il est vicieux, paraît devoir s'ignorer lui-même. Il a une stupéfiante candeur ou un toupet grandiose; il se proclame respectable quand nous le jugeons cynique : témoin M. Cardinal qui veut bien

recevoir de l'argent de ses filles, mais ne veut pas connaître la provenance de cet argent. Il a, comme l'a dit Bergson, un anneau de Gygès qui opère à rebours, qui le rend visible aux autres, invisible à lui-même. D'une façon générale, le comique échappe à la conscience et ne peut guère être qu'objectivement perçu. Nous ne saisissons nos ridicules que projetés au dehors ou reflétés en autrui. Nous les saluons alors comme de vieilles connaissances, nous les pénétrons fort bien, mais, parce que nous les jugeons, nous nous en croyons exempts, et c'est précisément d'en être délivrés que nous rions. Pour un peu, nous dirions comme le Pharisien : Seigneur, je vous rends grâces !

Il faut bien toutefois que ce soit la détente, et non la malignité qui explique le rire, puisqu'on peut rire aussi de soi-même, de ses faiblesses, de ses petites vilénies et mensonges ; il suffit pour cela qu'on en ait conscience, ce qui, il est vrai, suppose qu'on se met au-dessus, qu'on en revient, qu'on s'en détache. Ainsi, par exemple, si l'on est d'humeur versatile, si l'on passe aisément d'un sentiment à un autre, si l'on devient bien vite étranger à soi-même, on rira de ses indignités passées, on cessera de se les attribuer, on n'en rougira plus : Tartarin et Bompard, revenus du goût des aventures et des sentiments héroïques, se confient après coup que l'idée leur est venue en même temps, au cours d'une ascension périlleuse ou jugée telle, de couper la corde qui les attachait l'un à l'autre, et ne font plus que rire alors de leur canaillerie mutuelle.

Tous les rires ont ainsi pour caractère commun d'être une détente, mais il ne laisse d'y avoir des rires très différents les uns des autres, par là même qu'il n'y a pas de sentiment ou d'état d'âme qui ne puisse être une fatigue, une tension, autrement dit dont on ne puisse avoir à se divertir ou à se remettre. Considérons par exemple le rire grivois; il est une détente d'un genre particulier. La décence, la dignité extérieure, le bon ton sont des états artificiels ou acquis, des attitudes que la société nous impose et que nous avons peine à garder; tout incident, toute aventure qui y fait diversion, qui nous en délivre, est accueillie avec joie. Le rire gras, polisson est le déchaînement d'instincts bas, ordinairement refoulés, le réveil de l'animalité dans l'homme : il est un exutoire, un dérivatif, ce qu'Aristote appelle en style noble une *κάθαρσις*.

Toutefois il est un rire qui ne paraît pas être un phénomène de détente, qui n'exprime pas un sentiment d'aise ou de délivrance; c'est le rire sarcastique, amer. Aussi ce rire est-il anormal; il a peine à sortir et il sonne faux; c'est un ricanement ou rire forcé. Il est des sentiments qu'on juge ridicules, mais dont on ne parvient pas à rire, dont on se défend, mais qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver. Ces sentiments, on les nargue, on les défie, on les repousse avec une sorte de colère. On en rit, mais sans conviction, d'un rire jaune ou contraint. Ainsi Alceste dit, parlant de son procès :

Je voudrais, m'en coutât-il grand'chose,
Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause.

Le rire est, dans ce cas, une détente encore, mais qui est cherchée, voulue et ne se produit pas d'elle-même.

Le ricanement ou rire forcé marque une phase de l'évolution du rire. Il est significatif et de grande portée. Il nous conduit à remarquer l'importante distinction de ce qui est risible et de ce dont on rit, de ce qui est comique en droit et de ce qui l'est en fait. Après avoir considéré le rire à l'état de pureté, dans sa simplicité native, et avoir reconnu qu'il est un phénomène de détente, il nous faut maintenant chercher tout ce que la réflexion, tout ce que l'imagination y ajoutent.

Tout d'abord si le rire n'est qu'une détente, il devra subir toutes les variations de notre humeur, cesser de se produire quand on l'attend, et éclater indûment, d'une façon intempestive. C'est bien en effet ce qu'on observe. Toutefois nous ne laissons pas d'en appeler aussi de notre humeur actuelle à notre humeur passée, de notre humeur accidentelle et passagère à notre humeur normale et relativement constante. A l'occasion, nous réprimons nos accès de gaité folle et nous secouons nos chagrins ou nos dispositions moroses. Dans ce cas, la réflexion ne tue pas le rire, comme on le dit quelquefois, mais elle le régularise.

D'autres fois, elle le fait naître; elle dégage le comique d'abord inaperçu des incidents de la vie réelle. Souvent notre esprit est distrait; il enregistre les faits amusants, sans s'y arrêter; mais il y revient à son heure, il les développe, en tire les conséquences;

bien des traits plaisants qui, au moment où ils se produisent, semblent perdus pour les assistants, sont ensuite rétablis par eux dans leur relief pittoresque et vivant. Il y a donc un rire instinctif et de premier mouvement et un rire rétrospectif, un rire spontané et un rire de réflexion. L'intelligence ou le sens du risible en vient même à suppléer et à dépasser la faculté du rire, sans être d'ailleurs autre chose que cette faculté même, aiguisée, développée et élargie par la réflexion.

En outre, par là même qu'il est une détente, le rire n'est pas seulement un plaisir, mais répond à un besoin. Or ce plaisir ne trouve pas toujours à se satisfaire dans la vie réelle; il se satisfera donc autrement, d'une façon idéale. L'esprit s'ingéniera à multiplier, à créer les occasions de rire. En fait le comique est, dans la majorité des cas, un produit de l'imagination. Nous rions sans doute à l'occasion des faits de la vie réelle, mais nous rions aussi, et plus souvent, et bien mieux, des récits, dialogues et mots plaisants que l'esprit invente. Le comique réel lui-même, pour être saisi, suppose, comme on l'a vu, un tour d'esprit particulier qui peut être défini : la représentation des choses comme *imaginaires* et non réelles. Pour que les choses existantes prennent à nos yeux un aspect comique, il faut et peut-être il suffit que nous cessions d'y croire. L'idée qu'en Algérie « il n'y a plus de *Teurs*, il n'y a que des carotteurs » (*Tartarin de Tarascon*) ou qu'en Suisse il n'y a pas de montagnes, mais que les Alpes sont un décor de féerie, monté par une compagnie pour attirer les

touristes (*Tartarin sur les Alpes*), constitue ce qu'on peut imaginer de plus plaisant.

De ce que le rire est l'apparition des choses comme imaginaires, il suit qu'il aura pour traits distinctifs l'absence d'émotion (Bergson), la dureté, l'orgueil. En effet comment ne traiterions-nous pas avec irrévérence et dédain, sans ménagement, sans pitié, les personnes et les choses que nous trouvons plaisantes, si les trouver telles, c'est ne pas croire à leur existence ou les reléguer dans un monde chimérique et faux? Nous ne nous faisons pas non plus scrupule de rire des difformités physiques et morales, des laidés, des vices, etc. Et nous avons raison; en cela nous ne sommes pas immoraux et méchants, mais tout au plus étourdis et légers. Car nous ne croyons pas par exemple aux vices dont nous rions, au moment où nous en rions, et c'est précisément parce que nous n'y croyons pas que nous en rions.

On explique encore par le même principe que le rire ait pu être défini la conscience de la contradiction. Si le risible est l'irréel ou le chimérique, le contradictoire ne peut manquer d'être risible. N'exclut-il pas, par définition, non seulement l'existence, mais la possibilité, n'est-il pas la forme typique ou extrême de l'*imaginaire*?

La contradiction souligne l'irréalité, condition du risible; l'irréalité à son tour donne beau jeu à la raillerie, lui fournit l'occasion de s'exercer, et en même temps la fait passer, l'excuse. Dans le monde de la fantaisie, en effet, les plaisanteries les plus lourdes perdent de leur poids, les pires méchancetés de leur

venin : tout s'innocente en devenant jeu. Ce qui forme la matière du risible, ce sont sans doute les laideurs et les vices, mais en tant seulement que l'esprit cesse de croire à leur existence et s'en amuse comme d'une curiosité ou d'un spectacle.

Nous arrivons par tous les côtés à la même conclusion : le rire est un jeu de l'imagination, c'est là son caractère propre, essentiel. Cela ne contredit point ce que nous disions plus haut que le rire est une détente, mais au contraire le rejoint et le confirme. L'imagination en effet n'est, dans son principe, qu'une façon à nous de réagir contre la réalité, de prendre notre revanche de la vie, de nous détendre. Notre âme, du fait de vivre, contracte des plis, des habitudes, subit des déformations. « Dans l'inaction » ou la rêverie, « elle efface ses plis, se détend, se déroule, renaît doucement comme l'herbe foulée du chemin, et, comme la feuille meurtrie de la plante, répare ses dommages, redevient neuve, spontanée, vraie, originale ». La rêverie est « un bain de santé qui rend la vigueur et la souplesse à l'esprit comme au corps¹ ». Alors qu'il est un produit de l'imagination et se rattache à l'art, le rire remplit donc encore sa fonction originelle : il est une détente.

Il suit de là qu'il y aura autant de formes du rire qu'il y a de personnalités différentes et de façons propres à chacune de réagir contre les événements qu'elle subit, en un mot que le rire est essentiellement relatif. Toutes les philosophies l'interpréteront

1. Amiel, *Journal intime*, I, p. 52-53.

donc en leur sens, l'expliqueront à leur manière, et seront fondées à le faire, s'il est vrai qu' « une philosophie, quand elle n'est pas d'emprunt, n'est guère que l'expression d'une personnalité » (Lewes).

Insistons sur ce point. Quelques exemples suffiront à montrer que toute théorie du rire, porte l'empreinte d'une philosophie, se rattache à une conception systématique de la vie et vaut exactement ce que peut valoir une telle conception.

Chez Schopenhauer, on s'attend à trouver une théorie pessimiste du rire, et on la trouve en effet, mais réduite à une esquisse large, à de brèves et sommaires indications. Schopenhauer suit ici son tempérament plutôt que ses principes. Il a un fond de bonne humeur, une grosse gaité, un esprit à la fois bougon, paradoxal et brillant; il excelle dans la polémique; le plaisir de saisir et de relever la contradiction lui paraît le principe du rire. Le pessimiste d'ailleurs triomphe de ce que l'absurdité et la sottise soient la source où s'alimente notre gaité.

Une interprétation plus vraiment pessimiste et misanthropique du rire est celle de Hobbes et de Bain. Les humoristes anglais offrent des modèles de la raillerie cruelle, sarcastique et à froid (Swift); il était naturel qu'une théorie correspondante du rire se rencontrât chez des philosophes anglais ¹.

1. Plus exactement Bain juxtapose deux théories du rire, également anglaises, mais peu cohérentes : l'une d'après laquelle le rire dérive de la malignité, l'autre, d'après laquelle il est une détente; un retour à la nature, au tempérament individuel, et en particulier l'abandon de toute pose, de toute attitude, la revanche du *cant*.

M. Bergson fait sortir ingénieusement de l'observation du rire la confirmation de ses théories psychologiques. Le rieur lui fait l'effet d'être d'instinct le philosophe qu'il est lui-même par réflexion et par système, à savoir l'esprit spontané, libre, dégagé de tout préjugé, de tout parti pris intellectuel, de toute habitude sentimentale, qui a gardé ou qui retrouve sa souplesse et son élasticité natives. Le comique est alors tout ce qui peut choquer un tel esprit, le compassé, l'artificiel, l'appris, le mécanisme ou la raideur des gestes, des paroles, du caractère.

Sous leur forme générale et systématique, les théories du rire ne sont donc, en somme, que des monographies qui s'ignorent, contributions d'ailleurs précieuses à la psychologie du rire. Mais pour n'être rien de plus que la réaction propre, originale d'un tempérament donné contre des impressions données, le rire ne laisse pas d'avoir toutefois une certaine portée philosophique; il est un indice psychologique, il permet d'établir un diagnostic moral; le rire, c'est l'homme.

Nous ne rions pas tous des mêmes choses. Ce qui fait la joie de l'un cause à l'autre de la colère, de l'indignation ou de la pitié. L'esprit médisant de Célimène ravit les marquis et révolte Alceste :

Allons! ferme! poussez, mes bons amis de cour.
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour.

La dissonance des rires est frappante d'une société à l'autre. Les enthousiasmes et les vertus d'une génération deviennent les ridicules de la suivante. Nous-mêmes, pris individuellement, n'avons pas assez de

railleries en notre jeunesse pour notre enfance, en notre âge mûr pour notre jeunesse. Qu'est-ce à dire sinon que le rire est l'individualité prenant conscience d'elle-même, se dégageant de son milieu, des influences extérieures, de ses traditions, de son passé, de ses propres déformations provisoires, se ressaisissant, se retrouvant, se rendant compte de ses aspirations foncières et de ses goûts véritables par les dégoûts qu'elle éprouve.

Le rire, c'est encore la nature primitive, antérieure à l'éducation, aux habitudes et que les habitudes informent, mais n'effacent point. La spontanéité s'échappe en libres élans, en accès de gaieté chez les plus appris d'entre nous. Le rire nous fait rentrer tout d'un coup au plus profond de nous-mêmes. Il est un éclair qui illumine le fond obscur de nos virtualités et de nos tendances. C'est ainsi qu'on voit apparaître chez les natures les plus disciplinées les saillies d'un esprit libre : tel, doux et patelin, a un rire méchant; tel, humble, un rire insolent; tel, réservé et discret, un rire polisson. A côté de ceux que le rire ainsi trahit, il en est d'autres que simplement il traduit; ce sont ceux qui suivent bonnement leur nature, qui ne savent pas ou ne veulent pas se contraindre, les imbéciles, les niais, ou encore les braves gens. En un mot, le rire révèle la nature première, suivant son propre mouvement, ou éclatant parce qu'elle est comprimée et tendue.

Il est souvent déconcertant et imprévu comme l'individualité elle-même qu'il traduit dans sa complexité, sous ses aspects multiples, dans ses formes succes-

sives, dans son évolution, dans les complications qu'elle subit.

Il se transforme encore par cela seul qu'il ne reste pas spontané, que s'étant produit, il tend à se reproduire, qu'il se prend pour fin, qu'il s'imite lui-même, qu'il devient une habitude, d'abord individuelle, puis sociale. Il se produit en effet par simple contagion ou sympathie; il peut n'être que l'écho en nous du rire d'autrui.

En résumé le rire est un phénomène aux complications infinies. Sans parler de ses différences de degré pourtant si notables, il paraît changer de nature d'un cas à l'autre. Il est tantôt un phénomène de détente, tantôt un phénomène de relèvement ou de tension. Il est d'ordre tantôt physique, tantôt moral. Il est d'une psychologie parfois élémentaire, parfois subtile et raffinée. Il se complique encore de ce fait qu'il devient un jeu de l'imagination, refusant de prendre au sérieux ce qui est et prenant au sérieux ce qui n'est pas; or à une vision déformante de la réalité répond une déformation analogue des sentiments: ce qui devrait nous choquer nous amuse; les défauts d'autrui font notre joie, on dirait que

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Aussi, quand nous rions, paraissions-nous orgueilleux, offensants et cruels à ceux qui ne sont pas à notre ton, et jugent notre conduite en elle-même, d'après les principes des gens sensés. Le rire semble défier l'analyse; il est déconcertant pour la raison.

C'est qu'il en est la contre-partie, c'est qu'il est la réaction de l'individu contre l'ordre des choses établies qui l'écrase, c'est qu'il est le jeu de la fantaisie individuelle, expression elle-même du besoin de détente. Les formes multiples et imprévues du rire tendent ainsi toutes, de près ou de loin, à une même fin; de plus, elles sortent naturellement, comme on l'a vu, les unes des autres.

CHAPITRE VIII

FONCTION DU RIRE

On a attribué au rire une triple fonction : hygiénique, morale, esthétique.

I. FONCTION HYGIÉNIQUE DU RIRE. — Le rire n'exprime pas exclusivement la santé : rire morbide. Alors qu'il paraît l'exprimer, il exprime un état ordinairement, non toujours et nécessairement lié à la santé, l'*euphorie*.

La relation entre le rire et la santé se décompose ainsi : à la santé constitutionnelle, foncière répond la disposition générale à la gaieté, au rire, — à l'élévation momentanée du ton vital, l'accès de gaieté ou le rire, — à l'intensité de vie, le rire bruyant, — à la complexité des formes de la vie, le rire étendu, nuancé.

Le rire vraiment hygiénique serait celui qui exprimerait à la fois la vie la plus intensive et la plus extensive, la plus forte et la plus pleine.

II. FONCTION MORALE DU RIRE. — Trois théories. — A. Le rire stigmatise « tout ce qui est contraire à l'idéal absolu de la perfection humaine » : la difformité physique, les défauts et défaillances de l'esprit, du caractère, la vilénie des sentiments, le désaccord des facultés, la domination exclusive de l'une d'elles, l'insociabilité (A. Michiels).

B. Le rire ne châtie que l'insociabilité, et encore l'insociabilité légère, celle qui a son principe dans la vanité ; c'est une « brimade sociale » (Bergson) ; ce n'est pas un châtiment appliqué avec justice et discernement,

c'est une répression instinctive, aveugle, une mesure de police expéditive et sommaire, d'une utilité contestable.

C. Le rire n'est pas moral; la crainte du ridicule n'est pas celle du vice, elle y peut même être contraire. Il est en réalité *amoral*; il est également *asocial*. Mais il produit accidentellement des effets qu'on juge après coup moralement et socialement heureux; il est aussi associé à certaines qualités morales et incompatible avec certains défauts (le fanatisme par exemple). A n'en juger que par ses effets, le rire est tantôt moral, tantôt immoral; à le considérer en lui-même, il est un épiphénomène, un symptôme de qualités morales ou de défauts, sans être une qualité ni un défaut. Il ne peut être pris pour fin, et il ne doit pas l'être, car la recherche du rire est un principe de déformation morale.

III. FONCTION ESTHÉTIQUE DU RIRE. — Il y a un rire esthétique, celui de la comédie. Quoi qu'on en ait dit, la comédie est un art pur, désintéressé; elle a sans doute une portée, mais non une fin morale et sociale. Sa fin est de produire le rire, non pourtant tous les rires, mais le rire de bon goût ou esthétique. Le rire est esthétique en raison, non des choses dont on rit, mais de l'état d'esprit du rieur.

IV. CONCLUSION. — Le rire, à tous les points de vue, est un accident, un épiphénomène. Expression de l'individualité, il revêt autant de formes qu'il y a de caractères, d'esprits différents, d'états d'âme différents. Il ne rentre donc point dans une théorie générale, il n'est point objet de science.

Pratiquement, il peut être un objet de désir ou d'aversion, mais non point de volonté. Il ne peut être pris pour fin. Il n'est ni un bien ni un mal, quoiqu'il puisse accidentellement paraître l'un ou l'autre.

Jusqu'ici on a étudié le rire en faisant abstraction de sa fonction ou de sa fin. Mais on ne peut se dis-

penser de chercher quelle est cette fin. En effet, quand bien même nous ne voudrions personnellement lui en reconnaître aucune, nous ne saurions empêcher que d'autres lui en attribuent d'imaginaires. Qu'il se pose indûment ou non, le problème téléologique du rire ne peut donc être évité.

Ce problème peut être envisagé au triple point de vue de l'hygiène, de la morale ou de l'art.

I

Examinons d'abord l'hypothèse où la fonction du rire se trouve réduite au minimum, c'est-à-dire celle où il serait sans valeur esthétique, sans portée morale, et se recommanderait seulement par ses effets hygiéniques. Tel est le point de vue très simple, et par là même, à ce qu'il semble, d'autant mieux fondé et plus sûr, auquel se sont placés les grands apologistes du rire. « Or ébaudissez-vous, mes amours, dit par exemple Rabelais, tout à l'aise du corps et au profit des reins ¹. » C'est aussi une opinion commune que le rire a le pouvoir de nous maintenir en santé, et en particulier celui de chasser les humeurs noires, la bile, de désopiler la rate. Tandis qu'on croirait paradoxal de soutenir que le rire est toujours d'accord avec le bon goût et les convenances morales, on trouve naturel d'admettre qu'il est toujours la preuve ou l'indice d'un bon état physique.

1. Gargantua, *Prologue de l'auteur*.

Cependant la thèse ainsi restreinte de la valeur hygiénique du rire est déjà contestable comme étant elle-même trop générale, trop systématique. En effet, quand on conviendrait de ne pas tenir compte du rire nerveux de nature morbide, dont il a été fait mention plus haut et qui ne paraît pas négligeable, il faut remarquer qu'il y a, sans sortir de l'état normal, un bon et un mauvais rire, un rire malveillant et cruel, qui fait mal à entendre, et un rire sympathique et joyeux. Si le premier est hygiénique, le second semble ne devoir point l'être. Toutes idées morales mises de côté, il y a des sentiments sains, reconfortants, et d'autres physiquement aussi bien que moralement nuisibles : or le rire exprime les uns comme les autres ; ce qu'il exprime n'est donc pas la bonne santé en général, mais plutôt un certain éréthisme, sain ou morbide, qu'on peut, si l'on veut, qualifier d'*euphorie*, le mot étant pris dans un sens subjectif. L'euphorie néanmoins a plus de chances de se rencontrer dans l'état de santé : le rire serait donc généralement hygiénique. Mais c'est tout ce qu'on peut dire.

Tenons-nous-en à cette thèse. Elle n'est pas seulement vague, elle est encore équivoque. Le mot santé en effet, alors qu'il est pris, suivant l'usage commun, dans un sens restreint, comme synonyme de bonne santé, peut désigner soit un état foncier et durable, une constitution heureuse, soit un mode variable du tempérament, un accès passager de bien-être physique et moral. Qu'exprime donc le rire ? Est-ce la

continuité de la santé ou ses phases heureuses? Est-ce l'intensité de la vie prise dans son ensemble ou l'élévation momentanée du ton vital et psychique? On conçoit très bien une santé vigoureuse, mais calme et tout unie, n'engendrant point la gaîté, ou se traduisant au plus par une gaîté douce, sans éclats de rire, et inversement un tempérament maladif, inquiet, agité de sentiments contraires, fréquemment soulevé par les secousses du rire. Dans ce cas, le rire serait représentatif, non de la santé générale, mais des éclats de santé. Si l'on veut établir entre la santé et le rire une relation précise, il faut distinguer la faculté de rire et le rire, la disposition à la gaîté et l'accès de gaîté, et dire que l'une traduit la santé, l'autre, les moments de santé.

Une autre équivoque subsiste encore. La santé doit être considérée au double point de vue de la *quantité* et de la *qualité*, dans son intensité et dans sa forme ou sa nature. Par suite le rire pourra exprimer soit le degré de vitalité, soit la richesse et la complexité des formes de la vie.

On observe que ceux dont le ton vital est trop bas, alors qu'ils ont le sens ou l'intelligence du comique, n'ont ni la force ni le courage de rire, tandis que ceux dont la vitalité est débordante, si incapables qu'ils soient de trouver, de comprendre et de goûter la plaisanterie, ont un rire bruyant et une insolente gaîté. Dans ce cas, c'est à l'intensité de vie, exclusivement ou principalement, que le rire répond.

Mais, à un autre point de vue, on distingue des santés riches, puissantes, développées en tous sens,

et des santés pauvres, misérables, si j'ose dire, partielles, les unes et les autres d'ailleurs également capables de se maintenir et de durer. Les premières s'expriment par une gaité large, exubérante, aux tons et aux modes infiniment variés, les secondes par une gaité peut-être vive et brillante, mais agaçante à la longue, car elle n'a qu'un accent et qu'une note.

Ainsi la santé est entendue tantôt comme une plénitude ou extension, tantôt comme une simple intensité de vie, et exprimée, dans les deux cas, par des rires différents. Mais, au reste, il n'y a pas incompatibilité entre ces deux formes de santé ni entre ces deux sortes de rire. Le rire hygiénique, dans la plénitude du terme, serait au contraire celui qui exprimerait à la fois la vie la plus intensive et la plus extensive et serait lié à l'exercice de toutes les fonctions montées au ton le plus haut.

Mais la question de la valeur hygiénique du rire, ainsi entendue, se trouve singulièrement élargie; loin d'exclure, elle implique ou entraîne celle de la valeur morale et intellectuelle du rire, qu'on se défendait de vouloir aborder. Cela ne saurait surprendre. Les questions ne se laissent pas aisément limiter. La morale touche à l'hygiène : on conclut naturellement, sans s'en apercevoir, de celle-ci à celle-là. Toutefois, en s'en tenant aussi strictement que possible au point de vue physique, on peut déjà conclure que le rire est loin d'être toujours hygiénique, qu'il l'est seulement d'ordinaire et en gros, sous des formes et à des degrés divers.

II

De ce qu'il n'est pas un criterium sûr de la santé physique on peut préjuger qu'il a encore moins de chances de l'être de la santé intellectuelle et morale. Au reste, tandis que les hygiénistes généralement s'accordent à tenir le rire pour sain, les moralistes au contraire se divisent sur la question du rire, les uns le tenant pour une déformation morale, les autres lui attribuant une vertu moralisatrice.

Serait-ce donc qu'il existe en fait des rires moralement différents? Ou la vérité est-elle que, sans avoir proprement de fonction morale, le rire produit accidentellement des effets divers, qu'on juge, du point de vue moral, avantageux ou funestes?

Pour le savoir, examinons tour à tour la thèse des apologistes et des détracteurs du rire.

La première se résume dans la maxime célèbre : *Castigat ridendo mores*. D'après M. A. Michiels, auteur d'un livre sur *Le monde du comique et du rire*¹, cette maxime doit être entendue dans son sens le plus large. « Tout ce qui est contraire à l'idéal absolu de la perfection humaine », en quelque ordre que ce soit, physique, intellectuel, moral et social, relève du rire. La crainte du ridicule est le plus impérieux de nos sentiments, celui qui nous commande le plus de choses et avec le plus de force. On fait par cette crainte « ce qu'on ne ferait pas par justice, par déli-

1. Paris, Calmann Lévy, 1886.

catesse, pour l'honneur et par bienveillance », on se soumet à des obligations infinies que la morale n'ose prescrire et qui ne figurent point dans les codes. La crainte du ridicule équivaut pratiquement à la crainte du mal; elle est cette crainte étendue, poussée jusqu'au raffinement et au scrupule, et bien plus forte. « La conscience et les lois écrites, dit A. Michiels, forment deux lignes de remparts contre le mal; le comique est une troisième ligne de défense; il arrête, il stigmatise et condamne les petits méfaits que les premiers postes ont laissé passer¹. »

La crainte du ridicule marque un souci ou une exigence de la perfection en toutes choses.

Ainsi par exemple « l'homme doit être beau »; tout ce qui porte atteinte à la beauté des formes (un excès d'embonpoint ou de maigreur, un nez proéminent), à celle des mouvements (une allure gauche, désaccordée, sautillante), à la dignité physique (les vulgarités de l'alcôve, de la garde-robe) prête à rire.

« L'homme doit avoir une intelligence bien organisée »; une stupidité, une méprise, un excès d'ignorance, une simple étourderie ou distraction le rendent comique.

L'homme doit avoir une tenue morale, des sentiments convenables : un amour mal placé, une tendresse aveugle, une bassesse d'âme, une petite vilénie, une certaine exaltation ou tiédeur dans les sentiments, le couvrent de honte et de ridicule.

L'homme doit avoir une volonté énergique, souple,

1. *Ouv. cit.*, chap. XIII, p. 170.

pratique et bien réglée. S'il échoue dans ses entreprises, s'il est poltron, paresseux, menteur, fourbe, impudent, il s'expose par là même aux brocards et aux railleries.

L'homme doit avoir des facultés qui s'accordent : si en lui exclusivement dominant les instincts matériels, ou l'intelligence, ou le sentiment, et plus particulièrement encore un instinct (comme la glotonnerie, la paillardise) — une idée (par exemple l'idée professionnelle, la manie de juger chez Perrin Dandin) — un sentiment (comme la franchise, travers d'Alceste) il sera, par là même, ridicule ou plaisant.

Enfin l'homme doit être d'accord avec ses semblables : il encourt le ridicule, s'il est d'humeur difficile ou quineuse, s'il rompt en visière à tout le genre humain, s'il se rend hostiles les indifférents, s'il se brouille avec ses proches, s'il est en dissentiment avec ses amis, en délicatesse avec sa femme, s'il est, en un mot, insociable, sous quelque forme ou à quelque degré que ce soit.

Le rire est ainsi le grand censeur des vices; il n'en épargne aucun; il ne fait pas même grâce aux imperfections légères, de quelque nature qu'elles soient. Pour être toujours au-dessus de la raillerie, il faudrait, comme le sage de l'école, avoir toutes les vertus individuelles, sociales, bien plus naturelles, il faudrait incarner « le type absolu de la perfection humaine ». Le rire tend indirectement à nous rapprocher de ce type; il en ranime la notion en nous, en soulignant tout ce qui s'en écarte.

Cette mission que M. Michiels attribue au rire, à la supposer remplie, au lieu de rentrer dans l'ordre naturel ou providentiel des choses, ne répond-elle pas simplement à l'ensemble des exigences, d'ailleurs fondées ou non, de la société vis-à-vis de chacun de nous? C'est ce qu'admet assez justement, à ce qu'il semble, M. Bergson, lequel définit le rire une « brimade sociale ». Mais alors ce n'est plus l'imperfection en général, ce n'est plus même l'immoralité proprement dite, c'est l'insociabilité toute seule, bien ou mal entendue, que le rire châtie. Plus précisément encore, c'est une insociabilité spéciale, échappant à toute autre peine afflictive, que le rire doit atteindre. Quelle peut bien être cette insociabilité? C'est l'amour-propre de chacun de nous dans ce qu'il a de déplaisant pour autrui, abstraction faite de tout élément nuisible ou odieux; c'est l'amour-propre inoffensif, léger, impuissant, qu'on ne redoute plus, qu'on dédaigne, auquel cependant on ne fait pas grâce pour cela, qu'au contraire on poursuit sans pitié, qu'on blesse et qu'on pique. L'amour-propre ainsi défini, c'est la vanité, et la blessure faite à l'amour-propre, c'est ce qu'on appelle la correction morale infligée par le rire : « Le remède spécifique de la vanité, dit M. Bergson, est le rire, et le défaut essentiellement risible est la vanité. »

On voit en quel sens le rire est une « correction ». Soit que l'on considère les choses dites risibles, les sentiments du rieur et de celui dont on rit, le rire apparaît, du point de vue moral, comme une correction le plus souvent imméritée, injuste, ou au moins

disproportionnée à la faute, impitoyable et cruelle.

En effet l'amour-propre dont on rit est, avons-nous dit, inoffensif; de plus c'est souvent un défaut naturel, une infirmité, non un vice. Fût-il même un vice, le rieur ne serait pas fondé à en rire, car il ne semble pas qu'il en soit lui-même exempt; sa vanité au contraire s'exalte quand celle des autres est au supplice. Enfin l'humiliation causée par le rire n'est pas un châtement qu'on accepte, mais une torture qu'on subit, elle est un sentiment de dépit, de rancune; elle n'est point une honte salutaire, et bien placée. Le rire peut donc avoir une utilité sociale; il n'est point un acte de justice. Il est une mesure de police expéditive et sommaire à laquelle il ne faut pas regarder de trop près, qu'il serait imprudent à la fois de réprouber et d'absoudre. La société s'établit et s'organise selon des lois naturelles qui imitent la raison. Les amours-propres se disciplinent d'eux-mêmes; ils entrent en lutte et se tiennent en respect.

Le rire rentre dans cette loi du talion qui précède la justice et qui en est l'image. Il représente une humiliation infligée par nous à ceux dont l'amour-propre n'a pas ménagé les susceptibilités du nôtre. Aussi excède-t-il souvent les bornes d'une juste vengeance. Il est une répression aveugle, un instinct de représailles; comme le dit très bien Bergson, « il est l'effet d'un mécanisme monté en nous par la nature, ou, ce qui revient à peu près au même, par une très longue habitude de la vie sociale. Il part tout seul, véritable réponse du tac au tac. Il n'a pas le loisir de regarder

chaque fois où il touche. Le rire châtie certains excès, frappant des innocents, épargnant des coupables, visant à un résultat général et ne pouvant faire à chaque cas individuel l'honneur de l'examiner séparément. Il en est ainsi de tout ce qui s'accomplit par voies naturelles au lieu de se faire par réflexion consciente. Une moyenne de justice pourra apparaître dans le résultat d'ensemble, mais non pas dans le détail des cas particuliers ¹. »

Le rire est naturellement si étranger à la moralité que cela se retrouve et paraît dans les effets qu'il produit. On s'aperçoit bien vite qu'il faut dissocier l'immoral et le risible et ne pas trop faire fond par exemple sur « la morale du théâtre qui, comme dit Bossuet, n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption ² ». La crainte du ridicule, que la comédie inspire, fait diversion à la crainte du vice, bien loin d'en tenir lieu. « A force de craindre les ridicules, dit Rousseau, les vices n'effraient plus » ; bien mieux, « on ne saurait guérir les premiers, sans fomenter les autres ³ ». Qu'est-ce même qu'un ridicule ? Non seulement ce n'est pas forcément un vice, mais encore c'est « souvent une vertu, une vertu trop simple et trop naïve, une bonhomie, une candeur trop parfaite, une ignorance des corruptions du monde, une fidélité à la nature, honorables pour ceux qui les conservent. *Il est de l'essence*

1. *Ouv. cité*, p. 202.

2. *Maximes et réflexions sur la comédie*.

3. *Lettre à d'Alembert*.

*de la moquerie de finir par s'attaquer à la vertu elle-même, à la grandeur, à la beauté morale*¹. »

Enfin le rire a-t-il toujours, à défaut de valeur morale, l'utilité sociale qu'on lui attribue? Il est évident que non. S'ébaudir, et par exemple se laisser aller à un accès de grosse gaité ou à quelque débâche d'esprit, ce n'est aucunement faire la leçon aux autres. Bien plus, on peut soutenir que, dans tous les cas, le rire est asocial aussi bien qu'amoral. Il l'est d'intention, le plus souvent; il l'est en fait, toujours. Il n'est pas vrai qu'il tende, fût-ce naturellement et sans y prétendre, à produire des effets socialement avantageux. Dira-t-on que la raillerie est utile par la frayeur qu'elle inspire aux impertinents et aux sots? Mais on ne remarque donc pas qu'elle glisse sur eux et les effleure, ou les blesse sans les corriger? Inversement, d'ailleurs, n'est-elle pas mortelle aux âmes délicates qu'elle froisse douloureusement, qu'elle dessèche et flétrit? Considéré tant en lui-même que dans ses effets, le rire est, dans l'ensemble, aussi fâcheux et funeste qu'utile. Le plus souvent il est un dissolvant social.

Toutefois, faut-il objecter, ceci s'adresse surtout, si non exclusivement, au rire de l'ironie. Mais il y a un autre rire qui dénote « une fraîcheur d'impression, un contentement de soi-même, provenant de la sérénité de conscience »; c'est le rire de la gaité, lequel « rafraîchit l'âme et la repose » et « s'échappe du

1. Laprade, *Questions d'art et de morale*. — *De l'ironie et des genres comiques*, Paris, Didier, 1861.

cœur comme un flot de vin vieux ». La gaité est une vertu, au moins négative; elle exclut certains vices. Elle est incompatible avec la haine violente, en sorte que « si celui qui rit n'est pas toujours à rechercher, l'homme qui n'a jamais ri est à craindre ». Elle est en particulier « l'ennemie » naturelle « du fanatisme ». Elle « arrête en nous l'exaltation qui pousse quelquefois nos sentiments les meilleurs dans une voie d'inflexible dureté »¹. Et ce n'est, à ce qu'il semble, que l'exaltation à faux des sentiments, ce n'est point l'enthousiasme vrai et sincère qui répugne à la gaité. Le rire de gaité est donc la marque de la bonté, si c'est être bon, en un sens, que n'être point dur et méchant.

Mais alors on ne peut se prononcer d'une façon générale sur la valeur sociale ou morale du rire (les deux points de vue se rejoignent, sont étroitement liés), il faut distinguer les rires et juger séparément chacun d'eux. Ainsi le rire d'ironie pourra difficilement passer pour moral ou avantageux, encore qu'il ait souvent été jugé tel, sinon en lui-même, du moins pour ses effets; le rire de gaité au contraire paraîtra naturellement bon.

Encore cette façon de juger est-elle superficielle. En effet le rire, pris en lui-même, ne peut jamais avoir un caractère moral : il est naturel ou instinctif, non volontaire. Parce qu'il est associé d'une façon constante, quoique accidentelle, à certains états du vouloir et du sentir, on croit pouvoir ne le séparer point de ces états, le définir tantôt par l'un, tantôt par

1. Laprade, *loc. cit.*

l'autre, et partant tantôt le condamner, tantôt l'approuver. Mais c'est là au fond un préjugé. Le rire accompagne certains états psychiques, les uns moraux, les autres immoraux, étant lui-même amoral; il s'ajoute à ces états par surcroît, il ne fait pas partie de leur nature, il ne les constitue pas. Comme le plaisir dans la théorie d'Aristote, il est un épiphénomène, ἐπιγένημα. Moralement parlant, il n'a pas d'existence propre, il est une modalité pure; il n'est pas une entité ou diathèse; il est tout au plus un phénomène séméiologique ou symptôme. Mais un symptôme est une particularité accidentelle qui se rencontre en des états distincts et n'est pas elle-même, et à elle seule, distinctive de ces états. Ainsi, par exemple le rire qui accompagne également la malignité et la gaité, ne caractérise expressément aucune d'elles et n'est lui-même pas davantage suffisamment caractérisé par le fait de se rencontrer dans les deux.

De ce que théoriquement le rire est un épiphénomène, il suit pratiquement qu'il ne peut être pris pour fin. De même qu'il est vain et contradictoire de poursuivre le plaisir, car la vraie disposition pour en jouir est de n'éprouver à son endroit ni convoitise ni dédain, de le considérer comme une aubaine et de l'accepter comme il vient, de même dans l'intérêt du rire, supposé toujours désirable, il convient de ne pas s'en faire un besoin, encore moins un devoir; il suffit de ne pas s'y refuser. Le rire vient à la suite d'états désirables : la sérénité d'âme, l'entrain, la belle humeur, la santé; il n'est pas lui-même un de

ces états, il en est encore moins la cause. On ne peut donc le viser directement, on ne l'atteint que par ricochet. On peut se donner ou développer en soi les qualités morales auxquelles le rire est lié; on n'acquiert pas la faculté de rire elle-même, on la reçoit de la nature en pur don. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, dit l'Évangile, et le reste vous sera donné par surcroît. » S'il est permis d'appliquer à un sujet léger et profane ce texte respectable et sacré, soyez de même, dirons-nous, honnête homme au sens à la fois simple et élevé du mot, soyez exempt de morgue, de malignité et d'orgueil, soyez bon, indulgent, charitable, et votre rire sera moral. Mais il ne suit pas de là qu'une vertu morale réside dans le rire. Il est des gens assez férus de graphologie pour s'imaginer qu'en réformant leur écriture ils réforment leur caractère; c'est commettre une erreur analogue que de croire à la moralité du rire, que de se persuader qu'en perdant l'humeur grave, ou même le sérieux, on acquiert des vertus, sinon toutes les vertus.

Encore si s'appliquer à rire n'était rien autre chose que se donner une peine inutile, que forcer son talent, que se créer une obligation ridicule et vaine! Mais c'est pervertir le rire lui-même, et subir une déformation analogue à celle qu'entraîne la recherche du plaisir. Le plaisir pris pour fin, et non plus occasionnellement goûté, change de nature et de nom : il s'appelle la *volupté*. Le rire de même, en tant qu'il n'est plus spontané et de premier mouvement, mais devient une prétention, une habitude et une attitude,

en un mot une recherche, est déplaisant, insupportable, et s'appelle le ricanement.

Ainsi il y a intérêt, même au point de vue pratique, à ne pas se méprendre sur la nature du rire, à ne lui attribuer que la valeur qu'il possède réellement. Se faire honneur de son rire, s'en targuer comme d'un mérite, au lieu d'en jouir bonnement, c'est un pharisaïsme à rebours, un pédantisme « à la cavalière » (Malebranche), aussi déraisonnable en somme que le puritanisme moral, qui consiste à s'effaroucher d'un accès de gaîté.

III

A défaut d'une valeur morale qui lui appartienne en propre et ne dérive pas de son association accidentelle avec certaines qualités morales, le rire a-t-il une valeur esthétique?

Qu'il en puisse avoir, qu'il en ait souvent une, c'est ce qui n'est pas douteux : il est un art, la comédie, dont la fonction propre paraît être de produire le rire. Il faut remarquer toutefois qu'il y a d'autres rires que ceux dont le comique est l'objet, et des rires qui n'ont aucun caractère esthétique, qui sont même franchement laids, stupides ou répugnants. Mais le rire de la comédie lui-même est-il purement esthétique? Autrement dit, l'art comique n'a-t-il d'autre fin que le rire, et, s'il n'a que cette fin, n'est-il pas frappé d'infériorité par là même?

Nous voyons ici reparaître sous une forme nouvelle

une question agitée et résolue déjà. Pour beaucoup d'esprits, la comédie n'est pas un art pur, désintéressé, elle est une censure des mœurs, une critique des préjugés, une flétrissure des vices; elle ne tend pas seulement à faire rire, elle vise encore et surtout à tuer par le rire tous les défauts d'esprit et de caractère incompatibles avec la vie sociale. Ainsi, selon M. Bergson, la comédie est sans doute, en un sens, un art, et, comme telle, désintéressée : il faut en effet se jouer des vices et des travers des hommes pour avoir le cœur d'en rire; mais, en un autre sens, elle vise une fin sociale, elle tend à corriger les mœurs : il faut prendre en effet quelque peu au sérieux les travers ou les vices pour aimer à en tirer cette vengeance spéciale, qui s'appelle le rire.

Il semble que parler ainsi, c'est confondre deux genres voisins, qui empiètent en effet l'un sur l'autre : la comédie et la satire. La satire est essentiellement une explosion d'indignation et de haine, une œuvre de vengeance; elle n'est qu'accidentellement et par surcroît une œuvre d'art, dont la beauté réside soit dans le déchaînement naturel de la passion, soit dans la maîtrise souveraine d'un art qui se possède. La comédie au contraire est essentiellement une œuvre d'art, un tableau désintéressé et pittoresque de la vie humaine, prise par le côté plaisant : elle peut avoir et a en effet le plus souvent une portée morale et sociale, mais n'y prétend point. Que la comédie tombe dans la satire, que la satire s'élève jusqu'à la comédie, d'une façon générale, qu'il n'y ait point, dans les choses du rire, d'art pur, détaché de l'action

ou de la vie, c'est ce qui est trop évident. Mais cet empiétement des genres se produit dans tous les domaines de l'art. La comédie n'est pas pour cela un art à part, remplissant une fonction de police, condamné par là même à l'infériorité. Elle a le désintéressement esthétique : elle ne tend et ne prétend qu'à faire rire : son rôle n'est pas de corriger les mœurs en riant.

Mais quand on dit que la fin de la comédie est de produire le rire, entend-on tous les rires? Évidemment non. La comédie, si elle est dégagée de préoccupations morales, reste astreinte aux règles du goût. Il est une décence des mœurs qu'elle doit observer, par souci de sa dignité propre, il est une vérité dramatique qu'elle entend respecter. Elle n'est pas une simple machine à faire rire. Elle limite volontairement ses effets : l'outrance des caractères, la bizarrerie des situations, l'extravagance du dialogue sont des moyens d'action et de succès qu'elle s'interdit ou dont elle n'use qu'avec discrétion. Il est des rires de toutes sortes : délicats et grossiers, spirituels et stupides, inoffensifs et cruels. La comédie ne serait pas un art si elle tendait à les produire tous : elle vise exclusivement à faire naître un rire de bon aloi, le rire des honnêtes gens, ce mot étant pris d'ailleurs dans un sens largement humain.

Il faut sans doute (c'est M. Courdaveaux qui donne ce conseil ¹) se garder de toute pruderie, « esthétique » aussi bien que morale. Si l'on condamnait, au nom

1. *Ouv. cité*, chap. ix.

de la dignité de l'art, le vaudeville, la bouffonnerie, la farce, on en viendrait bientôt à condamner la comédie elle-même. Le rire, quel qu'il soit, n'est-il pas en effet, pourrait-on dire, un plaisir paradoxal et pervers, causé par la perception du laid? Comment donc peut-il être esthétique? Qu'on n'allègue point que la perception de la laideur ou de l'imperfection implique l'idée de perfection et de beauté. Cela n'explique ni ne justifie en aucune sorte le plaisir que nous prenons au spectacle de la sottise et du vice. Ce plaisir est malsain. « Le rire en face du mal est le plus sacrilège des blasphèmes » (Laprade), il est une indignité, une inconvenance, et notre inconcevable légèreté nous empêche seule de comprendre que nous rions des choses dont nous devrions pleurer.

Ainsi raisonnent les puritains de l'art. Mais la légèreté ou le manque de sens moral et esthétique qu'ils reprochent au rieur peut leur être imputé à eux-mêmes avec plus de vérité et de justice. Rire, en effet, ce n'est pas nécessairement, comme le suppose leur esprit superficiel et étroit, se complaire au spectacle de la laideur; ce n'est pas davantage nécessairement applaudir au châtement mérité de la vanité et de la sottise; cela peut fort bien être remettre simplement à leur place les imperfections humaines, en prendre gaillardement son parti, les juger indignes à la fois de colère et de pitié, et ne pas leur faire l'honneur de croire qu'elles existent ou qu'elles comptent. Or ce dédain spirituel ne vaut-il pas mieux qu'une pitié transcendante ou qu'une arrogance hautaine? N'est-il pas plus judicieux et plus sage? Ne marque-t-il pas,

comme dirait Renan, plus d'eurythmie, plus de santé morale? Il y a bien de la profondeur dans cette maxime légère : « La vie est un chapelet de petites misères que le philosophe égrène en riant. » La belle humeur, c'est le courage à revendre, la bonne volonté toujours prête, l'esprit sinon brillant, au moins vif, alerte et dispos, l'imagination jeune et fraîche, saisissant l'imprévu et le piquant des choses humaines, le clair et ferme bon sens, ne se déconcertant pas de la sottise. Le rire a sa beauté qui naît du contraste même entre les choses risibles, déplaisantes par nature, et l'attitude libre, détachée, en un mot enjouée, que l'esprit prend en face de ces choses. La comédie est un art en tant qu'elle répond à cette disposition intellectuelle et morale, ou la crée, en tant qu'elle représente le train du monde comme intéressant dans sa laideur même pour un esprit bien fait, lequel le dépasse, le juge et s'en joue.

Mais le rire répond-il toujours et nécessairement à cet état d'esprit? Non ; et, du point de vue esthétique même, il y a tel rire qu'il faut condamner comme ignoble, crapuleux, bas, vulgaire, stupide, etc. Je sais bien qu'au nom de l'art on admet toutes les formes du risible, et que les mots ignoble, bas, etc., sont censés n'avoir esthétiquement aucun sens. Il est entendu que le rieur jouit par privilège d'une liberté sans limites, qu'il est affranchi du respect, qu'on lui abandonne tous les sujets, qu'on lui passe toutes les audaces. Et cela est juste par la raison que la valeur esthétique, aussi bien d'ailleurs que morale du rire, réside uniquement dans l'état d'esprit du rieur. Ainsi

tel rire qui, comme celui de Rabelais, par les sujets sur lesquels il porte, par la matière remuée, pourrait paraître immoral et répugnant, ne laisse pas d'être sain et d'avoir sa beauté, étant une simple gaillardise ou débordement d'imagination et de vie, tandis que tel autre rire au contraire, qui a l'air de ne toucher à rien, ne laisse pas, par le ton et l'accent, d'être licencieux et polisson. Tout dépend ici, non des choses, mais de la façon de prendre les choses. C'est pourquoi il convient en principe de ne condamner aucun rire, non pas qu'il n'y en ait, en fait, de condamnables, mais parce qu'on ne sait pas d'avance quel rire se produira dans une circonstance donnée. Par le même principe d'ailleurs, il convient de ne recommander aucun rire, non pas qu'il n'y en ait de bons, mais parce qu'on ne sait pas si celui qui se produira dans un cas déterminé sera tel. En effet, si tout est sain pour les sains, inversement rien ne l'est donc non plus pour ceux qui ne le sont pas. Il n'y a pas d'autre criterium de la valeur esthétique du rire que l'état d'esprit du rieur, et cet état est essentiellement relatif ou variable; nous ne pouvons donc porter sur le rire, esthétiquement considéré, un jugement d'ensemble.

Ne tenons compte cependant que du rire esthétiquement recommandable. Supposons même qu'il n'y en ait pas d'autre. Nous n'y gagnerons rien encore. Il ne servira point de le recommander. Le rire en effet doit se produire de lui-même; à être recherché, il perdrait toutes ses qualités. Autant il est d'un esprit aimable et presque d'une belle âme de s'élever natu-

rellement au-dessus des petites misères humaines et d'en rire, autant il est d'un esprit léger et d'un cœur desséché ou vide de ne prendre systématiquement aucune forme de la réalité au sérieux et de traiter par la raillerie tout ce qui doit être respecté. Il y a, si l'on peut dire, deux sortes d'enjouement : l'un naturel, l'autre forcé. Un idéalisme aimable, une verdure d'imagination et de raison caractérisent le rire naturellement enjoué; une immoralité inconsciente, un scepticisme radical, une certaine flétrissure d'âme, telles sont au moins les tendances de ce rire forcené qu'on appelle la blague. Ainsi donc, quand le rire aurait toujours, ce qui n'est pas, une valeur esthétique, il perdrait cette valeur par cela seul qu'il serait indiscretement recherché, ou même simplement qu'il serait recherché. Nous avons fait une remarque analogue au sujet du rire considéré comme moral.

A quelque point de vue qu'on se place, on arrive toujours à la même conclusion. Qu'on se réclame de l'art, de la morale ou de l'hygiène, il faut dire que le rire n'est exclusivement ni un bien ni un mal, mais est tantôt l'un, tantôt l'autre. Ceux donc qui lui attribuent toutes les vertus ou qui le chargent de tous les vices, ceux qui le prescrivent ou le proscrivent d'une manière absolue, peuvent à l'appui de leur thèse ne produire que de bonnes raisons, n'avancer rien que de juste, et rester toujours en un sens dans la vérité; mais leur vérité est sans valeur; non seulement elle est partielle, exclusive et sous-entend une erreur, mais encore elle est superficielle et vague.

On ne peut raisonnablement parler du rire en général sans avoir examiné tous les rires. Or, à aucun point de vue, les rires ne se laissent ramener à l'unité. Tout d'abord tel rire peut être, sous un rapport, un bien, sous un autre, un mal. Tel rire, par exemple, hygiéniquement recommandable, telle farce désopilante, peut être d'un goût détestable; telle plaisanterie, fine et ingénieuse, peut être moralement reprehensible. Bien plus, selon les cas, les rires de même espèce sont à louer ou à reprendre : ainsi il y en a de sains et de morbides, de moraux et d'immoraux, de spirituels et de niais. Les jugements que l'on porte sur le rire ne peuvent donc être que divers en raison tant de la diversité des rires que l'on considère, que l'on prend pour matière et pour base unique de ses raisonnements, que de la diversité des principes d'après lesquels on raisonne.

En termes philosophiques, il n'y a pas un rire, mais des rires, le rire n'est pas un genre, mais une collection d'espèces. Il n'est pas une entité psychologique, mais une particularité qui se rencontre en des états psychologiques différents et contraires, sans être ni suffisamment caractéristique d'aucun de ces états pris à part ni suffisamment caractérisée, par tous ces états pris ensemble. Il est essentiellement un accident. Ainsi il n'est ni l'attribut ni le privilège de personne; il a été accordé aux sots comme aux gens d'esprit; il est le rayonnement sympathique des bonnes âmes comme il est la joie triomphante des médisants et des envieux. Il est le mouvement d'expansion d'une individualité quelconque, l'acte par lequel chacun de nous

applaudit instinctivement à sa nature, quelle qu'elle soit. Un accident ne peut être fixé, mais voyage, comme dit Leibniz, en des substances diverses; on le rencontre ici, puis là. Le rire de même se trouve associé à des états divers : entrain, belle humeur, malignité, orgueil, etc. Il paraît être à ces états ce qu'on a dit (à tort du reste) que la conscience était aux phénomènes nerveux : une circonstance additionnelle ou de luxe, ou, suivant le mot consacré, un épiphénomène. Il ne dérive pas nécessairement de ces états, il n'en est pas l'effet; il n'en est que l'accompagnement, d'ailleurs normal. Un accident, en effet, a sa régularité, se produit suivant des lois, mais suivant des lois dérivées, secondaires et accidentellement combinées. Un accident peut donc être pris scientifiquement comme sujet d'étude, et donner lieu à des classifications, à des explications particulières, mais non point à une théorie générale; il n'est point proprement objet de science. Or il en est précisément ainsi du rire.

C'est donc à une conclusion toute négative que notre étude aboutit. S'il n'y a pas de problème plus étudié et en un sens moins résolu que le rire, la raison en est dans la nature même du sujet. Cela peut consoler, si je ne me trompe, de n'en pas savoir plus. C'est déjà scientifiquement un résultat de connaître le genre de solution qu'un problème comporte, si peu satisfaisante que cette solution se trouve être, ou même que d'établir simplement en quel sens un problème est insoluble, et pourquoi.

Au point de vue pratique, ce résultat n'est pas non

plus négligeable. Il importe de savoir ce qu'il y a d'illusoire ou de fondé dans les raisons qu'on se donne à soi-même de rechercher ou de fuir le rire. Or on voit tout de suite qu'en raison de sa nature accidentelle ou épiphénoménale, le rire doit nous être en un sens pratiquement indifférent.

Le lien tout empirique, et partant mystérieux, qui le rattache à certaines qualités ou à certains défauts d'ordre physique et moral, l'ont fait paraître désirable ou haïssable; et aussi l'est-il, mais seulement comme suite naturelle de ces qualités ou de ces défauts. Il est un objet de désir ou d'aversion, étant heureux ou fâcheux; mais il n'est point en lui-même un objet de volonté, il ne peut être pris pour fin, parce qu'il se produit de lui-même, et qu'on ne se le donne pas.

C'est donc en vain que par exemple les hygiénistes l'ordonnent et les moralistes le défendent, à tort ou à raison d'ailleurs. Il ne faudrait pas croire, se fondant sur une théorie nouvelle¹, justification inattendue de pratiques anciennes, qu'on peut artificiellement se procurer la gaité, ou telle autre qualité morale, par le moyen du rire, au lieu de cueillir naturellement le rire comme fruit de la gaité. On ne rirait pas, dit-on, parce qu'on est gai, on serait gai parce qu'on rit. En réalité, le rire et la gaité forment peut-être un tout indécomposable, une synthèse psychique, mais il n'est pas vrai que le rire précède naturellement la gaité, comme la cause, l'effet. En tous cas, quand on vient dire aux gens : Riez! c'est à peu près comme

1. Celle de James-Lange.

si on leur disait : Soyez jeunes! ou : Portez-vous bien! Le rire nous est, comme la grâce, octroyé ou refusé; nous ne pouvons directement l'acquérir.

Même il n'y faut point prétendre : on ne réussirait, comme on l'a vu, qu'à produire cette imitation maladroite ou cette déformation du rire qu'on appelle le ricanement.

Nous n'avons qu'à attendre l'éclosion naturelle du rire. Il éclate de lui-même à son heure, et comme il est l'expression instinctive de l'individualité, chacun peut être sûr d'avoir toujours le rire qu'il mérite, comme aussi de n'en avoir jamais d'autre. En un mot, le rire ne peut jamais être une fin pour nous, il est essentiellement une fin de la nature, à savoir celle que nous avons désignée sous le nom de détente.

Mais comme nous ne pouvons jamais nous défaire des habitudes de pensée anthropomorphique, alors que nous cessons de voir dans le rire un phénomène volontaire ou proprement humain, il nous plaît de le regarder comme une sorte de récompense que la nature accorde à nos mérites, ou le contraire, en un mot comme une sanction naturelle, et, de ce point de vue, nous le jugeons encore digne d'éloge ou de blâme. A cela il n'y a rien à dire, pourvu qu'on convienne que ce n'est là qu'une façon de penser.

On remarquera que la thèse psychologique d'après laquelle le rire est un accident, une idiosyncrasie de tempérament, se relie à la thèse morale d'après laquelle le rire n'est en lui-même ni un bien ni un mal, mais peut être accidentellement bon ou mauvais, étant jugé tel d'après les caractères ou états

d'âme qu'il manifeste. Au contraire, ramener tous les rires à une formule unique, faire du rire un genre, une entité, c'est méconnaître l'originalité des esprits, erreur psychologique qui entraîne l'exclusivisme moral, lequel condamne ou absout tout : dans ce système, si le rire pris pour type est en effet reprehensible, il n'y aura plus de rires innocents, et inversement, si le rire pris pour type est une qualité aimable, il n'y aura plus de rires déplaisants et odieux.

C'est cette thèse de l'unité psychologique du rire, avec les conséquences morales qu'elle entraîne, que nous sommes finalement conduits à rejeter, après avoir d'abord mis loyalement notre peine pour l'établir ou la défendre, après avoir fait en conscience tous nos efforts pour la trouver juste.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	v
--------------	---

CHAPITRE PREMIER

I. — LE RIRE EN GÉNÉRAL, LE RIRE NERVEUX ET LE RIRE IDÉO-ÉOTIONNEL.....	1
II. — LES THÉORIES DU RIRE, LEUR CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE. ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DU RIRE.....	5

CHAPITRE II

THÉORIE PHYSIOLOGIQUE

Les rires sont psychologiquement divers, expriment tantôt la joie animale, intellectuelle, tantôt la douleur physique, morale, et généralement toutes les émotions. Mais physiologiquement ils sont réductibles à l'unité, les émotions diverses qui produisent le rire ayant pour caractère commun la mise en liberté d'un excès de force nerveuse (Spencer).....	9
Considéré par rapport au rieur et abstraction faite des choses risibles, le rire est une <i>détente</i> nerveuse et psychique. Il se produit à la suite d'une dépression morale, — d'une crise de tristesse, de larmes, — d'une contrainte quelconque (Bain).....	13
Ainsi s'expliquent en particulier le chatouillement, — le fou rire. — Ainsi s'explique encore le rire intellectuel	

causé - par la vue de certaines discordances -, à savoir des - discordances ascendantes - (Spencer).....	21
La théorie de Spencer ramenée à celle de Bain. Leur commune insuffisance.....	28

CHAPITRE III

LE RIRE, PHÉNOMÈNE DE SOCIABILITÉ, DE SYMPATHIE ET D'ANTIPATHIE

I. LE RIRE, PHÉNOMÈNE DE SYMPATHIE. — La contagion du rire est apparente ou réelle : rires synchroniques, rires sympathiques. Elle s'établit :	
1° Entre rires de même espèce, mais d'intensité différente, et est alors bilatérale et réelle;	
2° Entre rires d'espèces différentes, et est alors unilatérale et imaginaire.	
Le rire d'antipathie ou raillerie implique lui-même un courant de sympathie entre les rieurs, parfois même entre le railleur et le raillé.....	32
II. LE RIRE, PHÉNOMÈNE D'ANTIPATHIE. — Les personnages comiques sont ceux entre lesquels une antipathie existe; les situations comiques, celles qui accusent cette antipathie.	
1° L'antipathie proprement dite est une opposition soit de <i>nature</i> , soit de <i>degré</i> entre les sentiments de plusieurs personnes. Elle est comique en tant qu'elle est inattendue, superficielle et légère.	
2° L'antipathie dans l'ordre des idées ou <i>mésintelligence</i> est liée à l'antipathie proprement dite. Elle est comique en tant qu'elle se produit par surprise, qu'elle est accidentelle, provisoire.	
3° L'antipathie dans l'ordre des actes. Elle est comique en tant qu'involontaire.....	40
<i>Conclusion</i> : Le rire est un mélange de sympathie et d'antipathie.....	48

CHAPITRE IV

THÉORIE INTELLECTUALISTE

Résumé des chapitres précédents : la distinction du ridicule et du plaisant (Stendhal).....	51
---	----

Analyse objective du rire ou définition du rire tirée de l'examen des choses risibles. Deux théories : le risible est caractérisé : 1° par la contradiction ou l'imprévu; 2° par la dégradation..... 53

I. THÉORIE DE LA CONTRADICTION. — La contradiction peut être entendue au sens étroit ou au sens large, comme synonyme d'illogique, d'absurde ou d'imprévu, de contraste.

A. La contradiction proprement dite, à savoir la violation ou l'application insensée des principes rationnels (identité, contradiction, finalité, etc.) est le caractère du risible (Schopenhauer, Dumont). C'est ce qui ressort de l'analyse du risible dans l'ordre des idées, des sentiments, des actes. C'est ce qui apparaît, à la réflexion, jusque dans le rire ironique, le rire de l'indignation. Le rire est donc une fonction de la raison, la perception de l'absurde.

B. *L'imprévu*. L'imprévu est-il réductible au contradictoire, ou le contradictoire à l'imprévu?

L'imprévu est la condition : 1° adjuvante; 2° nécessaire; 3° suffisante du rire. Il doit être défini le *contraire de ce qu'on attend* ou le contraste entre l'idée et le fait.

L'imprévu dans les événements : faits insolites ou groupement insolite de faits ordinaires, — L'imprévu dans les idées : idées anti-naturelles ou paradoxales, ultra-naturelles ou naïves; direction imprévue, — lenteur ou rapidité imprévue des idées. — L'imprévu dans les mots : non-sens, contre-sens, équivoques, — expressions et constructions étranges..... 54

II. CRITIQUE DE LA THÉORIE. — Au fait à expliquer il ne sert point de substituer un autre fait lui-même inexplicé, à savoir la contradiction ou l'imprévu. Il faut expliquer pourquoi et comment la contradiction fait rire, et ne pas se contenter de remarquer qu'elle fait rire. Or, cette explication varie étrangement selon les philosophes (Schopenhauer, Dumont, Renouvier).

Le rire est proprement, non la perception de la contradiction, mais l'*émotion* liée à cette perception, ou l'expression de cette émotion. Autant d'espèces de rire que de façons de *sentir* la contradiction : le rire de dédain, ses degrés et espèces, — le rire de niaiserie, — le rire expri-

deux espèces existent toujours ensemble, mais elles ne se développent pas dans le même sens ni au même degré; l'élément intellectuel s'affine, la malignité s'atténue..... 93

CHAPITRE VI

THÉORIE ESTHÉTIQUE : LE RIRE, MODE DU JEU

Le risible n'est pas une propriété des choses, toutes choses pouvant être risibles, dans l'ordre de la réalité ou de la fiction..... 103

I. La réalité est risible en tant que l'esprit s'en *joue*, la tient pour illusoire et vaine, pour absurde, invraisemblable et étrange, soit qu'elle soit telle en effet, soit qu'il plaise simplement de la considérer ainsi. Certaines choses réelles, pouvant être plus aisément regardées comme de pures apparences, prêtent plus spécialement à rire, à savoir : celles qui se réalisent imparfaitement (les prétentions) ou par miracle (les conventions), celles qui existent sans avoir le droit d'exister..... 104

II. Le fictif ou l'imaginaire, en tant que tel, est risible, ex. : la sentimentalité romanesque, le faux héroïsme, etc. Ceux qui vivent dans le rêve, soit par nature (les fous, don Quichotte), soit par distraction et oubli, sont ridicules..... 109

Le risible est l'*imaginaire*. C'est là son caractère essentiel, celui duquel découlent tous les autres. L'imaginaire en effet implique : 1° la *contradiction*, et la contradiction particulière aux choses visibles, celle qui consiste à concevoir la même chose comme existant et n'existant pas; 2° l'*orgueil*, et l'orgueil particulier au rieur, à la fois tranchant et sans prétention, raillant sans pitié ce qui va contre ses convictions actuelles, mais ne s'en faisant pas accroire..... 112

Le principe du rire est le jeu. Jouer, c'est s'affranchir de toute contrainte, se détendre, donner libre cours à son imagination, à sa nature, prendre légèrement toutes choses et soi-même. Mais l'humeur enjouée ne peut se maintenir; elle dégénère; le rire de même. Le *jeu* explique le rire tout entier : ses caractères, ses espèces, son évolution..... 115

CHAPITRE VII

LES DEGRÉS ET LES ESPÈCES DE RIRE

- Les *degrés* du rire : les rires violent, modéré et faible ou *sur-rire*, rire ou sourire. — Le rire proprement dit se divise en rire plein et retenu; le sourire est tantôt de même nature (rire atténué), tantôt d'une autre nature que le rire (sourire proprement dit)..... 121
- Les *espèces* du rire. Pour classer ces espèces et en expliquer l'origine, on partira du rire élémentaire et simple, et on prendra pour tel le rire psychique, non physique, naturel, non provoqué, intermittent, non continu, considéré du point de vue psychologique, non sociologique.
- Le rire élémentaire, ainsi défini, est une détente, ou mieux est tantôt une détente au sens propre, ou relâchement après l'effort, tantôt un état de tension ou relèvement après un état de langueur ou d'ennui. De ce rire primitif dérivent tous les rires, voire le rire grivois, le ricanement ou rire forcé; ce dernier étant une détente plutôt cherchée qu'atteinte..... 125
- Évolution du rire. Ce qu'ajoutent au rire : 1° la réflexion; 2° l'imagination. Dans la notion du risible entre celle d'imaginaire, d'irréel. Or la contradiction est signe d'irréalité, elle est donc par là même un caractère distinctif du risible. De plus l'irréalité nous laisse insensibles et froids, d'où le caractère de dureté et de malignité reconnu au rieur. L'imagination est dans son principe une réaction contre la vie réelle; dire que le rire est un plaisir d'imagination revient donc encore à dire qu'il est une détente..... 134
- Les diverses théories du rire (Schopenhauer, Bain, Bergson) ne sont que l'expression systématique d'un tour d'esprit, d'une forme particulière de l'imagination comique.
- Portée vraiment philosophique du rire : il est l'expression de l'individualité..... 139

CHAPITRE VIII

FONCTION DU RIRE

On a attribué au rire une triple fonction : hygiénique, morale, esthétique.

- I. FONCTION HYGIÉNIQUE DU RIRE. — Le rire n'exprime pas exclusivement la santé : rire morbide. Alors qu'il paraît l'exprimer, il exprime un état ordinairement, non toujours et nécessairement lié à la santé, l'*euphorie*.
 La relation entre le rire et la santé se décompose ainsi : à la santé constitutionnelle, foncière, répond la disposition générale à la gaité, au rire, — à l'élévation momentanée du ton vital, l'accès de gaité ou le rire, — à l'intensité de vie, le rire bruyant, — à la complexité des formes de la vie, le rire étendu, nuancé.
 Le rire vraiment hygiénique serait celui qui exprimerait à la fois la vie la plus intensive et la plus extensive, la plus forte et la plus pleine..... 144
- II. FONCTION MORALE DU RIRE. — Trois théories. — A. Le rire stigmatise « tout ce qui est contraire à l'idéal absolu de la perfection humaine » : la difformité physique, les défauts et défaillances de l'esprit, du caractère, la vilénie des sentiments, le désaccord des facultés, la domination exclusive de l'une d'elles, l'insociabilité (A. Michiels)... 149
- B. Le rire ne châtie que l'insociabilité, et encore l'insociabilité légère, celle qui a son principe dans la vanité; c'est une « brimade sociale » (Bergson); ce n'est pas un châtiment appliqué avec justice et discernement, c'est une répression instinctive, aveugle, une mesure de police expéditive et sommaire, d'une utilité contestable..... 152
- C. Le rire n'est pas moral; la crainte du ridicule n'est pas celle du vice, elle y peut même être contraire. Il est en réalité *amoral*, il est également *asocial*. Mais il produit accidentellement des effets qu'on juge après coup moralement et socialement heureux; il est aussi associé à certaines qualités morales et incompatible avec certains défauts (le fanatisme par exemple). A n'en juger que par ses effets, le rire est tantôt moral, tantôt immoral; à le considérer en lui-même, il est un épiphénomène, un symptôme de qualités morales ou de défauts, sans être une qualité ni un défaut. Il ne peut être pris pour fin, et il ne doit pas l'être, car la recherche du rire est un principe de déformation morale..... 154
- III. FONCTION ESTRÉTIQUE DU RIRE. — Il y a un rire esthétique, celui de la comédie. Quoi qu'on en ait dit, la comédie est un art pur, désintéressé; elle a sans doute une

portée, mais non une fin morale et sociale. Sa fin est de produire le rire, non pourtant tous les rires, mais le rire de bon goût ou esthétique. Le rire est esthétique en raison, non des choses dont on rit, mais de l'état d'esprit du rieur.....	159
IV. CONCLUSION. — Le rire, à tous les points de vue, est un accident, un épiphénomène. Expression de l'individualité, il revêt autant de formes qu'il y a de caractères, d'esprits différents, d'états d'âme différents. Il ne rentre donc point dans une théorie générale, il n'est point objet de science.....	165
Pratiquement, il peut être un objet de désir ou d'aversion, mais non point de volonté. Il ne peut être pris pour fin. Il n'est ni un bien ni un mal, quoiqu'il puisse accidentellement paraître l'un ou l'autre.....	167